This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

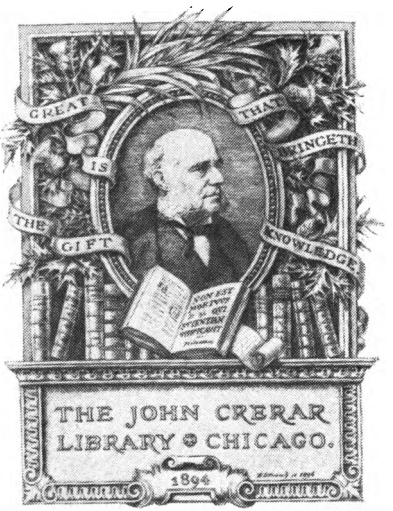

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

064.77
20

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DES LETTRES

des Sciences,

des Arts, de l'Agriculture et de l'Industrie

DE SAINT-DIZIER

TOME XV

ANNÉES 1913-1921

SAINT-DIZIER

ETABLISSEMENTS ANDRÉ BRULLIARD

1921

Digitized by Google

Digitized by Google

SOCIÉTÉ

DES LETTRES, DES SCIENCES, DES ARTS, DE L'AGRICULTURE

ET DE L'INDUSTRIE

DE SAINT-DIZIER

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DES LETTRES

des Sciences,

des Arts, de l'Agriculture et de l'Industrie

DE SAINT-DIZIER

TOME XV

ANNÉES 1913-1921

SAINT-DIZIER

ETABLISSEMENTS ANDRÉ BRULLIARD

—

1921

Digitized by Google

THE
HARVARD
LIBRARY

Digitized by Google

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ

On peut se procurer ces volumes au prix de 8 fr. l'un (*frais d'envoi en plus*), chez M. Joseph Houdard, bibliothécaire, rue François Ier, à Saint-Dizier.

TOME I

Charte d'affranchissement de Saint-Dizier.
Notice sur Eclaron, par M. le Vte de Hédouville.
Les Oiseaux de la vallée de la Marne, par M. F. Lescuyer.
Notice sur un ancien cours d'eau à Saint-Dizier, par M. Cornuel.
Analyse des minerais de fer, par M. Barollet.

TOME II

Plantation des Conifères, par M. le Vte de Hédouville.
Une visite au musée de Baye, par M. le Vte de Hédouville.
Utilité de l'oiseau, par M. F. Lescuyer.
La Garde nationale mobilisée de St-Dizier, par M. P. Lescuyer.
Camps et enceintes fortifiés antiques, par MM. E. et H. Royer.
Manomètre à air libre pour la mesure des faibles pressions, par M. Adnet.
Chêne enfoui dans les alluvions de la Blaise, par M. Paulin.
Battage des pieux à l'écluse d'Allichamps, par M. Lagout.
Beurville, Blinfey et fontaine de Ceffonds aux XIIe et XIIIe siècles, par M. E. Royer.
Terrain crétacé inférieur du nord de la Hte-Marne, par M. Cornuel.

TOME III

Flore de la Haute-Marne, par MM. Aubriot et Daguin.

TOME IV *(épuisé)*

TOME V

Histoire du village de Mussey, par M. Mallet.

TOME VI

Les origines de Saint-Dizier, par M. l'abbé Fourot.
St-Dizier d'après les registres de l'échevinage, par M. P. Guillemin.

TOME VII

Antiquités recueillies en Tunisie, par M. L. Houdard.
Cirey-le-Château, par M. l'abbé Piot.
La marquise du Châtelet et Voltaire, par M. l'abbé Piot.
L'art ancien et les moulages du Louvre au Musée de St-Dizier, par M. L. Houdard.
Le Monastère de la Chapelle-aux-Planches, par M. l'abbé Didier.

666740

Digitized by Google

TOME VIII

Fac-simile de la Charte de Saint-Dizier, par M. l'abbé Jacob.
Traduction de la Charte de Saint-Dizier, par M. l'abbé Fourot.
Le sol et les eaux, par M. le Dr Vesselle.
Naturalisation des oiseaux et mammifères, par M. l'abbé Euvrard.
Le gui de Noël, par M. Paulin.
Une vieille chanson, par M. Joppé.
L'abbaye Notre-Dame de Boulancourt, par M. l'abbé Didier.
Couvents de Minimes à Bracancourt et Doulevant, par M. l'abbé Didier.
M. l'abbé Geoffroy et le Collège de Puellemontier, par M. l'abbé Didier.
Le Couvent des Annonciades à Bourmont, par M. Parisel.
De la reproduction photographique des objets colorés et des manuscrits anciens, par M. l'abbé Jacob.
Ferrure antique en Haute-Marne, par M. Paulin.

TOME IX

1er *fascicule.* — Eclaron pendant la guerre de 1870, par M. le Vte de Hédouville. Végétation épiphyte des saules têtards, par M. Thomas.
2e *fascicule.* — Chenilles de Macrolépidoptères français Geometræ (Phalènes), par M. Frionnet.
3e *fascicule.* — Etat du clergé constitutionnel de la Hte-Marne, par M. H. Mettrier.
Notice sur la commune de Landricourt, par M. Simonnet.
Siège et Monument de 1544, par MM. C. Mettrier et Charmeteau.

TOME X

1er *fascicule.* — Le château du Grand-Jardin (1546), par M. Emile Humblot.
Une verrerie champenoise, 1630-1700 (Rizaucourt), par M. Paul Euvrard.
Epitaphes, par M. Charmeteau.
2e *fascicule.* — Les premiers états des Lépidoptères français. Rhopalocera (anciens diurnes), par M. C. Frionnet.

TOME XI

La chapelle Sainte-Anne, à Joinville, par M. Emile Humblot.
L'église Notre-Dame de St-Dizier, par M. l'archiprêtre Ch. Mettrier.
La vallée du Cul-du-Cerf, par M. l'abbé Eug. Humblot.

TOME XII

Les premiers états des Lépidoptères français : Spingidæ, Psychidæ, Bombyces, Acronyctinæ, par M. Ch. Frionnet.

TOME XIII

Rapport sur les travaux à insérer, par M. Adolphe Thiébault.
Les Elections des Echevins à Saint-Dizier, par M. V. Charmeteau.
Notice sur Osne-le-Val et le prieuré du Val-d'Osne, par M. l'abbé Hubert Maréchal.

Digitized by Google

Chartes bragardes, documents pour servir à l'histoire de Saint-Dizier, par M. G. de la Fournière.
Note sur le sondage de Foulain, par M. Ferry-Capitain.
Monsieur Victor Parisel, notes biographiques, par M. Louis Bossu.
Un aller et retour dans l'Empire ottoman, par M. l'abbé Vuilley.

TOME XIV

Jean-Nicolas Laloy, de Doulevant (1745-1804), député aux Etats-généraux et à la Constituante, maire de Chaumont, etc., par M. l'abbé Ch. Lorain.

Catalogue du Musée de Saint-Dizier, chez le concierge de la Mairie.

Digitized by Google

Digitized by Google

SAINT-DIZIER

PENDANT

LA GUERRE

1914 - 1919

PAR

RENÉ GOUTHIÈRE

Membre Titulaire de la Société des Lettres de Saint-Dizier

Digitized by Google

Digitized by Google

PRÉFACE

DE

M. Emile HUMBLOT

Sénateur de la Haute-Marne, Président de la Société des Lettres de Saint-Dizier

A Monsieur GOUTHIÈRE

Une préface à votre livre ? Mais pourquoi ?

Votre œuvre ne se présente-t-elle pas d'elle-même, toute parée, toute documentée, toute vivante, en un mot ?

Est-il besoin de dire au lecteur qu'il trouvera, dans les pages de votre brochure, sur les journées terribles qui s'écoulèrent de 1914 *à* 1919, *une série de faits, présentés en toute conscience, simplement, comme il convient à des documents, mais écrits de main de maître et qui ne feront que le confirmer dans cette idée que, sans la victoire de la Marne, c'en était fait de nous, de la fière cité bragarde, de la France ?*

Ah ! bénie soit la Providence qui, après les âpretés de la lutte, de cette lutte qui, s'annonçant comme terrible et qui, dans sa formidable réalité, dépassa toutes les prévisions, bénie soit la Providence, dis-je, qui alluma le flambeau de la Victoire !

Cette guerre, guerre sans nom, c'est le cas de le dire, on s'en rend mieux compte maintenant que les années se sont écoulées, visait dans sa sauvagerie à l'extermination de notre race, à l'anéantissement de l'admirable bijou de la Champagne, des chefs-d'œuvre de la Picardie et des merveilles de l'infortunée Belgique, de la ville d'Ypres, sœur aînée de Saint-Dizier.

Elle fut sublime, cette guerre pour la défense du droit et de la

Digitized by Google

civilisation ; elle trempa les courages, exalta les âmes et, espérons-le, prélude à une ère de rénovation.

Gloire aux soldats de France ! Dans des pages pleines de vie, vous en racontez les passages dans votre ville, qui heureusement n'eut pas à souffrir de l'occupation, ni à faire connaissance avec la « Kultur allemande ».

Vous racontez, sans parti pris, vos impressions notées au jour le jour, comme je les ai notées moi-même en ce qui concerne la petite ville que j'ai l'honneur d'administrer. Mais, plus heureux que moi, vous avez déjà pu mettre vos notes au net. Quand me sera-t-il donné d'en faire autant ?

Vos notations sont de véritables tranches de vie, alternées de tristesses et de bonheurs. Vous décrivez, avec émotion, l'exode inoubliable de ces réfugiés fuyant la Marne, les Ardennes, pendant que, nuit et jour, le canon tonnait à vos portes et que, surpris alors qu'on le croyait encore en Belgique, l'ennemi arrivait rapidement à travers cette Argonne qu'on pouvait croire inexpugnable.

Certes, en septembre, il y eut des mouvements d'angoisse bien compréhensibles ! Mais quelle leçon toutefois ! Le pays la retiendra-t-il ?

Oubliera-t-on l'imprévoyance inexcusable qui subsista ? oubliera-t-on qu'on croyait à l'impossibilité de la guerre, qu'on criait à la folie des armements et qu'on réduisait, tant et plus, les crédits demandés pour la défense nationale ?

On fermait les yeux sous un vent de folie.

L'invasion allemande ! Quelle utopie ! On ne se préoccupait pas de renforcer notre artillerie ; on remettait à plus tard la fabrication des munitions ; on ne pensait pas à l'habillement de nos enfants !

On voulait croire, ou laisser croire plutôt, que, grâce à la loi de 3 ans, le nombre nous permettait de résister à toute agression.

Heureusement, pendant ces années terribles, le patriotisme reprit ses droits et, à l'heure du danger, retrouva sa force dans sa volonté et son énergie ressaisie.

La gloire dont se sont couverts nos enfants, tout le pays peut en être fier, et l'on n'aura jamais assez de gratitude pour les chefs et les soldats de notre France bien-aimée.

Digitized by Google

Votre œuvre, mon cher ami, est bonne et utile. De tout cœur, je vous en félicite. Il serait à souhaiter que, dans chaque pays où cela a été possible, des écrivains avisés comme vous, pénétrés de cette vérité que les moindres détails ont leur importance pour l'histoire, aient pensé à relater la grave période pendant laquelle nos cœurs angoissés ne battaient que pour la Patrie.

Une préface à votre livre, mon cher collègue et ami, point n'en est besoin, croyez-moi. Deux mots suffisent ; ce sont ceux qui sont inscrits sur le drapeau des Vétérans de 1870 : *Oublier ? Jamais !*

Emile HUMBLOT.

Digitized by Google

Digitized by Google

SAINT-DIZIER

PENDANT LA GUERRE DE 1914-1919

PRÉLIMINAIRE

L'archiduc héritier d'Autriche François-Ferdinand et sa femme ont été assassinés le 28 juin 1914 par un étudiant serbe. Depuis cette date, des manifestations bruyantes ont eu lieu à Sarajevo et à Vienne, notamment le 3 juillet, jour où ont été célébrées les obsèques des victimes.

Le 23 juillet, le gouvernement austro-hongrois adresse au gouvernement serbe une note demandant la punition des coupables ; la Serbie n'a que quarante-huit heures pour se soumettre aux conditions qui lui sont posées. La Russie intervient pour demander au cabinet de Vienne un délai. Vaine démarche : l'Autriche refuse toute prolongation.

Le 26, la Serbie satisfait en grande partie aux exigences de l'Autriche et s'en remet, si ses explications sont jugées insuffisantes, à la sentence du tribunal de la Haye. Nouvel échec : dès le lendemain, les relations diplomatiques sont rompues entre les deux pays et, le 28, l'Autriche-Hongrie déclare la guerre à la Serbie.

L'Allemagne s'est dite étrangère à la rédaction de la note austro-hongroise, mais, dans les milieux officiels de l'empire, on en approuve sans réserve la forme et le fond. Aussi, dès que cette note a été lancée, les préparatifs militaires ont-ils été poussés avec activité.

On redoute un conflit général en Europe.

Digitized by Google

A Saint-Dizier, ces craintes se traduisent dès le 29 juillet par une raréfaction subite de la monnaie. Les porteurs de billets de banque vont de magasin en magasin pour les échanger : les commerçants répondent à l'unanimité qu'ils ne peuvent accéder aux désirs de leurs visiteurs.

Le 30 juillet, dans la soirée, la foule se rassemble sur la place pour voir si des dépêches arriveront.

Vers 9 heures, on affiche à la porte du café de l'Industrie un télégramme annonçant que la mobilisation de l'armée allemande est faite et que dans la nuit la France appellera les classes 1911, 1910 et 1909. Malgré leur caractère privé, quoique par conséquent leur texte demande confirmation, ces nouvelles ne laissent pas de produire quelque émotion. La police fait enlever le placard.

Le 31 juillet, la mobilisation annoncée n'est pas encore chose accomplie. Les propriétaires de chevaux ont été toutefois prévenus d'avoir à ne pas s'éloigner avec leurs animaux.

Le soir, la foule sur la place est plus grande que la veille. On dit que des officiers de réserve ont été convoqués. A 10 heures, une dépêche arrive à la mairie. On se précipite à la grille pour en connaître le contenu. Il s'agit, paraît-il, de la réquisition des chevaux.

L'échéance de ce jour a été dure. Chacun resserre son argent. On paie ou on veut payer en billets. La monnaie manque aux encaisseurs pour établir leurs comptes.

Le 1er août est un samedi, jour de marché. Les denrées sont enlevées en peu de temps. A 8 heures, on ne trouve plus une livre de beurre. Les prix sont majorés. La mairie prend des mesures pour assurer le ravitaillement de la ville sans que les vivres subissent de hausses injustifiées.

Les forges de Marnaval et du Closmortier sont partiellement arrêtées.

Telle est la situation d'attente et d'angoisse créée par la tension des affaires extérieures quand, à 5 heures du soir, le tambour de ville annonce que le Président de la République a signé le décret ordonnant la mobilisation générale à partir de minuit. Cet avis est accueilli par le cri de « Vive l'armée ! »

Digitized by Google

1914

AOUT ET SEPTEMBRE

LA MOBILISATION

Le 2 août, à 5 heures du matin, la grosse cloche de l'église de la Ville tinte longuement. Quatre tambours de sapeurs-pompiers battent la générale dans les rues. Il pleut. Les hommes partent d'un air décidé.

Les alertes auxquelles on est exposé fréquemment depuis plusieurs années du fait de l'Allemagne, le manque de confiance dans l'avenir et de stabilité dans les affaires ont lassé tout le monde. Notre alliance avec la Russie et l'Angleterre achève de réconforter les âmes. Il fallait que vînt le jour où se règlerait avec l'empire germanique le compte ouvert depuis quarante-quatre ans : ce jour est venu...

Et tout aussitôt les nouvelles les plus contradictoires circulent. On dit d'abord que deux régiments prussiens, ayant franchi la frontière, ont été enveloppés par les troupes françaises et faits prisonniers. Puis on ne parle plus que d'un régiment. D'autre part, il y aurait eu des escarmouches au cours desquelles nous aurions subi quelques pertes. On affirme enfin qu'aucun coup de feu n'a encore été tiré.

Un peu avant midi, une charrette stationne à l'angle de l'avenue de la République et de l'avenue de la Gare ; elle a amené à Saint-Dizier M. Palée, propriétaire à Villiers-en-Lieu, confiseur à Strasbourg, sa femme, un conducteur d'auto et une jeune fille à leur service.

Dès que les voyageurs ont été reconnus, des huées retentissent, les curieux s'amassent, les bagages qui se trouvaient sur la voiture sont culbutés. Le bruit se répand bientôt que l'on a trouvé dans les valises des cartes d'état-major, des plans, un uniforme d'officier allemand. Il n'en est rien : les papiers ne contiennent que

Digitized by Google

des factures, des notes sur l'itinéraire à suivre par les quatre étrangers ; ce que l'on a pris pour des effets militaires est une livrée à l'usage du domestique.

M. Palée est au commissariat de police. La foule se masse devant la grille et se fait de plus en plus dense. Des cris de mort sont proférés.

La municipalité voudrait se débarrasser de ces hôtes encombrants. Comment faire ? M. Gatouillat, entrepreneur de service de voitures, est requis pour amener une voiture fermée destinée à transporter les personnages à Vitry. Quand on voit ce véhicule avancer, les menaces deviennent inquiétantes. La municipalité mobilise des sapeurs-pompiers chargés, avec le secours de la police et de la gendarmerie, du maintien de l'ordre. Les heures passent, la foule ne se retire pas.

A 8 heures du soir, quatre gardes de la voie ferrée amènent un Allemand qui les a insultés. Les curieux réunis sur la place voient encore en lui un espion : il est conspué et frappé.

La nuit s'écoule dans une surexcitation inexprimable. A une heure du matin, des gendarmes des environs arrivent et, à 3 heures et demie, la famille Palée part en auto, sous escorte, pour Vitry.

M. Palée avait senti qu'il courait, s'il était abandonné à lui-même, quelque danger. Il avait dit dans la soirée qu'il ne savait comment remercier la municipalité des mesures prises pour le protéger. Le conseil lui avait été donné de laisser quelque chose au Bureau de bienfaisance, et M. Palée avait versé une somme de 200 francs.

Pendant que se produisait ici l'incident relaté dans les lignes précédentes, une quinzaine de jeunes gens se rendaient à Villiers-en-Lieu pour manifester devant la propriété de M. Palée. Tous nos compatriotes connaissent cet immeuble à la façade ornée de sculptures symbolisant le travail et les arts, et situé du côté droit de la rue principale à l'entrée du pays. Une plaque de marbre rappelle aux passants l'origine de la « Villa d'Alsace, restaurée de 1909 à 1910 par E. Palée, de Strasbourg ». On lit à la suite de ces mots : « Construction de la grille, du grand salon, des deux tourelles. Transformation de la partie droite du parc. Etablissement de toute la partie gauche. — En 1868, l'emplacement appartenait encore à 12 propriétaires ; il existait 7 corps de bâtiments donnant accès à 7 ménages. — Architecte de la restauration : Haug, Strasbourg. »

Digitized by Google

L'intention des jeunes gens dont nous parlions plus haut était de demander l'enlèvement de deux canons braqués du côté de la frontière et placés l'un sur une tour, l'autre près d'une statue, grandeur naturelle, représentant un officier français le bras gauche étendu dans la même direction que les canons, la main droite armée d'un sabre au clair. Mais comme, à Villiers-en-Lieu, une manifestation semblable avait failli se produire, comme des jeunes gens avaient voulu traîner sur la place le canon posté près de la grille de la maison, M. Bergmann, gardien de la propriété, avait fait disparaître et les canons et le sabre de l'officier.

Ajoutons ici que le matériel d'artillerie de la Villa d'Alsace était inoffensif : la pièce qui surmontait la tour était en tôle ; celle qui sur son affût paraissait la plus meurtrière était un cylindre de cuivre doublé de mâchefer et d'une enveloppe intérieure faite de métal sans consistance et sans valeur.

Parmi les nombreuses statues qui se trouvent dans la propriété, citons Diane chasseresse, placée sur un rocher devant lequel sont croisés deux chassepots. Une plaque de pierre ornée de sculptures, écussons, lion couché (marque de fabrique de la maison Palée), porte l'inscription suivante : « Ces fusils Chassepot ont servi à la défense de Strasbourg en 1870. Ils furent ramassés par un Badois sur les bords du Rhin, près du pont de Kehl, après la journée néfaste à la France du 27 septembre 1870 (capitulation de Strasbourg, général Uhrich). — Le 2 juin 1902, ces armes furent vendues à Kehl par suite de faillite au fils de ce Badois et rachetées par M. Palée, qui les fit transporter en France, où il les plaça dans son parc, le 15 août 1902, au pied de la statue Diane chasseresse. »

La présence de M. Palée dans notre voisinage fournirait la matière d'un roman sensationnel si l'on voulait relever tous les commentaires qu'elle a suscités. Sans nous occuper de sa situation au point de vue national, nous avons cru devoir demander quelques renseignements sur son voyage.

Il avait l'habitude de venir passer tous les ans quelques semaines de vacances à Villiers-en-Lieu ; on le voyait du reste chaque soir à Saint-Dizier avec sa voiture attelée de deux chevaux noirs aux colliers chargés de grelots.

Il était arrivé le dimanche 26 juillet, en auto cette fois. Son fils l'accompagnait.

Quand celui-ci quitta le pays le mercredi 29, il dit à un habitant

Digitized by Google

que dans six semaines il serait de retour. Ces paroles, mises en marge des événements qui ont suivi, ont paru pour beaucoup confirmer la certitude qu'avait l'Allemagne d'avancer à grands pas dès le début de la guerre. D'autres raisonnent plus froidement et disent que le fils annonçait là son intention de venir rechercher son père.

Ce dernier, malgré les conseils qui lui avaient été donnés, n'avait pas encore quitté Villiers-en-Lieu le samedi 1er août. Ce jour-là, devant la gravité de la situation, il tenta de regagner sa résidence ; mais, arrivé à la frontière, il dut rebrousser chemin.

Quand, le lendemain dimanche, se produisit l'échauffourée connue, il avait l'ordre de se rendre à la gendarmerie de Saint-Dizier ou de Vitry ; il avait choisi Saint-Dizier.

Dirigé d'abord de Vitry sur Dijon, il est allé ensuite au Vigan (Gard).

Quant à son fils, qui passait pour être une autorité dans l'armée allemande, il avait, disent les personnes renseignées, le grade de sous-officier de réserve attaché à un lazaret.

La propriété de Villiers-en-Lieu a été mise sous séquestre en mars 1915. Elle a servi, pendant les hostilités, de foyer pour les officiers, de cantonnement pour les soldats français et américains. Trois années durant, un poste de guetteurs a occupé la tourelle débarrassée de son canon...

Voilà, pour une affaire de peu d'importance dans l'épouvantable tourmente qui allait secouer le monde entier, des lignes et des lignes s'ajoutant l'une à l'autre, nées du bruit que fit l'incident du 2 août et des versions fantaisistes qui depuis cette date représentèrent la Villa d'Alsace comme un antre ténébreux dont les corbeilles fleuries et les pelouses verdoyantes cachaient des mines et des plates-formes de ciment préparées pour servir d'assise à une artillerie monstrueuse.

. . . . . .

Le Conseil municipal siège en permanence. Le docteur Mougeot, maire, et M. Beaudet, premier adjoint, étant touchés par le décret de mobilisation, c'est M. Samuel, deuxième adjoint, qui remplit les fonctions de maire et préside les séances.

Une première réunion a pour objet d'aviser aux mesures urgentes que commandent les circonstances. Il sera fait appel à la compétence et aux ressources des notables de la ville pour assurer le ravitaillement de la population.

Digitized by Google

Les boulangers, bouchers, épiciers, négociants en vins et spiritueux, jardiniers, cultivateurs sont consultés sur le concours qu'ils peuvent prêter pour l'approvisionnement de la ville. Une commission de ravitaillement est constituée. En font partie : MM. Chalons, Emerique, Louvat, Roujas, conseillers municipaux, Henry Brichart, Charles Chapron, agriculteurs, Ed. Lang et Albert Thomas, industriels.

Un emprunt par souscription publique est décidé pour alimenter la caisse de ravitaillement et une délégation nommée pour recueillir les fonds ; cette délégation est composée de MM. Driout, industriel, trésorier ; Baré, propriétaire, secrétaire ; Delacourt et Richard, conseillers municipaux.

La vente du pain, dans les boulangeries restées ouvertes, se fait au comptant. Les personnes qui ne peuvent payer pour le moment sont obligées de se munir de bons délivrés par la mairie.

Toutes les salles de l'hôtel de ville sont encombrées.

LES PREMIÈRES DÉPÊCHES

Les premières nouvelles officielles arrivent le 4 août. A 7 heures du soir, les tambours battent, M. Samuel s'avance sur les marches de l'hôtel de ville, au balcon duquel flotte le drapeau tricolore, et il donne à la foule serrée qui l'écoute lecture des télégrammes reçus. Les assistants crient « Vive la France ! » quand ils apprennent que l'ambassadeur d'Allemagne a réclamé la veille ses passeports et quitté Paris ; « Vive la Russie ! » quand arrive le passage annonçant que sur tout le territoire de l'empire la mobilisation s'opère avec un ordre parfait et un merveilleux élan patriotique ; « Vive l'Angleterre ! » quand cette puissance déclare que sa flotte garantit la France contre la flotte allemande, quand elle se prononce pour la neutralité de la Belgique et ajoute que, la neutralité étant violée, la mobilisation de la flotte et de l'armée anglaise aura lieu à minuit.

Le brigadier de police, précédé de tambours qui battent la générale et d'hommes porteurs de torches, va donner connaissance de ces nouvelles dans les différents quartiers de la ville. Les jeunes gens entonnent la *Marseillaise* et le *Chant du départ*.

Digitized by Google

L'EXISTENCE FINANCIÈRE DE LA VILLE

Une réunion a eu lieu à la mairie le 5 août pour assurer l'existence financière de la cité pendant la durée de la guerre : elle faisait suite à la décision prise le 2 août de réaliser par un emprunt les ressources immédiatement nécessaires.

Dans une réunion du Conseil tenue le 9, M. Samuel disait à ses collègues : « Grâce à vos efforts, nous avons pu assurer du pain à nos concitoyens. Ceux d'entre eux qui défendent notre sol sacré sont certains que ni leurs femmes, ni leurs enfants, ni leurs vieux parents ne manqueront des choses nécessaires à la vie. » Il exprimait aussi des remerciements pour les concours bienveillants et précieux trouvés dans la population.

A la date du 18 août, il avait été encaissé, du fait des souscriptions à l'emprunt municipal, une somme de 74.840 francs.

LES RÉQUISITIONS

Le 3 août, de grand matin, on voit arriver les cultivateurs des environs avec leur cavalerie. D'importantes réquisitions sont opérées.

On a réquisitionné de tout un peu partout : à 4 heures du soir passent, prenant la route de Joinville, huit autobus parisiens qui ont été pris pour les opérations militaires.

12 *août.* — Le Jard est rempli d'automobiles de toutes provenances : voitures de livraison du Bon Marché, du Printemps, camions réquisitionnés dans les maisons les plus diverses.

21 *août.* — Les automobiles continuent à passer, occupant une grande partie des promenades. Les conducteurs reçoivent à leur arrivée des billets de logement. Il n'est pas rare qu'ils se présentent chez les habitants non prévenus jusqu'à onze heures du soir.

31 *août.* — Diverses usines ont commencé à travailler pour l'armée. La Tambourine et le Closmortier fabriquent et expédient sans relâche de la ronce artificielle pour former des parcs militaires et opposer des barrages à la cavalerie allemande.

Digitized by Google

LES CAFÉS, LES ALCOOLS

Il est prescrit, le 3 août, de laisser les cafés ouverts seulement de 7 heures du matin à 9 heures du soir.

Le 5, le commissaire qui est installé à la gare invite la mairie à faire savoir aux cafetiers et débitants qu'il leur est interdit de vendre aux militaires de tous grades des alcools, absinthes et marchandises similaires.

LA TÉLÉGRAPHIE SANS FIL ET LES PIGEONS VOYAGEURS

Les mesures de sécurité se complètent chaque jour. Une note publiée le 11 août fait connaître que tous les postes privés de télégraphie sans fil existant dans le département de la Haute-Marne doivent être immédiatement supprimés, sauf ceux autorisés ou utilisés par l'armée.

Un individu qui avait été arrêté dans la Marne et amené à Saint-Dizier pour avoir été surpris lâchant des pigeons voyageurs n'a pas été, comme on l'avait dit, fusillé. Il travaillait pour la France ; il a été dirigé sur Verdun (10 août).

LES ÉTATS-MAJORS

Saint-Dizier verra de temps en temps des états-majors s'installer dans ses murs ; ce ne sera pas toujours pour sa tranquillité.

Le premier arrive le 5 août. Les officiers siègent à l'hôtel de ville. Le soir, l'accès de la place d'Armes est interdit. Des chaînes sont tendues ; des sentinelles sont en faction ; un corps de garde est établi en plein air.

Les personnes inconnues qui sont rencontrées dans les environs sont conduites à la mairie et invitées à fournir des renseignements sur leur identité.

L'état-major quitte Saint-Dizier le 9 août, se dirigeant, d'après les dires d'un capitaine, vers Metz.

Digitized by Google

La circulation dans les rues est rétablie, les becs de gaz restent sans lumière.

PRÉCAUTIONS CONTRE LA FLOTTE AÉRIENNE ALLEMANDE

De Paris, le 6 août, viennent les instructions suivantes :

« Pour éviter qu'un dirigeable ennemi qui viendrait à évoluer la nuit puisse se repérer dans la région, les mesures ci-après seront prises dès aujourd'hui :

« Le couvre-feu aura lieu à 9 heures du soir. — Les rues cesseront d'être éclairées à la même heure. — Les lumières et feux de la gare seront réduits au strict nécessaire et seulement pendant le temps utile. »

Comme suite à cet avis, on ne voit personne, le soir, dans les rues sans lumière. Parfois quelques soldats égarés cherchent leur cantonnement.

18 *août.* — A 9 heures du soir, ténèbres épaisses. Tous les volets sont clos. Par les interstices filtre seulement un peu de lumière intérieure. L'horloge du théâtre elle-même n'est pas éclairée. Les salles d'attente de la gare sont dans l'obscurité ; les voyageurs qui attendent les trains ne se distinguent pas entre eux.

3 *septembre.* — Le parc d'aviation de Robinson est occupé par de nombreux aéroplanes ; plusieurs survolent Saint-Dizier entre 6 et 7 heures du soir.

Quatre aéroplanes blindés passent au-dessus de la ville, se rendant au camp d'aviation.

LES SERVICES POSTAUX

La correspondance est conservée plusieurs jours dans les bureaux de poste avant de partir.

Les plis officiels sont expédiés avec des bandes et cachets spéciaux pour être distribués d'urgence et par exprès.

Digitized by Google

BONNES NOUVELLES, MAUVAISES NOUVELLES, FAUSSES NOUVELLES

Rencontré le 15 août, à 7 heures du soir, à la mairie, M. Rozet, député, à qui nous demandons ce que de la guerre on pense en haut lieu. Il nous répond que le Gouvernement est entièrement convaincu de la bonne issue des opérations militaires.

Mais celles-ci ne peuvent s'effectuer sans que le sort des armes varie. Les dépêches affichées le matin du 22 août par la mairie sur le mur du café du Point-Central (place d'Armes, entre le café de l'Industrie et le café du Commerce) produisent une impression visible. Jusqu'à ce jour, on n'avait guère enregistré que des succès. En vain le public a-t-il été prévenu que, dans une partie aussi terrible que celle actuellement engagée, il faut s'attendre à des alternatives de bonnes et de mauvaises nouvelles : la foule, en apprenant que nos troupes en Lorraine ont dû se replier devant le nombre, que Bruxelles, occupée par les Allemands, a été frappée d'une contribution de 200 millions de francs, reste silencieuse, quand précédemment elle se livrait à des commentaires où perçait la joie patriotique causée par une marche en avant que l'on se plaisait volontiers à espérer continue.

Pendant quelques jours, les événements justifient des sentiments divers ; les pessimistes broient du noir. Le 24 août, à la suite de propos tenus dans un café, la mairie est obligée de rappeler à son de caisse l'article 23 de la loi du 29 juillet 1881 et les instructions réglant l'exercice des pouvoirs de police sur le territoire national en état de siège.

« Pour mettre fin aux bruits alarmants répandus sans fondement par de mauvais citoyens », le maire informe qu' « il est expressément interdit de propager par la plume ou par la parole toute information non officielle concernant les opérations militaires ou diplomatiques de nature à favoriser l'ennemi ou à exercer une influence fâcheuse sur l'esprit de l'armée ou des populations. Toute personne convaincue d'avoir tenu des propos de cette nature sera immédiatement arrêtée et déférée à l'autorité militaire et justiciable des conseils de guerre. »

Digitized by Google

LES JOURNAUX

On n'a vu ici, depuis l'ouverture des hostilités, que de rares exemplaires des journaux de Paris apportés par des voyageurs.

Le 19 août, on vend en ville le *Petit Journal*, qui, le 23, n'est plus seul : sont en effet arrivés à la poste avec lui le *Petit Parisien* et le *Matin*. A cause des frais de port, les marchands ne reçoivent que deux à trois cents exemplaires de leur feuille respective ; ils sont débordés : on s'arrache leur papier. L'un d'eux, afin d'échapper à l'encombrement, s'est placé derrière la grille du bureau de poste et fait sa distribution à travers les barreaux.

SITUATION INQUIÉTANTE

Par suite de l'avance rapide de l'aile droite allemande, le généralissime a dû, à la fin d'août, ordonner un mouvement de retraite sur une ligne extrême : Bray-sur-Seine, Nogent-sur-Seine, Arcis-sur-Aube, Vitry-le-François, nord de Bar-le-Duc.

Les comptables des finances ont reçu des instructions pour mettre à l'abri, dans le cas où l'ennemi approcherait, tous documents qui pourraient servir d'indication pour les contributions de guerre.

30 *août*. — Un dirigeable a évolué longuement ce matin, à 8 heures et demie, au sud-est de Saint-Dizier. Il était à une hauteur telle qu'il paraissait comme une tache vaporeuse dans le ciel sans nuages.

31 *août*. — Dépêche officielle laconique et peu rassurante. On cite plusieurs familles qui font des préparatifs de départ. Le premier mois de guerre finit donc pour notre région dans une grande anxiété.

On dit que l'administration supérieure aurait fait savoir dans certains endroits que la population n'eût pas à s'inquiéter si quelques cavaliers allemands franchissaient les limites du département.

1er *septembre*. — Le général de Torcy, qui commande la 20e région, a donné ordre de faire transporter au camp de Mailly les fusils de guerre et les munitions qui se trouvent à Saint-Dizier. L'opération s'effectue à l'aide d'un camion automobile réquisitionné dans ce but. A la suite d'une avarie survenue pendant le

Digitized by Google

retour, la voiture, privée par précaution d'un organe indispensable à son fonctionnement, est garée en attendant réparation. Quand on va pour la reprendre, elle a disparu. Les démarches faites pour la retrouver aboutiront en 1919.

Le 2 septembre, le Gouvernement, sur le point de se transporter à Bordeaux, adresse au pays une proclamation donnant comme mot d'ordre : « Durer et combattre ». La Banque de France transfère également son siège à Bordeaux. Quelques maisons se ferment. Le sous-préfet de Wassy vient presque tous les jours conférer avec l'administration municipale.

La mairie fait publier, le 3 septembre, l'avis suivant : « Devant les réquisitions et les charges multiples résultant de l'état de guerre, le maire de Saint-Dizier prévient les habitants de la ville que ceux qui croiraient devoir la quitter resteront, malgré leur absence, soumis aux logements et cantonnements militaires et à toutes les obligations qui pourront incomber à ceux de leurs concitoyens restés à Saint-Dizier. »

Cela n'empêche pas de nouveaux départs de se produire. On commence à se demander si la certitude que l'on avait de ne pas revoir les Allemands à Saint-Dizier est entièrement fondée.

Certains habitants quittant la ville pensent que la mairie doit recevoir les clefs de leurs maisons ; il est impossible de prendre de façon générale une telle mesure, qui constituerait d'heure en heure une charge plus lourde.

Le 4 septembre, le désœuvrement est à peu près complet.

La mairie n'a pas reçu de nouvelles de la guerre depuis deux jours. Les journaux de Paris ne sont pas arrivés.

5 *septembre.* — Le vent était à l'est ; il a tourné pendant la nuit. Le matin, à 7 heures et demie, malgré les bruits de la ville, on entend très distinctement le canon. A la fin de la journée, le 17e corps occupe les abords sud de la voie ferrée Sommesous-Vitry ; la plus grande partie du 12e s'est embarquée à Loisy et Vitry pour aller se reconstituer à l'arrière, sur l'Aube ; le corps colonial est passé sur la rive gauche de la Saulx et occupe Vauclerc et Favresse ; le 2e corps a franchi l'Ornain.

Un commandant d'artillerie, parlant à une dame qui lui avait demandé à quel point Saint-Dizier se trouvait menacé, prend congé d'elle en lui recommandant de ne pas bouger.

Le 6 septembre, l'offensive générale, la grande bataille de la

Digitized by Google

Marne, considérée à juste titre de part et d'autre comme ayant un intérêt capital, est commencée.

Tout près de nous, « les attaques allemandes sont soutenues par un feu violent d'artillerie du 2e corps dirigé de Heiltz-l'Evêque et Heiltz-le-Maurupt. Au cours de la matinée, le canal est forcé à l'ouest du Buisson. Au même moment, les Allemands obligent à se resserrer sur sa gauche le corps colonial, avec lequel le 2e corps est menacé de perdre tout contact. Mais le général Gérard, qui commande ce dernier corps, bouche aussitôt la brèche : profitant de ce que la situation est plus favorable du côté de la 4e division, qui tient le front Pargny-Sermaize, il envoie à travers bois une de ses brigades autour de Favresse pour remplacer les coloniaux. La lutte s'étend bientôt sur le canal à l'est du Buisson ; à 15 heures, tous les ponts jusqu'à Etrepy sont tombés. Pargny, après un terrible bombardement, est attaqué par le nord et par l'ouest, mais résiste à tous les assauts. Entre Pargny et Sermaize, l'infanterie allemande occupe Alliancelles, mais son attaque s'est brisée devant Remennecourt » (1).

Une affiche annonce que jusqu'à nouvel ordre les trains ne transporteront plus de civils dans aucune direction.

LA PANIQUE DU 6 SEPTEMBRE

Toutes ces nouvelles accusent une situation délicate pour notre contrée.

Les comptables publics prennent des dispositions pour mettre leur caisse et leurs registres à l'abri.

Dans l'après-midi, le bruit se répand que l'ennemi avance. Quelques conseillers se tiennent à l'hôtel de ville ; les habitants vont demander des détails.

A 5 heures, dans une réunion à laquelle assistent dix membres, le Conseil municipal décide de rester à son poste.

Extrait du registre des délibérations :

« Présents : MM. Samuel et Beaudet, adjoints ; Chapron, Louvat, Chalons, Roujas, Gallot, Lucot, Pièrre, Emerique.

« Absents : MM. Rousselet, Richard, Maillot.

---

(1) *La trouée de Revigny* (Guides Michelin).

Digitized by Google

« Tous les autres membres sont excusés comme présents sous les drapeaux.

« M. le président ouvre la séance et expose la situation causée par les hostilités.

« Une discussion s'engage entre les membres présents et se termine par les conclusions suivantes :

« Le Conseil municipal déclare, dans les circonstances actuelles, affirmer une fois de plus son patriotisme, qui ne s'est jamais démenti, et sa confiance dans la victoire de nos armes ;

« Et, considérant l'envahissement actuel de notre région par les armées allemandes commettant les plus graves violences contre les biens, les personnes et surtout contre les corps élus ;

« Considérant l'exode d'une grande partie de notre population et principalement des notabilités de notre ville menacée de bombardement par l'armée allemande, actuellement à proximité,

« Décide de rester à son poste et de ne rendre à chaque conseiller municipal sa liberté entière qu'à partir du moment où le danger de mort serait imminent. »

Ont signé : MM. Chalons, Pièrre, Gallot, Chapron, Lucot, Delacourt, Roujas, Samuel.

A 6 heures, un placard et une annonce à son de caisse reproduisent l'avis suivant :

« Dans les circonstances graves actuelles,la Municipalité informe les habitants que, si un danger venait à se produire du fait de la guerre, elle ferait tous ses efforts pour en prévenir la population en temps voulu. »

Les nouvelles qui parviennent du front, les bruits qui se propagent entament la confiance de beaucoup. Un jeune homme qui revient d'Hallignicourt dit qu'au delà de Sapignicourt des soldats français tuent en hâte du bétail pour enlever à l'ennemi des chances de ravitaillement : on redoute donc une avance rapide des Allemands ?

Les alarmistes noircissent le tableau ; certains d'entre eux se livrent à des fantaisies stratégiques qui augmentent la crainte des autres. Ils affirment notamment la présence de canons sur les Côtes-Noires et, à cette déclaration, qui nous rajeunit d'un siècle, le nombre s'accroît des familles qui vont se lancer sur les chemins sans destination arrêtée.

Digitized by Google

La situation réelle se résume ainsi :

« La 4e armée occupe par sa droite la vallée où coulent l'Ornain, la Saulx et le canal de la Marne au Rhin. L'attaque des Allemands redouble de violence sur cet objectif important. Leurs efforts se portent principalement sur Sermaize et Pargny. Ils veulent à tout prix percer là, dans la direction de Saint-Dizier et de la Marne, afin de tourner la droite de la 4e armée. Les troupes de Langle de Cary résistent héroïquement, mais le 2e corps commence à faiblir sous la pesée (1). »

Dans la soirée, un habitant immobile sur la place désigne aux passants un auto qui va prendre la route de Montier-en-Der ; il annonce que cette voiture emporte l'adjoint faisant fonctions de maire : la ville reste ainsi, dans un moment critique, sans direction.

Toute la nuit, c'est un va-et-vient sans arrêt. On part avec des paniers, des charrettes, des hottes, des brouettes ; Saint-Dizier, investi les jours précédents par les convois de réfugiés, émigre à son tour.

Le 7 septembre, à 4 heures du matin, 3 conseillers sont à la mairie. Si le danger augmente, des automobilistes doivent venir à 5 heures du théâtre de la guerre en faire part et, dans le cas où la situation l'exigerait, on sonnerait le tocsin.

Ces détails sont bientôt connus partout. On attend, l'heure passe, le canon tonne ; les départs, quoiqu'il n'y ait pas de sujet d'alarme immédiate, s'accentuent.

A 7 heures, aucun magasin n'est ouvert ; le pain menace de manquer.

Emouvante matinée que celle-là ! Après une nuit sans sommeil pendant laquelle Saint-Dizier a vu partir tant d'habitants, ceux qui restent se hâtent vers l'endroit où l'on affiche les télégrammes officiels. Il n'y a rien de nouveau.

Sous le péristyle de la mairie, des femmes se pressent, nombreuses, bruyantes...

Et voici que devant l'hôtel de ville stoppe un auto d'où le sous-préfet descend. M. Francis Petit fait de suite arracher les placards collés sur le mur du café du Point-Central, dépêches qui pourraient fournir des indications à l'ennemi s'il entrait dans Saint-Dizier.

---

(1) *La trouée de Revigny.*

Digitized by Google

Il gravit ensuite les degrés de la mairie et se rend au secrétariat. Au bout de quinze minutes d'entretien avec les quelques citoyens qui s'y trouvent réunis, et parmi lesquels cinq conseillers, MM. Agnus, Gallot, Maillot, Rousselet, Tournot, une Délégation spéciale est formée pour administrer la ville. Un arrêté préfectoral ratifiera le lendemain cette décision dans les termes suivants :

« ... Attendu l'absence de municipalité à Saint-Dizier, vu les circonstances actuelles, il est institué dans la ville de Saint-Dizier une Délégation spéciale pour remplir les fonctions municipales. Sont nommés membres de cette Délégation : M. Vaillant Jules-Emile, juge de paix à Saint-Dizier ; M. Gouthière René, publiciste ; M. Agnus Auguste, fabricant de chaînes. M. Vaillant remplira les fonctions de maire. »

Avant de repartir, M. le sous-préfet harangue la foule qui s'est groupée devant la mairie. Il invite la population qui est restée à Saint-Dizier à conserver son sang-froid et, après une ardente évocation du souvenir des Bragards dont le monument se dresse devant lui, il remercie les habitants qui n'ont pas abandonné leurs foyers.

La Délégation spéciale entre aussitôt en fonctions. Dans une courte proclamation publiée à son de caisse, elle dit « la patriotique obligation où elle se trouve, quand un trop grand nombre d'habitants ont cru devoir quitter la ville, alors qu'aucun danger immédiat ne menaçait ni leurs personnes, ni leurs biens, de demander à ceux qui sont restés fidèles au sol bragard de continuer vis-à-vis du Gouvernement de la République, vis-à-vis des vaillantes armées qui défendent le pays la confiance qu'ils leur ont témoignée jusqu'alors ».

Le commissaire de police étant parti, un agent, M. Dontenville, remplira les fonctions.

La Délégation spéciale a été secondée dans sa tâche par un certain nombre de citoyens dévoués qui sont venus spontanément lui offrir leurs services.

Digitized by Google

LA GUERRE CONTINUE

Pendant que la vie municipale se rétablit petit à petit, les opérations militaires se poursuivent avec activité.

M. Gandner, chef de section des chemins de fer, donne à la municipalité provisoire des renseignements réconfortants sur la situation dans la région. L'éventualité d'une évacuation de Saint-Dizier n'a pas été envisagée.

Un soldat dit que le génie avait envoyé ici des hommes pour faire sauter la voie ferrée et qu'ordre a été donné ensuite de surseoir à ce travail.

La Compagnie de l'Est avait frété, à la suite de la panique du 6 septembre, un train de femmes et d'enfants d'employés qui devait s'arrêter à Is-sur-Tille. Mais, en raison de l'encombrement qui existait déjà dans la contrée, il fut impossible de débarquer à cette station. A Dijon, même difficulté. C'est à Pierrelate (Drôme) que le voyage prit fin.

Le communiqué officieux du 7 septembre soir paraît rassurant pour nous. Il n'est cependant pas complètement exact : jamais la voix du canon n'a été plus menaçante ; c'est un grondement ininterrompu.

Malgré tout, nous ne sommes pas, comme certains l'avaient prédit, pour être bombardés sans délai. Des gendarmes ont abordé du plus près qu'ils ont pu le champ des opérations militaires et, à l'aide de jumelles, ont acquis la conviction qu'il n'y avait en ce moment rien à craindre pour nous.

La lutte devient extrêmement violente. Le feu de l'artillerie française établie entre Pargny et Maurupt écrase les colonnes débouchant d'Etrepy. L'infanterie qui défendait Sermaize succombe sous la poussée. Dans la crainte d'être tournée, elle évacue la ville en flammes et se replie à travers bois vers Maurupt.

Le 8 septembre, le général de Langle porte tout l'effort sur Vitry.

Le 9, on n'entend que quelques coups de canon éloignés.

Le 10, les opérations sont poussées avec la dernière énergie. A 5 heures du matin, la canonnade recommence, si puissante, si proche apparemment que l'on croirait entendre le tonnerre gronder au-dessus de la ville.

Digitized by Google

Dans les rues, on ne voit presque personne. Les grosses pièces ébranlent l'atmosphère. Jusqu'alors le soleil dissipait un peu la tristesse de ces réveils sanglants. Aujourd'hui le ciel est à la pluie. Les craintes des jours précédents reparaissent.

Pourtant, d'après les dires d'un major qui arrive du champ de bataille, la situation ne s'est pas aggravée, au contraire ; l'artillerie française inflige à l'ennemi des pertes importantes.

A 11 heures, trois chariots de blessés traversent la ville à destination de l'hôpital auxiliaire de la Croix-Rouge. Un de ces hommes contredit les nouvelles relativement bonnes du matin. « Les Allemands, dit-il, sont à vingt kilomètres de Saint-Dizier. Ils veulent passer par cette ville et par Troyes. » Cité industrielle, nous sommes notés comme devant disparaître.

C'est sous ce présage que se rouvre le feu. Il doit, nous dit un sergent, durer toute la nuit.

La vérité pour cette journée, c'est que, autour de Maurupt, le 2e corps a violemment attaqué. L'armée de Langle est dégagée.

11 *septembre.* — La pluie a sans doute ralenti les opérations qui devaient avoir lieu la nuit dernière. Le canon a tonné de 6 à 8 heures du soir, et ç'a été tout. Ce matin, quelques coups venant de loin, calme complet le reste de la journée.

Un soldat du 120e d'infanterie, qui vient de conduire des blessés à l'hôpital-hospice, confirme la destruction de Maurupt. Il ajoute qu'un convoi de munitions allemand a été coupé.

A 8 heures du soir, le canon recommence à tonner.

Nos troupes ont reçu depuis quatre jours l'ordre de ne plus reculer. L'extrême limite de la défense dans nos pays est atteinte.

L'ennemi cède sur toute la ligne. Maurupt, Etrepy, Pargny, Sermaize sont finalement enlevés.

12 *septembre.* — La retraite allemande se précipite. Le 12e corps entre dans Vitry. Dans la Meuse, la 3e armée a livré depuis le 22 août des combats continuels contre l'armée du kronprinz, qui voulait tenter un coup décisif : couper nos armées par une trouée sur Revigny et acculer le général Sarrail sur la Meuse, tandis qu'un corps nouveau venu de Metz le prendrait à revers. Ce corps a dû se replier et l'armée Sarrail a pu se redresser vers le nord.

Le malaise qui pesait sur la ville depuis huit jours n'est plus aussi angoissant. L'espoir renaît que les Allemands n'entreront pas à Saint-Dizier.

Digitized by Google

Les convois de blessés continuent à arriver régulièrement. Dans l'après-midi, une voiture qui transportait quelques Allemands a été escortée jusqu'à l'hôpital. Des cris « A mort ! » ont été proférés. La municipalité provisoire a publié aussitôt un avis demandant aux habitants de laisser circuler librement les convois de blessés militaires, quelle que soit leur nationalité. « Il est, disait-elle, de la dignité française de respecter des hommes sans défense, et la municipalité se verrait dans l'obligation de réprimer les manifestations qui se produiraient. »

Les blessés français rapportent avec eux des souvenirs de la guerre. Certains découpent en morceaux des capotes d'uniforme allemand qu'ils distribuent aux personnes assez charitables pour leur offrir quelques douceurs.

Le 13 et le 14, la retraite allemande est générale ; la victoire de la Marne est complète.

APRÈS LA BATAILLE

La grande voix du canon s'est tue presque complètement pour nous. Le calme renaît dans les esprits. Après avoir senti l'ennemi à nos portes, nous ne pouvons nous défendre d'un mouvement de joie vite réprimé par l'idée qu'au loin la mitraille continue à faucher d'innombrables existences.

De Saint-Dizier, on se rend à Revigny, à Sermaize, à Pargny, à Maurupt. Beaucoup veulent voir dans toute l'horreur de leur dévastation les localités où s'est exercée la fureur des combats.

15 *septembre*. — Depuis plusieurs jours, j'entends parler du spectacle douloureux que présente le champ de bataille de Maurupt, et me voilà, sur un chariot de culture fourni et conduit par un réfugié des environs de Longuyon — les véhicules sont tous réquisitionnés par la troupe ou partis déjà pour les points où la guerre a semé ses ravages —, me voilà, dis-je, abandonnant la mairie pendant quelques heures, en route pour cette destination.

A Villiers-en-Lieu, à Saint-Eulien, nulle impression à noter ; mais, dans le bois, les arbres brisés par les obus et jonchant les fossés, les tentes de feuillage qui ont abrité des soldats, le sol piétiné de toutes parts marquent la première étape du triste pèlerinage qui doit aboutir aux ruines encore fumantes d'une jolie localité de 700 habitants.

Digitized by Google

Nous croisons des gens à la mine défaite qui viennent chercher dans les décombres quelques bribes de leur mobilier.

Çà et là, des sacs de soldats, des chevaux en décomposition, plusieurs charrettes.

Au coin d'une tranche et dans le fourré voisin, de longs alignements de tombes toutes fraîches, surmontées de croix fleuries.

Dans une voiture qui passe, un blessé allemand. Plusieurs personnes s'avancent pour le voir. Les longues heures qu'il a passées dans la forêt l'ont épuisé. Il tourne à droite, à gauche des regards inquiets.

Bientôt les ruines du village apparaissent, dominées par l'église, qui reste privée de son campanile et dont les ouvertures supérieures, dégagées de tout obstacle, semblent deux grands yeux fixés sur la désolation d'alentour.

Nous prenons à gauche du pays. Un factionnaire garde un amas incroyable d'armes, de cartouches, de sacs, de ceinturons Quelques casques allemands en mauvais état s'y trouvent mêlés.

Nous continuons notre émouvante excursion. Une équipe de soldats finit d'enterrer les morts. Un salut, un souvenir à tous ces braves qui sont tombés pour la patrie et qui vont dormir là, sous une paisible rangée d'arbres, pendant que le canon fait d'autres victimes.

Nous entrons dans le village. Cruelle ironie, une des rares choses intactes au milieu des pierrres, des briques calcinées, des poutres carbonisées, au milieu du néant qui a écrasé toute la vie d'une population laborieuse, c'est, sur un pan de mur épargné par les flammes, l'affiche portant l'ordre de mobilisation générale, l'affiche qui a marqué le commencement de l'épouvantable fléau déchaîné sur l'Europe.

Quand, après cela, nous nous serons arrêtés devant une maison dans laquelle est seul demeuré debout un lit avec ses rideaux,nous aurons vu à peu près tout ce qui reste de Maurupt.

Devant les ruines de sa maison, une jeune femme en pleurs donne à manger à un enfant. Elle est restée dans le pays jusqu'au moment où les bombes se sont mises à pleuvoir. Maintenant elle habite dans sa cave. Son mari est sous les drapeaux.

Dans le cimetière, un grand nombre de tombes ont été brisées par les obus.

De l'église est intact le sanctuaire avec sa grille en fer forgé sur

Digitized by Google

laquelle se détache en lettres dorées l'inscription « *O crux, ave, spes unica.* » Un autel latéral dédié au Sacré-Cœur et le baptistère n'ont pas été touchés.

La plus grosse des cloches a été retenue par la voûte ; on la voit couvrant à demi une rosace sur laquelle elle se tient menaçante ; la moyenne s'est brisée au milieu des décombres ; la plus petite est tombée dans le cimetière.

L'heure s'avance. Avec notre attelage assez lourd et mal éclairé par une lanterne que le conducteur a placée, à l'abri de la pluie fine qui tombe, sous la voiture nous rentrerons tard.

Dans le bois, la nuit est noire. Un vieillard et sa fille demandent grâce pour leurs jambes affaiblies et montent sur le chariot. Pendant la marche lente des chevaux qui nous ramènent, la jeune femme raconte qu'à Etrepy des Allemands se sont offert la fantaisie de prendre, sur des tables disposées pour cela, leurs repas dans le cimetière et qu'ayant à enterrer trois des leurs ils l'ont fait dans le même cimetière après avoir enlevé à l'église divers objets religieux qu'ils ont ensuite déposés sur les tombes...

Nous avons vu, provenant du champ de bataille de Maurupt, des cartes postales allemandes sans correspondance intéressante, un livre fatigué (le Nouveau Testament) en langue allemande également, un carnet de solde (Soldbùch). Mais beaucoup plus curieux est un document dont nous devons communication à l'obligeance de notre aimable vice-président de la Société des Lettres, M. Charmeteau : c'est une reconnaissance par avion trouvée sur le corps d'un officier tué à Maurupt et qui embrasse tout le périmètre Maurupt-Blesmes-Scrupt. A l'aide d'une légende, ce qui paraît être un camp, ce qui se trouve près de la voie ferrée, les batteries disposées en forêt ou près d'une route, les positions à garder ou à prendre, tout est indiqué avec soin. Au coin gauche du papier ce mot souligné au crayon bleu et suivi d'un point d'exclamation : *Wendinn.* Qui donc l'auteur de ce plan a-t-il voulu qualifier de Vandale ?

16 *septembre.* — Le blessé allemand que nous avons rencontré en allant à Maurupt n'a pu être guéri. C'était un soldat du 87e d'infanterie. Il a été soigné à l'hôpital de la Croix-Rouge. On rapporte qu'avant de mourir il a fait entendre qu'il était père de huit enfants et qu'il a proféré à l'égard de son empereur cette sentence : « Malheureux Guillaume ! »

Digitized by Google

LE PONT DE REVIGNY

La ligne de Revigny à Vouziers franchit la rivière d'Ornain à 1.500 mètres de la gare de Revigny, sur un pont à tablier métallique en trois travées d'une ouverture totale de 54 mètres.

Le 5 septembre, le Génie procédait à la rupture partielle du tablier dans les deux travées extrêmes de 16 m. 40 d'ouverture chacune.

Le 8 septembre, la Commission de réseau donnait l'ordre de déterminer le plus tôt possible les dispositions à prendre pour la réparation de l'ouvrage.

Après plusieurs tentatives d'approche, la reconnaissance complète du pont était faite le 12 septembre par la 22e compagnie du 5e régiment du Génie et la 4e section de la 7e division du Service de la voie.

La travée médiane de 21 m. 20 d'ouverture, qui n'avait pas été minée, était intacte.

Après cette reconnaissance, le chef de section, M. Gandner, proposait, pour la réparation provisoire du pont, des mesures qui étaient adoptées.

Le lendemain 13 septembre, l'outillage et le personnel nécessaires pour le sectionnement des fers étaient réquisitionnés à la maison Hachette et Driout et Cie, constructeurs à Saint-Dizier.

Le 15, il était décidé que les voies seraient rétablies au moyen de quatre paquets de neuf rails, placés chacun sur trois piles de traverses élevées sur une fondation en gravier.

A 13 h. 30, les équipes de la Compagnie commençaient l'établissement d'une estacade qui était terminée à 17 heures ; la voie provisoire était posée.

Le 16, à 13 heures, la seconde voie était rétablie. On procédait ensuite à la démolition de l'estacade.

Le 17, à 8 heures, un premier train passait sur la voie II, conduit par le capitaine Audouin, commandant la 22e compagnie du Génie, qui poussait une reconnaissance jusqu'à Sainte-Menehould.

A 11 heures, le rétablissement des deux voies était terminé.

La réparation proprement dite a été ainsi exécutée — véritable tour de force, comme la qualifiaient des personnalités compétentes — en 48 heures de temps, soit 24 heures de travail.

Digitized by Google

La circulation sur les deux voies a été reprise dans la soirée, suivant une consigne spéciale prescrivant le passage au pas dans la traversée du pont et interdisant à deux trains de s'engager simultanément sur l'ouvrage.

LES DENRÉES, LE RAVITAILLEMENT

Dès le 2 août, on avait envisagé la nécessité de rationner la population de Saint-Dizier à raison d'une livre de pain par jour et par personne ; cette mesure a pu être évitée.

Le moulin à meules de la rue Thiers, qui ne fonctionnait pas depuis un certain temps, a été remis en activité pour les besoins du moment.

De nombreuses personnes vont (23 août) à la mairie chercher des bons de pain.

A la fin du mois, certaines denrées deviennent rares. Les commerçants ne livrent le sucre que par demi-kilos ; on trouve difficilement le pétrole, l'essence, les allumettes.

La municipalité de Saint-Dizier, apprenant que celle de Vitry a mis l'embargo sur un bateau de sel, a fait diligence pour avoir une part du chargement : elle a obtenu 1.500 kilos.

Un approvisionnement sérieux existe à Bar-le-Duc ; la mairie s'occupe (27 août) de faire venir la plus grande quantité possible.

Quoique la saison soit encore bonne et que les fruits et les légumes soient en abondance dans les jardins, une gêne réelle commence à se faire sentir.

Une entente relative à la fabrication et à la livraison du pain était intervenue le 1er août entre la municipalité et les boulangers de la ville. Cette entente n'ayant pas été respectée, le maire prend, à la date du 1er septembre, un arrêté interdisant aux boulangers de porter le pain à domicile, groupe de Marnaval excepté, et de faire des pains autres que ceux de deux et trois kilos.

Le 8 septembre, Saint-Dizier manque de tabac. Il faut demander à la sous-préfecture si l'on peut s'en procurer à Wassy. Réponse affirmative.

Le 15 septembre, M. Albin Rozet, député, adressait de Bordeaux à la municipalité de Saint-Dizier le télégramme suivant :

Digitized by Google

« Je suis autorisé par M. Doumergue, ministre des Colonies, à vous faire savoir qu'il sera jeudi dix-sept courant, vers midi et une partie de l'après-midi, à la préfecture de Châlons, en mission du Gouvernement. Si les notables industriels de notre région veulent aller le voir à ce moment-là pour l'entretenir du ravitaillement économique, je leur conseille de le faire. J'ai remis déjà une note pressante et détaillée sur cette question à M. Doumergue en lui recommandant spécialement ceux qui viendront le voir à Châlons. » Comme suite à ce télégramme, plusieurs industriels de la région se rendaient au jour dit à Châlons. Après échange de vues, le ministre déclarait que le Gouvernement prendrait des dispositions pour faire accrocher aux wagons de voyageurs quelques wagons de marchandises, pour hâter la réouverture des banques, la reprise du travail dans les usines et pour accélérer la distribution de la correspondance industrielle au moyen de timbres spéciaux.

Le 16 septembre, la Commission de ravitaillement, représentée par M. A. Thomas, industriel, et M. Gallot, agriculteur, se rend en auto, accompagnée d'un membre de la municipalité, à Châlons pour un achat de sel.

A Vitry, que les troupes françaises occupent depuis cinq jours, nous croisons huit voitures de blessés allemands.

A grande allure nous traversons Loisy, Pringy, Songy, Togny, etc., sans rencontrer autre chose que des détachements de soldats, des autobus parisiens et surtout des convois de réfugiés.

Quand nous entrons dans la rue du faubourg de Marne, à Châlons, un interminable défilé de voitures de subsistances d'un côté, des chariots de blessés de l'autre, empêchent toute circulation.

Les Allemands ont été huit jours dans la ville. Ils ont trouvé à leur arrivée, nous dit un lieutenant de dragons, la plupart des maisons fermées. Ils se sont livrés au pillage et ont laissé partout les traces de leur malpropreté. Ils sont partis le 11 septembre et, quand les troupes françaises sont entrées, la ville offrait un aspect morne et désolé.

Les Allemands n'auraient pas été seuls à commettre des actes de rapine : par affiche, l'adjoint faisant fonctions de maire se plaint de pillage de magasin qui aurait eu pour auteurs des civils, et il ajoute que le renouvellement de ces excès entraînerait des punitions d'après les lois de l'état de siège.

Nous stationnons un instant devant une coopérative où arri-

Digitized by Google

vent quelques denrées. Les marchandises sont vendues avant même d'être déchargées...

Le sel se paie 20 centimes le demi-kilo à Saint-Dizier. La Commission fait un achat de 5.000 kilos pour approvisionner les commerçants. Le sel est une des préoccupations du moment. M. Rozet télégraphie de Bordeaux à la municipalité provisoire, le 18 septembre, de s'adresser pour renseignements sur cet article au maire de Croisic (Loire-Inférieure). « Ne pas demander, ajoute-t-il, le sel dans le Midi, la ligne P.-L.-M. étant encombrée. »

18 *septembre.* — D'une enquête prescrite par le commissaire militaire il résulte que les garages sont complètement dépourvus d'essence. On n'en trouve du reste dans aucun magasin de la ville.

Le 21 septembre, la préfecture annonçait que sous quelques jours un train spécial pourrait être réservé au ravitaillement du département. Les marchandises devaient être centralisées à Dijon

LES HOPITAUX, LES MALADES, LES BLESSÉS

4 *août.* — Le drapeau d'ambulance flotte sur l'Hôpital-Hospice, sur le Collège (siège de section de la Croix-Rouge) et sur l'Asile départemental, où des lits sont déjà prêts pour les blessés et malades.

Saint-Dizier est appelé à recevoir pendant la guerre des blessés et des prisonniers qui ne séjourneront pas dans la ville. Décision est prise dès le 5 août que les premiers seront dirigés sur les usines de la Tambourine, les seconds sur celles de MM. Hachette et Driout et C^ie^.

Pour faire face aux nécessités que pourront lui imposer les événements militaires, l'Hôpital-Hospice sollicite les bonnes volontés capables de lui assurer soit des dons, soit des prêts, soit des concours utiles.

Des lits, de la literie ont été mis en dépôt, du linge a été offert par des personnes charitables, et bientôt l'établissement était en mesure de tenir à la disposition de l'autorité militaire environ 200 lits. La Compagnie des Forges de Champagne avait consenti à ce que la voiture de sa Caisse de secours restât en permanence à l'hôpital pour le transport des blessés. De nombreuses dames et demoiselles avaient demandé à être, le cas échéant, employées

Digitized by Google

comme infirmières. Enfin un service de brancardiers avait été organisé (6 août).

Le 21 août, le commissaire militaire installé à la gare, commandant d'étapes, visite l'Hôpital-Hospice et rédige une consigne pour le transport des blessés de la gare à cet établissement et à l'hôpital auxiliaire de la Croix-Rouge.

L'Asile d'aliénés avait pris, comme on l'a vu plus haut, des dispositions pour recevoir des blessés militaires. Il lui est arrivé des soldats atteints de troubles mentaux, ce qui l'empêchera de donner suite à sa première idée.

Des trains de blessés commencent (30 août) à passer tous les jours à Saint-Dizier. Il est question d'établir pour eux à la gare une permanence de secours. Certains ont besoin d'aliments et de breuvages qu'il serait bon de pouvoir leur offrir. Le Comité de secours et l'Hôpital entrent en conférence le 1er septembre à ce sujet.

Le 2, la municipalité fait battre le tambour pour inviter les personnes généreuses à porter à la mairie des dons en nature destinés à procurer quelque soulagement aux blessés de passage.

Le 8, le commissaire militaire s'occupe de la réception des blessés qui arriveront au cours de la grande bataille engagée à ce moment. Il a jeté les yeux sur des locaux avoisinant la gare : hangar de la Compagnie de navigation H.-P.-L.-M., école Jean Macé, Malterie, Fort-Carré.

Le 12 août, M. Ed. Lang et M. André Giros, directeurs des usines de Marnaval, avaient offert 50 lits complets pour les blessés. Les forges disposaient d'un service d'infirmerie qui pouvait être utilisé. Une cuisine devait être établie sous le préau des écoles. Le 10 septembre, l'ambulance des Forges de Champagne est remplie de blessés. En une heure de temps, sans qu'on eût été prévenu, le fonctionnement a été complet. Ces blessés ne feront là qu'un court séjour. Ordre est donné de préparer leur départ pour le lendemain matin. Avec eux partiront trois à quatre cents hommes, blessés légèrement, qui doivent passer la nuit à l'école Jean Macé.

Digitized by Google

LA GARDE CIVILE

Le préfet de la Haute-Marne a pris le 2 août 1914 un arrêté instituant dans la ville de Saint-Dizier un détachement de gardes civils chargés de coopérer au maintien de l'ordre et de participer aux mesures de sûreté générale.

Le 3 août, une affiche de la mairie invitait tous les citoyens valides non astreints au service militaire à se présenter immédiatement pour former la garde communale prévue par l'état de mobilisation et chargée de veiller à la sécurité des personnes et des propriétés, de prévenir le maraudage.

Le 4 août, la garde est constituée. Son siège est au théâtre. Chef : M. Gallot, sous-économe à l'Asile d'aliénés ; sous-chef : M. Dautremont, agent d'assurances. Elle commence ses patrouilles à 10 heures du soir.

Deux hommes sont de service toute la nuit pour donner aux militaires arrivant à Saint-Dizier les renseignements dont ils peuvent avoir besoin.

La garde civile compte une trentaine de membres. Il y a aussi une vingtaine de gardes auxiliaires pour la surveillance du territoire.

Le 22 septembre, les ressources financières ayant besoin de grands ménagements, la situation d'autre part étant moins tendue dans notre rayon, les jardins enfin étant débarrassés de leur récolte, la municipalité décide de ne plus occuper les agents de police auxiliaires que quinze jours par mois. Un roulement sera établi, et ceux qui auraient du travail pourront se retirer. Deux d'entre eux déclarent aussitôt avoir trouvé de l'occupation ; leur démission est acceptée.

Des remerciements sont adressés aux citoyens qui ont aidé à assurer l'ordre depuis l'ouverture des hostilités.

A la date du 24 septembre, les agents de police auxiliaires restent au nombre de 14 ; la garde civile se compose de 24 unités.

Digitized by Google

PASSAGES DE TROUPES

6 *août.* — Dix-huit autobus parisiens remplis de soldats traversent la ville.

9 *août.* — Les trains militaires se succèdent depuis plusieurs jours avec rapidité. Les soldats sont joyeux comme s'ils partaient pour une fête. On voit des Auvergnats danser la bourrée dans les wagons. Une musique joue la *Marseillaise* et le *Chant du départ.* Le bruit en arrive jusqu'en ville, où l'on vient d'apprendre la prise de Mulhouse. Tout cela fait battre les cœurs et confirme l'espoir que l'on a dans le succès.

10 *août.* — Nous venons de voir passer aux Briqueries un train chargé de soldats et de canons. Pendant un court arrêt, des femmes qui attendaient à la barrière ont jeté aux militaires des bouquets qu'ils ont saisis avec bonheur.

La veille, sur la place, des jeunes filles demandaient comme souvenir aux soldats une fleur des gerbes qui ornaient leurs bicyclettes ou les voitures dont ils avaient la direction.

4 *septembre.* — Beaucoup de personnes stationnent aux abords de la gare et du raccordement de la ligne stratégique pour voir passer les trains militaires. On donne aux soldats des fruits, des gâteries. L'un d'eux rapporte du feu un casque allemand, un autre une lance, un troisième une tunique dont il fait des morceaux pour les offrir aux curieux.

5 *septembre.* — Deux régiments d'artillerie, après avoir stationné quelques heures dans les champs avoisinant la gare, ont été embarqués à destination de Brienne.

18 *septembre.*— Quatre agents de la Sûreté générale demandent des billets de logement comme militaires suivant les armées en campagne. Voyagent en automobiles, accompagnés de leurs chauffeurs.

LES ALLOCATIONS MILITAIRES

La loi du 5 août 1914 stipule que les familles nécessiteuses des militaires des armées de terre et de mer appelés ou rappelés sous les drapeaux auront droit, pendant toute la durée de la guerre,

Digitized by Google

à une allocation journalière de 1 fr. 25 avec majoration de 50 centimes par enfant de moins de 16 ans à la charge du soutien de famille.

A la date du 15 août, 600 demandes environ sont déposées à la mairie.

Une Commission cantonale chargée d'examiner les dossiers a été nommée par arrêté préfectoral du 12 août. Elle est composée de MM. de Montcourt, percepteur, président ; Gruot directeur d'école ; Louis Lefèvre, avocat, qui, n'ayant pu, pour raison de santé, accepter le mandat, est remplacé (arrêté du même jour) par M. René Gouthière, publiciste.

Pour accomplir sa tâche de la première heure, la Commission a trouvé le précieux concours d'instituteurs, d'institutrices et d'autres personnes dévouées qui l'ont aidée à mener son travail aussi rapidement qu'il était possible de le faire.

Le 31 août, le nombre des demandes était de 1.481, dont 1.175 pour Saint-Dizier et 306 pour les communes du canton.

A une note du sous-préfet qui l'invitait à présenter ses observations sur la mise en application de la loi la Commission répondait :

« Le délai qui nous était imparti pour la transmission des dossiers était vraiment insuffisant. Les instructions que nous avons reçues portaient comme limite le 20 août ; nous avons tenu compte de l'urgence résultant des événements, mais, malgré notre bonne volonté, la Commission ayant commencé à fonctionner effectivement le 17 août, nous n'avons pu faire nos premiers envois que le 20.

Des doubles emplois existaient dans les demandes : certains émanant de postulants qui craignaient de voir une première lettre s'égarer ; certains de solliciteurs pressés qui, après quelques jours d'attente, s'étonnaient de ne rien recevoir ; certains enfin de personnes qui, par leur situation, se croyaient autorisées à formuler deux requêtes différentes. Nous avons dû, par exemple, annuler des demandes faites en double dans des maisons où vivent en commun des ascendants et descendants, ceux-ci et ceux-là se jugeant aptes à l'admission parce qu'un mobilisé les a de part et d'autre privés de leur soutien.

Parmi les auteurs des lettres qui nous ont été soumises, un certain nombre expriment peu clairement leur cas : on s'y perd dans

Digitized by Google

une énonciation de motifs interminable, dans une liste généalogique remplie d'obscurités.

Nous avons fait convoquer d'urgence les auteurs de ces épîtres pour avoir d'eux les renseignements nécessaires. Après quelques questions, plusieurs ont reconnu volontiers que leur cas relevait non de la loi qui avait créé notre Commission, mais des dispositions d'assistance ou des mesures municipales instituant des secours en nature pendant la durée de la guerre.

Pour obtenir un meilleur résultat — mais c'était toujours le temps qui manquait —, il aurait fallu que les intéressés apportassent eux-mêmes leurs demandes et fournissent sur-le-champ les explications indispensables. Cette démarche aurait éclairé la Commission sur bien des particularités ; elle aurait peut-être aussi prévenu certaines demandes faciles à formuler par écrit, mais incapables, vu la situation de leurs auteurs, de tenir devant un interrogatoire.

Au sujet des allocations, nous aurions pu nous trouver gênés par les termes des instructions reçues, les unes nous invitant à être larges dans les attributions, les autres nous recommandant de ménager les finances publiques.

Certains dossiers très complets nous ont permis d'établir une échelle correspondant aux besoins reconnus : notre tâche a été, avec de tels éléments, beaucoup plus facile et nous avons trouvé dans l'examen de ces demandes la persuasion de décisions absolument conformes à la justice.

Guidés, au surplus, dans l'intégralité de notre travail, par l'impartialité la plus absolue et la volonté de remplir au mieux notre mission, tenant constamment compte des avis formulés par les municipalités, nous avons, chaque fois que la mesure nous paraissait équitable, réduit les allocations dont les bénéficiaires jouissaient — en proportion insuffisante il est vrai — de moyens pour parer aux nécessités du moment.

Comme tous les mouvements généreux, celui que le Gouvernement de la République vient de faire donnera lieu sans doute à quelques abus d'un contrôle impossible ; mais aussi combien de misères, résultat parfois de l'imprévoyance, réelles et poignantes quand même, appellent un soulagement !

Plusieurs postulants nous ont questionnés déjà pour savoir quand ils pourraient toucher leurs allocations. Nous savons que les

Digitized by Google

dernières formalités d'instruction ne tarderont pas à être remplies et que bientôt les familles sans travail et sans appui devront aux pouvoirs publics une atténuation appréciable de leur dénuement ; et c'est dans ce sens que nous avons répondu, persuadés qu'aucun retard ne serait apporté dans la délivrance des pièces administratives impatiemment attendues. »

Le 5 septembre, le percepteur annonce que le premier paiement des allocations aux familles nécessiteuses de militaires sous les drapeaux se fera le lendemain dimanche, à 8 heures du matin, partie à son bureau, partie à la mairie. Cette opération nécessite une somme de 66.480 francs.

LE RECOUVREMENT DES IMPOTS

Le 21 septembre était publiée la note suivante :

« Le sous-préfet de l'arrondissement de Wassy compte sur la bonne volonté et l'esprit patriotique des habitants de la ville de Saint-Dizier pour faciliter la recette des impôts et taxes assimilées.

« Dans les circonstances actuelles, les ressources financières du pays constituent un des éléments les plus précieux de la défense nationale. Tous les Bragards le comprendront. Le sous-préfet de Wassy compte donc que les avertissements adressés par M. le percepteur des finances et par M. le receveur municipal recevront le meilleur accueil de la population de Saint-Dizier.

« Messieurs les contribuables dont les ressources constatées sont suffisantes pour accomplir le devoir patriotique du paiement de l'impôt sont avertis qu'au cas où ils ne répondraient pas à ces avertissements ceux-ci seront suivis des poursuites légales. »

LES RÉFUGIÉS

A 6 heures du soir, le 30 août, une charrette traînée par un mulet arrive sur la place. A l'intérieur sont quatre enfants, dont deux très jeunes. La mère raconte les péripéties du voyage, pendant que son mari va demander un gîte à la mairie. Cette famille vient de Wattronville (Meuse). La municipalité l'envoie à l'ancien hôpital.

Digitized by Google

Le 1er septembre, à 4 heures et demie, une douzaine de personnes des environs d'Etain, des cultivateurs dont la ferme a été brûlée, à qui on a pris huit chevaux et qui ont laissé chez eux un nombreux bétail, s'arrêtent à Saint-Dizier. Leur équipage se compose d'un chariot à moisson sur lequel sont étalées quelques bottes de foin. Les voyageurs stationnent un moment près du théâtre. La foule les entoure, écoute le récit de leur fatigante odyssée. Une collecte ouverte à leur profit donne une vingtaine de francs. Le chariot et les deux chevaux qui le traînaient sont remisés dans une écurie en attendant que les malheureux émigrants aient pris une décision relativement à l'itinéraire qu'ils doivent suivre. Peu de temps après, les hommes ont trouvé de l'ouvrage à Saint-Dizier : la caravane ne va pas plus loin.

Le 3 septembre, des réfugiés de diverses localités arrivent par chemin de fer et par chariots. Certains sont dans un dénûment complet : ils sont obligés de demander du pain à la mairie.

Le 4, c'est tout un convoi qui arrive de Vanault-les-Dames : voitures de cultivateurs chargées de literie, conduites et escortées par des chevaux, important cortège qui se divise sur la place pour prendre les rues Thiers et Gambetta. Triste spectacle que tous ces gens partant, avec leurs maigres bagages, sans destination définie, fuyant leur pays pour échapper aux horreurs de la guerre !

Le 9, les émigrants encombrent la ville et ses abords. Plusieurs demandent à être rapatriés. Ils s'enquièrent de la situation de leurs communes. Les uns voudraient prendre la route de Vitry, et au delà de Perthes le passage leur sera interdit ; d'autres désirent gagner des localités de la Meuse où se trouvent encore des troupes. Le commandant d'armes et la gendarmerie sont d'accord pour déclarer que le départ de ces émigrants, dont beaucoup sont campés sur les places un peu détournées ou dans la plaine, doit être retardé de quelques jours.

Le 11 septembre, M. de Hédouville, curé de Gigny, vient à la mairie soumettre l'idée d'une quête pour les réfugiés. Il est décidé que ses collègues de la Ville et de la Noue seront avisés de son initiative. L'appel a, dès le lendemain, produit effet : M. Courtois a donné 100 fr., M. le curé de Notre-Dame a mis une somme égale à la disposition de la Commission chargée de répartir les secours. D'autres offrandes sont venues renforcer l'actif de la caisse. Des

Digitized by Google

dons en nature ont été faits : habits, chaussures, linge ; et tout cela est parti en un clin d'œil.

M. Lang, directeur des Forges de Champagne, a offert pour 100 fr. de bons de pain.

Une maternité a été installée au pensionnat de Mlle Saleur, et la charité privée a dirigé là du vin vieux pour les mères, des layettes pour les nouveau-nés.

14 *septembre.* — Beaucoup de réfugiés voudraient repartir. Nous demandons à la gare si quelques communications sont rétablies avec les environs : il n'y en a aucune. Des tentatives vont être faites pour avoir une solution. Rien donc à faire par voie ferrée pour le moment.

Les forges d'Eurville demandent d'autre part si la navigation est remise en activité entre Saint-Dizier et Vitry pour le rapatriement des réfugiés. Nous transmettons la question à l'administration des Ponts et Chaussées. Il nous est répondu que les bateaux ne pourront circuler avant huit jours au moins.

Entre temps, la mairie d'Eurville a pu, pour les émigrés de la région des Ardennes réfugiés sur son territoire, utiliser la voie fluviale et rapatrier ceux qui désiraient partir.

Ici les distributions de bons de pain et de vêtements dus à de généreuses personnes sont très fréquentées. Beaucoup de ces réfugiés manquent de tout. Par ces journées de pluie déjà froide, certaines femmes sont à peine vêtues : un léger jupon couvre leurs hanches amaigries par les privations et par des semaines de voyage, de fuite sur les routes où les menaces du canon les ont poussées sans but déterminé.

Le 16 septembre, la préfecture fait savoir que l'Etat prendra désormais à sa charge les dépenses afférentes au logement, à la subsistance et à l'entretien des évacués ou réfugiés dénués de ressources et incapables de pourvoir eux-mêmes à ces dépenses par le travail.

En réponse à cet avis, la municipalité adressait le 19 septembre au sous-préfet de Wassy l'exposé ci-après :

« Par votre lettre du 16 courant, vous avez bien voulu nous informer que l'Etat prendrait à sa charge les dépenses afférentes au logement, à la subsistance et d'une façon générale à l'entretien des évacués ou réfugiés dénués de ressources et incapables de pourvoir par leur travail à leur subsistance. Tous les émigrés présents sur le

Digitized by Google

territoire de Saint-Dizier se trouvent à peu près dans ce dernier cas. Les industries, vous le savez, chôment en ce moment et nous sommes assaillis de demandes de secours provenant d'habitants qui ne trouvent pas à s'occuper.

« Nous avons donc, dès le premier jour, fait des distributions de bons de pain qui ont varié, du 9 au 18 septembre, entre 694 et 1.756 kilos.

« La dernière est d'hier. Elle a profité à 2.200 personnes. En tenant compte de ce qu'un certain nombre d'émigrés ne se présentent pas pour avoir des secours, on peut évaluer à 3.000 le nombre de ceux qui se trouvent encore actuellement à Saint-Dizier. Pour faire face à toutes les nécessités, il aurait fallu des ressources importantes dès le début. Nous avons agi d'urgence en acceptant des dons particuliers qui nous ont permis de soulager les plus pressantes misères. Nous avons logé des familles dans les locaux municipaux qui pouvaient les recevoir. Dans plusieurs maisons, un asile a été ouvert à ces malheureux.

« Un pensionnat de la ville a été converti en maternité ; plusieurs femmes avaient en effet besoin de soins indispensables à leur état et nous ne pouvions les laisser en communauté avec les autres émigrés.

« Ensuite sont venus quelques malades qu'il fallait aussi placer dans un local spécial. Nous avons fait dans ce but préparer des salles de l'ancien hôpital, où des lits avaient été disposés.

« L'état de dénûment dans lequel se présentent certains émigrés fait peine à voir.

« Des femmes parties de chez elles avec des vêtements d'été, avec des chaussures déjà fatiguées, entreprennent à pied un long voyage pour regagner par étapes leur pays ou le domicile de parents plus ou moins éloignés. S'il était possible d'organiser des trains pour acheminer ces évacués ou réfugiés, au fur et à mesure de la reprise du trafic, vers les localités qu'ils ont dû abandonner, ce serait, pour eux et pour les communes où ils séjournent, un grand soulagement.

« Tout au moins devrait-on pouvoir délivrer à ceux qui ne peuvent marcher longtemps, aux femmes, aux hommes d'un certain âge, aux chétifs, aux affaiblis, des billets de chemin de fer à la charge de l'Etat.

« Nous avons ici des émigrés de la Marne, des Ardennes, de Bel-

Digitized by Google

gique : un grand nombre voudraient se rapprocher petit à petit de leur foyer.

« Quant à ceux dont la demeure a été anéantie, peut-être formeront-ils des groupements comme ceux dont parle votre lettre en sa dernière partie. Jusqu'ici aucune indication n'apparaît à leur sujet.

« Nous estimons néanmoins que 2.000 émigrés environ séjourneront encore quelque temps à Saint-Dizier. »

Le 28 septembre, les réfugiés belges et français qui se trouvent à Saint-Dizier et ont des enfants d'âge scolaire dont le placement pourrait être effectué par les soins des instituteurs et des institutrices sont invités à les faire inscrire à la mairie.

LE TRICOT DU SOLDAT

Le préfet de la Haute-Marne a envoyé le 24 septembre aux maires du département une lettre faisant appel aux sentiments patriotiques de tous en faveur de l'œuvre du « Tricot pour le Soldat ».

« Un grand mouvement de solidarité, écrit-il, s'est affirmé et s'accroît chaque jour dans le département en vue d'assurer à nos chers soldats blessés les secours dont ils ont besoin

« Mais l'œuvre n'est pas achevée : non seulement des ressources importantes sont encore nécessaires pour les soins aux blessés, mais il faut songer aussi à ceux qui sont au combat et que les rigueurs de l'hiver vont bientôt atteindre.

« Un appel vient d'être fait par l'autorité militaire pour procurer à chaque soldat des vêtements de dessous susceptibles de les protéger contre le froid et contre l'humidité.

« M'associant de tout cœur à cette démarche, je viens vous prier de demander à tous ceux de vos administrés qui sont à même de le faire un nouveau sacrifice et un nouvel acte de générosité.

« Les dons en nature (jerseys, tricots, caleçons et chaussettes de laine) pourraient être envoyés directement aux dépôts des corps, à Chaumont et à Langres.

« Les dons en argent pour l'achat d'un des objets indiqués ci-dessus seront centralisés à la préfecture, où Mme Jossier s'occupera personnellement des acquisitions à faire.

« Je me suis mis en rapport avec une maison de commerce de la

Digitized by Google

région qui m'a indiqué les prix suivants : tricot de laine, 4 fr. 25 ; caleçon de laine, 2 fr. 50 ; une paire de chaussettes de laine, 1 fr. 25.

« C'est donc à l'un de ces objets ou à un lot comprenant un ou plusieurs de ces trois objets réunis que pourra s'appliquer le don de chaque souscripteur... »

25 *septembre*. — Mme la directrice de l'Ecole maternelle de la Noue demande à employer en acquisitions d'articles de lainage et tricot pour la troupe le crédit de 80 fr. qui lui était ouvert annuellement au titre « achat de jouets pour les enfants ».

28 *septembre*. — Le personnel enseignant a, sur les indications de l'Inspection académique, pris l'initiative d'une quête et de travaux destinés à procurer aux combattants des chaussettes, des tricots, des caleçons, tous les menus objets en un mot qui pourront les prémunir contre les rigueurs de l'hiver.

La municipalité donne à cette œuvre patriotique son approbation la plus vive et, pour répondre à plusieurs questions qui lui ont été posées, elle informe la population que :

1° Les dons avec adresse personnelle seront envoyés à leur destination propre :

2° Les offrandes ayant un caractère général seront en tout état réservées au 20e corps d'armée, dont notre ville fait partie.

LA CIRCULATION

Par ordre de l'autorité civile (8 août), la circulation de nuit des automobiles, véhicules de toutes sortes et piétons a été interdite.

Les fonctionnaires (mairie, chemins de fer, etc.) peuvent circuler à pied s'ils produisent une carte d'identité ou un sauf-conduit. Les médecins qui auraient à circuler pour cas urgents seraient conduits par un homme de garde à la mairie, où un agent de l'autorité civile locale doit être désigné pour les accompagner.

Les habitants sont prévenus à son de caisse d'avoir à tenir compte de ces instructions. A partir de 9 heures du soir, la place est barrée. La consigne interdisant le passage est très sévère.

Le capitaine Kæstler, commandant d'armes, écrit le 17 septembre que les ordres relatifs aux autos sont mal exécutés. Le général commandant la 20e région lui signale l'existence d'autos servant au louage. Le capitaine demande les numéros des voitures

Digitized by Google

existantes et fait réquisitionner l'essence qui peut rester disponible. Il rappelle aux possesseurs d'autos qu'ils ne peuvent, sans permis bleu, valable pour une seule fois, circuler hors de la ville.

19 *septembre.*— Visite au commandant d'armes pour lui demander de lever la consigne qui prive la ville de toute lumière à partir de 9 heures du soir.

Cet ordre a été donné lors de la présence à Saint-Dizier d'un état-major et, tant que l'ennemi a été à proximité, il a été reconnu qu'il devait être respecté. Aujourd'hui que la situation n'est plus la même, un bec de gaz allumé de place en place rendrait service.

— Aucun inconvénient, déclare le commandant.

Ce soir donc on ne sera plus dans les ténèbres épaisses à travers lesquelles il était difficile de circuler.

28 *septembre.* — La Délégation spéciale a été invitée aux obsèques de M. Colson, maire d'Humbécourt.

Nous allons solliciter du commissaire militaire un sauf-conduit pour nous rendre en auto dans cette commune. Refus. Les instructions relatives à la circulation des automobiles sont devenues de plus en plus sévères parce que des Allemands ont été signalés comme voyageant avec ce genre de véhicules après avoir endossé les uniformes français. Le commandant d'armes reconnaît que ce n'est pas notre cas, mais les consignes doivent être observées.

Le 29 au matin, je me rends à pied à Humbécourt...

A mon entrée dans le village, je vois sur le pas d'une porte un compatriote en uniforme militaire, un réserviste de haute et forte taille qui à l'aide d'une ficelle a mis une rallonge à son ceinturon (1).

Nous causons une minute. Il est là comme garde et m'offre de me faire visiter le poste, composé de 18 hommes, dont il fait partie.

Treize couchent dans une pièce, sur la paille, avec de bonnes couvertures ; deux dans un cabinet adjacent ; le cuisinier dans la pièce voisine, qui sert de salle à manger ; le caporal et le sergent dans une autre partie de la maison.

Chaque homme touche par jour 2 fr. 50. Avec cette solde et les dons que les habitants se plaisent à faire, en légumes notamment, la vie n'est pas trop dure.

Au moment où j'entre dans la cuisine, celui qui s'occupe de la

(1) M. Gaston Roussel conservateur du Musée municipal de Saint-Dizier.

Digitized by Google

préparation des mets accommode des concombres dans un vaste récipient, et il coupe pour cela en menus morceaux des échalotes, encore des échalotes.

Dans le dortoir sont rangés quelques souvenirs de la guerre : une capote allemande, une pointe de casque écrasée, à laquelle sont restés adhérents des cheveux du soldat qui portait la coiffure. Pauvre relique, à laquelle le possesseur paraît attacher un grand prix...

COLLABORATIONS ADMINISTRATIVES

Avant de clore cette partie de notre récit, nous devons ajouter à quelques noms indiqués dès le début ceux de citoyens qui ont prêté leur concours à l'administration municipale au commencement ou au cours de la première période de guerre.

Se sont occupés du ravitaillement (farine, pain, boucherie, fournitures en général) : MM. Henri Buret, ancien boulanger, Paul Fayon, Gallot, conseiller municipal, Gérard, directeur de la Société de consommation, Jules Pestre, Henri Pièrre, Tournot.

Le service des réquisitions de lits, véhicules de transports, etc., était assuré par MM. Auproux, agent d'assurances, Ambroise Choux, Emile Courtois, Darcémont, Gaviard, Gruot.

Les distributions de pain étaient faites par MM. Barthel, comptable, Billet, Chevallier, Paul Durand, Lucot, Moreau.

Secrétariat : MM. David, Cornuet, Gérardin, Mougée.

Affaires financières : MM. R. Foissy, V. Stoquiaux.

Service des eaux : M. A. Bédet.

*
* *

Août et septembre 1914 ont été pour Saint-Dizier deux mois particulièrement mouvementés.

Des émotions nouvelles nous viendront par la suite : la guerre en effet n'est pas terminée.

Au moment où elle était déclarée, nous avions en lecture un ouvrage édité après la campagne de 1870, dont il parle du reste souvent. Ce « Manuel des connaissances militaires pratiques », définissant le rôle des chemins de fer au point de vue stratégique,

Digitized by Google

s'exprime ainsi : « On peut prévoir que, dans les guerres futures, les chemins de fer permettront aux nations belligérantes d'amener en peu de temps sur le théâtre d'opération toutes les ressources qu'elles posséderont en hommes, en munitions, en vivres et en argent. Par suite, toutes les forces et tout l'avoir d'un pays pourront entrer immédiatement en jeu, ce qui limitera singulièrement la durée des guerres. »

Quand celle en cours a éclaté, il était admis que le cauchemar se dissiperait bientôt ; mais le terme de quelques mois au plus que l'on assignait aux hostilités est devenu présomption, déception.

Le 22 septembre, le *Journal officiel* publiait un rapport de MM. Viviani, président du Conseil, Ribot, ministre des Finances, Malvy, ministre de l'Intérieur, relatif à l'émission des bons départementaux et communaux. « La guerre, disait ce rapport, sera sans doute longue et la victoire générale dépend de l'énergie que nous mettrons à garder jusqu'au bout la disposition de nos ressources financières. » Ces lignes étaient de nature à susciter les plus graves réflexions.

La guerre n'est pas finie ; elle ne fait que commencer.

OCTOBRE

LE SUCRE MANQUE, LE PAIN MENACE DE MANQUER

Le mois d'octobre débute par une disette de sucre : toute la production des raffineries Lebaudy, Say et Sommier est réquisitionnée. On s'était adressé à une sucrerie de Lyon : elle est fermée. Sermaize enfin ne pourra reprendre sa fabrication que dans trois semaines.

La Commission de ravitaillement est obligée d'écrire (7 octobre) à la préfecture pour l'informer que la ville est menacée de manquer de pain. Des marchés avaient été passés pour 1.800 sacs de farine. A raison de 50 sacs par jour, le ravitaillement était assuré pour

Digitized by Google

plus d'un mois. Mais les cultivateurs, manquant de bras pour le travail manuel, de pétrole pour l'alimentation des moteurs, ne battent pas le grain qui se trouve dans leurs granges. La Commission demande à la préfecture si elle n'a pas d'indications à lui donner en l'occurrence et, le jour même, un meunier des environs part pour Paris afin de voir s'il ne pourrait, par l'intermédiaire de la Bourse du commerce, obtenir du grain.

Le 9 octobre, les maires du canton sont convoqués pour le lendemain samedi, à 3 heures, à l'hôtel de ville. La Commission de ravitaillement leur demande de faire battre leur blé le plus tôt possible. Ils promettent dans ce but, près de leurs administrés, les démarches nécessaires. Le soir, la Commission a pu trouver, à Troyes, dans des conditions avantageuses, une certaine quantité de grain qui permettra d'attendre d'autres disponibilités.

Le 11, une bonne nouvelle arrive : la préfecture de Chaumont offre à la ville un wagon de pain de troupe à titre gratuit. Aussitôt la mairie cherche un réfugié de bonne volonté, avec cheval et voiture, pour effectuer le camionnage. Avec ce pain, on fera une distribution aux indigents de la ville et une aux réfugiés.

Les denrées en général sont rares. Les wagons de marchandises demandés par la voie administrative n'arrivent pas. Certains intermédiaires profitent de la situation pour faire des prix excessifs.

Une maison qui a reçu du pétrole (19 octobre) est assiégée. L'arrivage est enlevé en peu de temps au prix de 60 centimes le litre.

Le commerce est strict en ce qui concerne la vente au comptant. Quelques marchands font des difficultés pour fournir sur le vu de bons délivrés par la ville. Même contre argent, quelques-uns ont leur clientèle attitrée et préférée. Une réfugiée se plaint (20 octobre) à la mairie parce qu'une maison lui a refusé de la bougie qu'elle demandait espèces en mains.

D'autres plaintes sont formulées parce que certains magasins surtaxent les denrées ou obligent les acheteurs à prendre des articles déterminés pour obtenir ceux dont ils ont besoin. Le maire publie un avis pour mettre fin à cet état de choses et taxe (17 octobre) les articles suivants : bougie, 1 fr. 25 les 500 grammes ; sucre, 1 fr. 05 le kilo ; café, 0 fr. 75 le quart ; sel, 0 fr. 30 le kilo.

Digitized by Google

BEAUCOUP DE RÉFUGIÉS VOUDRAIENT ÊTRE CHEZ EUX

Le rapatriement des réfugiés, qui demandent en grand nombre à regagner leurs localités respectives, n'est pas facile. La mairie a épuisé les moyens en son pouvoir pour obtenir des mesures promptes et décisives à cet égard, mais la situation des armées ne favorise pas l'initiative qui a été prise.

Le 4 octobre parvient le télégramme suivant :

« Gouverneur Verdun et commandant d'armée signalent que réfugiés et évacués rentrent en grand nombre à Verdun et régions avoisinant la place. Des ordres sont donnés pour qu'ils ne puissent franchir la ligne Bar-le-Duc-Lérouville. Aucun sauf-conduit ne sera délivré pour ces destinations et en général pour les places fortes, et les intéressés seront maintenus dans zones de refuge. »

1.320 réfugiés se présentent à la distribution de pain du 5 octobre.

Ce même jour, une dépêche officielle informe que le rapatriement des réfugiés est formellement interdit pour les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Aisne, de la Meuse, des Vosges, de la Meurthe-et-Moselle, des Ardennes, de l'Oise, ainsi que pour toutes les communes du camp retranché de Paris. En ce qui touche les départements de la Marne et de Seine-et-Marne, seuls les rapatriements pour la partie de ces départements située au sud de la rivière Marne sont autorisés. « Les réfugiés qui n'obéiraient pas à ces prescriptions et particulièrement ceux qui voudraient se diriger sur Verdun et la région avoisinant la place s'exposent aux plus graves mécomptes. Des réquisitions de transport gratuit seront délivrées pour les réfugiés indigents. »

Le 6 octobre, le général commandant la région adressait au commissaire militaire, qui le communiquait à la mairie, le télégramme suivant : « Veuillez prescrire toutes mesures nécessaires pour que les réfugiés ou évacués arrivant à votre gare ne soient en aucun cas acheminés vers l'avant, d'où ils seraient expulsés. »

La situation de toutes ces familles chassées de leur pays par les hostilités réclamait une sollicitude particulière. Une pétition revêtue de 107 signatures arrivait à la mairie le 23 octobre, déclarant insuffisants les secours donnés jusqu'alors. Une circulaire

Digitized by Google

transmise par la sous-préfecture fixait enfin les devoirs des communes vis-à-vis des nécessiteux évacués de régions envahies par l'ennemi : logement, subsistance, habillement, chauffage, le tout remboursable par l'Etat.

Du 8 septembre au 20 octobre, il a été distribué aux réfugiés 17.425 kilos de pain ordinaire, 1.410 kilos de pain de guerre. Les souscriptions ouvertes en leur faveur avaient produit 1.573 fr. 45. Les dépenses avaient été (maternité, entretien d'enfants à l'ancien hôpital, achats de sucre, chaussures, vêtements, etc., et secours en espèces) de 941 fr. 75. M. Paul Durand, qui tenait avec une scrupuleuse régularité la caisse des réfugiés, avait donc une disponibilité de 631 fr. 70 à employer pour des besoins de même ordre.

* * *

2 *octobre.* — Une dépêche du grand quartier général de Paris ordonne l'arrestation, aux fins d'interrogatoire et d'acheminement vers les dépôts fixes, de soldats isolés de nationalité belge ou anglaise qui errent dans diverses parties du territoire de la zone des armées. Cette mesure est prescrite parce que les uniformes des deux armées peuvent être utilisés pour des pratiques d'espionnage.

5 *octobre.* — Dans l'après-midi, un aéroplane blindé, armé d'une mitrailleuse, atterrit dans le voisinage du bois de la Haie-Renault.

6 *octobre.* — Un cantonnier appartenant à la territoriale passe porteur d'une note du 29 septembre lui enjoignant de se rendre à Ay pour être occupé aux travaux de relèvement des ponts.

13 *octobre.* — Le chef de la Garde civile écrit au maire qu'il ne lui est pas possible de continuer un service d'ordre à la perception en raison du très grand nombre de personnes qui se présentent pour toucher les allocations militaires et de la défectuosité des locaux. « Hier, ajoute-t-il, les gardes ont eu un mal trop grand : un a été blessé à une main, un autre a eu sa ceinture arrachée. Je ne puis imposer aux hommes une telle tâche. »

14 *octobre.* — Le personnel enseignant, qui s'est chargé de centraliser les dons pour procurer aux soldats des chaussettes, tricots, caleçons, etc., a déjà reçu de nombreux objets de cette nature et environ un millier de francs en argent.

Digitized by Google

LES CONSCRITS FONT LEUR TOURNÉE

Les conscrits ont demandé (16 octobre) à se livrer à leur manifestation habituelle à l'occasion de la réunion du Conseil de revision qui doit se tenir le lendemain : l'autorisation a été donnée en rappelant que, dans les circonstances présentes surtout, le drapeau français doit être porté avec dignité, qu'en un mot la journée du 17 octobre ne doit donner lieu à aucun reproche au sujet de la tenue des futurs défenseurs de la patrie.

17 *octobre.* — C'est aujourd'hui que se réunit le Conseil de revision pour la classe 1915, les ajournés des classes 1914 et 1913 et les exemptés et réformés des classes 1914, 13, 12, 11 et 10.

Les conscrits usent de la faculté qui leur a été donnée de se promener en ville avec drapeau, grosse caisse, tambour et clairon. Mais ils ne commencent que tard leur tournée, et c'est par courtes intermittences seulement que l'on entend leur fanfare traverser les rues.

Il y a deux ans, les jeunes gens de la classe ont, à pareille occasion, crevé les deux peaux de la grosse caisse de l'Harmonie municipale. Cette année, les conscrits, pour deux raisons, ne causeront pas de tels dégâts : la grosse caisse d'abord, qui est d'un modèle nouveau, n'a plus qu'une seule peau ; en outre les conscrits la ménagent suffisamment pour qu'elle ne soit pas détériorée.

L'ABSINTHE EST INTERDITE

En vertu d'instructions données précédemment par l'autorité militaire, la vente de l'absinthe aux militaires et à la population civile est interdite.

Le préfet de la Haute-Marne a, de son côté, pris le 15 octobre un arrêté dans le même sens : « Pendant la durée de l'état de siège, la vente de l'absinthe et des boissons similaires visées par les lois des 30 janvier 1907 et 26 décembre 1908 est interdite dans les débits de boissons de la Haute-Marne. Le colportage de l'absinthe et des boissons similaires est également interdit. Les établissements dans lesquels auront été constatées des infractions aux dispositions qui précèdent seront immédiatement fermés. »

Digitized by Google

Le 20 octobre, un débitant ayant reçu une bonbonne d'absinthe, le commissaire de police s'est rendu chez lui, a apposé un cachet sur le bouchon pour empêcher la continuation de la vente.

Sur les 20 litres que contenait le récipient à l'arrivée, cinq manquaient déjà.

Le général commandant la 20e région a été informé et, comme suite aux dispositions ci-dessus, le débit a été fermé pour un mois.

---

27 *octobre.* — La mairie reçoit de la sous-préfecture la communication suivante :

« Par décret en date du 24 octobre courant, les gardes civiles sont supprimées à partir du 1er novembre prochain. Je vous prie de vouloir bien porter cette décision à la connaissance du chef de détachement de Saint-Dizier et des hommes qui composent le groupe. »

LE CONSEIL MUNICIPAL RENTRE EN EXERCICE

Les beaux jours sont passés ; la saison des villégiatures est terminée, et, comme, aux termes de la loi du 5 avril 1884, une Délégation spéciale ne peut engager les finances municipales au delà des ressources disponibles de l'exercice courant, le moment est venu pour les conseillers municipaux de reprendre leurs fonctions : ils sont convoqués pour le 27 octobre, à 3 heures.

M. le sous-préfet préside la séance et en expose le but. Il remercie MM. E. Vaillant, maire, R. Gouthière et A. Agnus, assesseurs, de ce qu'ils ont fait pour la ville depuis le 7 septembre.

Il est ensuite procédé à l'élection de la nouvelle municipalité intérimaire. M. Roujas est nommé maire, MM. Thomas et Chalons sont nommés adjoints.

Digitized by Google

NOVEMBRE

1er *novembre.* — La municipalité a envoyé des convocations aux autorités civiles et militaires, aux corps constitués, aux diverses sociétés, aux fonctionnaires, etc., en vue d'une cérémonie patriotique à la mémoire des braves qui sont morts pour la patrie.

Le cortège se forme à 2 heures, à l'hôtel de ville, et se rend au cimetière de Gigny, où plusieurs discours sont prononcés.

5 *novembre.* — Dans un salon de coiffure, un officier français parle de la guerre. Il a conduit en captivité un officier allemand qui a nettement exprimé le regret des ennemis de n'avoir pu pénétrer en Haute-Marne pour y anéantir l'industrie métallurgique.

8 *novembre.* — On annonce pour le 9 l'arrivée de 79 militaires malades qui seront installés dans la scierie de l'avenue de Bar (anciens Etablissements Brunswick).

9 *novembre.* — Des employés de chemin de fer retraités avaient repris du service au moment de la mobilisation ; ils viennent d'être licenciés.

16 *novembre.* — MM. Richard, conseiller municipal, et Dodo, receveur d'enregistrement, sont nommés membres suppléants de la Commission cantonale des allocations militaires.

20 *novembre.* — Il gèle depuis deux jours ; ce matin, le thermomètre marque — 4°. Une grande partie du combustible sur parc à Saint-Dizier vient d'être réquisitionnée par l'autorité militaire.

25 *novembre.* — La neige a tombé cette nuit et continue à tomber une partie de la matinée.

27 *novembre.* — La mairie et le comité local de secours font appel aux sentiments de charité et de patriotisme de la population pour procurer aux réfugiés des chambres, des appartements, des vêtements, du linge, de la literie, des appareils de chauffage.

Digitized by Google

DÉCEMBRE

Peu de chose à noter pendant les premières semaines

Une vente de charité doit avoir lieu au profit des réfugiés belges. Elle consistera en petits drapeaux de cette nationalité. La mairie a demandé de nombreux exemplaires de cet insigne ; des jeunes filles en feront le placement dans le public.

On sait ce qu'a fait la Belgique au commencement de la guerre, ce qu'elle souffre encore maintenant, et sans doute tout le monde donnera suivant ses moyens. La date du 20 a été choisie pour la

Journée du Drapeau belge.

Le ciel déverse des torrents d'eau sur les vendeuses, qui dès le matin commencent leur mission.

Une fillette sonne à ma porte à 9 heures. Il me serait difficile de la reconnaître sous le capuchon qui l'abrite. De son manteau elle sort une pelote à laquelle sont fixées les épingles supportant les minuscules étendards aux couleurs rouge, jaune et noire. D'une voix timide elle offre l'insigne symbolique que de nombreux Bragards porteront tout à l'heure à la boutonnière, car les vendeuses vont se multiplier...

Vous en rencontrerez à chaque instant sur les trottoirs ; vous en rencontrerez, malgré la température humide et maussade, jusque dans les allées du Jard. Vous les reverrez, le soir, à l'heure de l'office, guettant les personnes qui se rendront à l'église, et, si les revers de votre veston ne sont pas chargés de petits drapeaux belges, c'est que vous aurez eu le cœur assez dur pour ne pas verser à la cause sainte des oboles gracieusement et instamment sollicitées.

23 *décembre.* — D'importantes troupes de seconde ligne sont massées dans les environs de Revigny, prêtes à seconder celles d'avant si le besoin s'en faisait sentir.

—Les Fonderies de Saint-Dizier fabriquent des enveloppes de bombes en fonte de 68 mm. de diamètre et du poids de 1 k. 700 pour lancer dans les tranchées

Digitized by Google

— Quelques personnes se sont émues d'entendre maintenant des aéros survoler la ville en pleine nuit. Il s'agit là de simples expériences auxquelles des officiers se livrent dans la région.

25 *décembre*. — Tous les ans à pareille date, le théâtre municipal était le lieu d'une patriotique manifestation : les Alsaciens-Lorrains clamaient, devant le vert sapin constellé de lumières et de jouets, l'espoir de la revanche enfin venue.

L'heure présente n'est pas aux fêtes, mais, en passant devant l'édifice clos, les cœurs haletants évoquent les phases tragiques du drame qui se déroule actuellement pour la reprise des provinces perdues.

31 *décembre*. — Du 12 août à ce jour, la Commission cantonale des allocations militaires a reçu 2.596 demandes ; elle a prononcé 2.394 admissions et 202 rejets ainsi répartis :

Admissions pour Saint-Dizier : 1.698 ; pour les communes : 499 ; pour les réfugiés : 197.

Rejets pour Saint-Dizier : 165 ; pour les communes : 37.

Digitized by Google

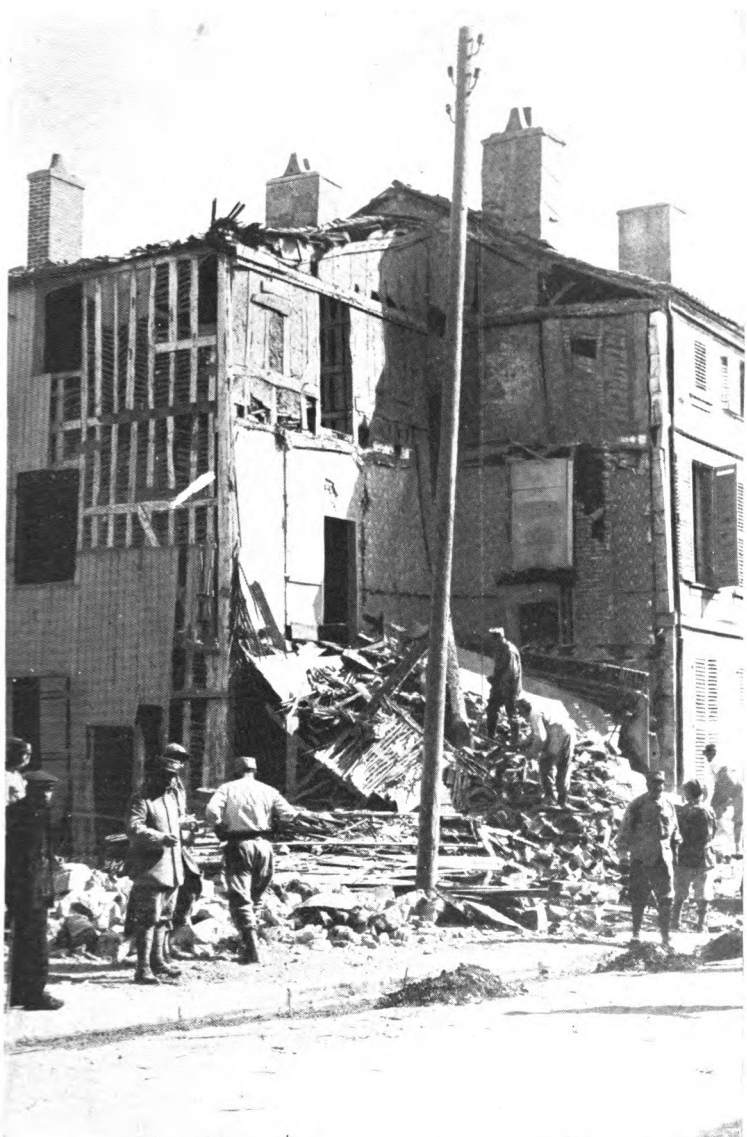

Les immeubles 29 et 31 de la rue du Collège sont réduits en morceaux (p. 101).

Digitized by Google

THE
JOHN CARTER
LIBRARY
Digitized by Google

1915

CE QU'ILS ONT FAIT

Les événements qui se sont passés dans les communes de la Marne et de la Meuse peu distantes de notre ville nous ont particulièrement occupés : aussi jugeons-nous intéressant de reproduire ici un extrait du rapport qui a paru au *Journal officiel* du 8 janvier « sur les actes commis par l'ennemi en violation du droit des gens ». Il importe que ces hauts faits soient connus dans leurs détails et fixés dans la mémoire de tous les citoyens.

Marne. — Dans le département de la Marne, comme partout d'ailleurs, les troupes allemandes se sont livrées à un pillage général, effectué toujours dans des conditions identiques, avec la complicité des chefs. A ce point de vue, les communes d'Heiltz-le-Maurupt, de Suippes, de Marfaux, de Fromentières et d'Esternay ont particulièrement souffert. Tout ce que l'envahisseur enlevait des maisons était placé sur des camions automobiles ou sur des voitures. A Suippes notamment il a emporté de cette manière quantité d'objets divers, entre autres des machines à coudre et des jouets.

Un grand nombre de villages ainsi que des bourgs importants ont été incendiés sans motif. Il n'est pas douteux que ces crimes n'aient été commis par ordre, les détachements s'étant présentés dans les communes avec leurs torches, leurs grenades et leurs engins habituels...

A Etrepy, 63 ménages sur 70 sont sans abri... A Sermaize-les-Bains, il ne reste qu'une quarantaine de maisons...

Sous le titre *Sermaize-les-Bains et son curé pendant la guerre* 1914-1915, une brochure a paru dont nous extrayons quelques lignes :

« Les Allemands sont entrés à Sermaize le lundi 7 septembre de

Digitized by Google

grand matin. Ils ont commencé par s'emparer du pont du chemin de fer jeté au-dessus du canal, en face de l'ancienne forge, et ont repoussé les Français (2e corps), qui battaient en retraite le long de la voie vers la gare. La veille, il y avait eu entre les deux armées un duel d'artillerie qui n'avait pas fait beaucoup de victimes : l'infanterie (une compagnie du 120e), qui gardait le pont du canal de la Marne au Rhin, n'avait même pas eu un coup de fusil à tirer. Mais, devant des forces supérieures, laissant sur le terrain plusieurs morts, le capitaine Louis, le sous-lieutenant Méry et quelques soldats, nos troupes se replièrent sur Cheminon.

« Le flot barbare, débordant le canal, entre alors en ville, s'arrête sous les platanes, en face de la Villa, pendant que les chefs vont jusqu'à la mairie, d'où ils mettent en fuite M. Leblanc, gardien de l'abattoir, qui était entré dans l'immeuble abandonné, et attendent durant plusieurs heures les autorités civiles.

« Quelques soldats, exténués de fatigue, abattus par la chaleur, las d'attendre, pénètrent chez Mme Tripard et lui demandent si les autorités sont parties.

« Sur sa réponse affirmative :

« — Gross malheur pour votre pays, lui disent-ils ; tout brûlera.

« En effet, quelques minutes après, sur la place, l'ordre était donné de tout piller et de tout incendier...

« Le désastre dépasse tout ce que l'on peut imaginer. Cinq cent cinq maisons ont été détruites totalement, quarante-quatre en partie ; l'église ne conserve plus que sa partie antérieure ; ses cloches, ses quatre cloches ont été fondues par la chaleur de l'incendie mis à la main ; l'hôtel de ville et presque toutes ses archives ont été réduits en cendres ; il ne reste plus rien des écoles communales, du bureau de poste, du presbytère, du dispensaire... »

Reprenons maintenant la lecture du *Journal officiel* :

Tous ces incendies ont été allumés sans qu'on pût imputer aux habitants des localités aujourd'hui plus ou moins complètement détruites la moindre velléité de rébellion ni le moindre acte de résistance. Dans quelques villages, les Allemands, avant de mettre le feu, faisaient tirer un coup de fusil par un de leurs soldats, pour pouvoir prétendre ensuite que la population civile les avait attaqués, prétexte d'autant plus absurde qu'il ne restait presque partout, au moment de l'arrivée de l'ennemi, que des vieillards, des

Digitized by Google

infirmes ou des gens absolument dépourvus de tout moyen d'agression.

De nombreux attentats contre les personnes ont été également commis. Dans la plupart des communes, des otages ont été emmenés ; beaucoup d'entre eux n'ont pas reparu. A Sermaize-les-Bains, où les Allemands en ont enlevé environ 150, quelques-uns ont été affublés de casques et de capotes et contraints, en cet accoutrement, de monter la garde auprès des ponts... Le cantonnier Brocard fut mis au nombre des otages. Au moment où on venait de l'arrêter ainsi que son fils, sa femme et sa belle-fille, affolées, allèrent se précipiter dans la Saulx. Le vieillard, ayant pu un instant se dégager, courut en toute hâte derrière elles et fit plusieurs tentatives pour les sauver ; mais les Allemands l'entraînèrent impitoyablement, laissant les deux malheureuses femmes se débattre dans la rivière. Quand, rendus à la liberte au bout de quatre jours, Brocard et son fils retrouvèrent les cadavres, ils constatèrent que leurs compagnes avaient reçu l'une et l'autre des balles dans la tête...

Meuse. — Le département de la Meuse, dont les Allemands occupent encore une grande partie, a été cruellement éprouvé. Des communes importantes y ont été ravagées par des incendies allumés volontairement, en dehors de toute nécessité militaire et sans que les populations eussent aucunement provoqué par leur attitude de semblables atrocités. Tel est le cas notamment de Revigny, de Sommeilles, de Triaucourt, de Bulainville, de Clermont-en-Argonne et de Villers-aux-Vents.

Après avoir complètement pillé les maisons de Revigny et avoir enlevé leur butin sur des voitures, les Allemands ont incendié les deux tiers de la ville, pendant trois jours consécutifs, du 6 au 9 septembre, en arrosant de pétrole les murs avec des pompes à main et en jetant dans les foyers des sachets de poudre comprimée en tablettes. Il nous a été remis de ces sachets et de ces tablettes, ainsi que des baguettes d'une matière inflammable et fusante, abandonnés sur les lieux par les incendiaires.

L'église, qui était classée au nombre des monuments historiques, et la mairie avec toutes ses archives ont été détruites.

Plusieurs habitants, au nombre desquels étaient des enfants, ont été emmenés comme otages. Ils ont été d'ailleurs rendus à la liberté le lendemain, à l'exception du sieur Wladimir Thomas...

Digitized by Google

A Villers-aux-Vents, le 8 septembre, des officiers allemands invitèrent les habitants qui n'avaient pas encore fui à quitter leurs demeures, en les prévenant que le village allait être brûlé parce que, prétendaient-ils, trois soldats français s'étaient habillés en civil. D'autres donnèrent comme prétexte qu'on avait trouvé dans une maison une installation de télégraphie sans fil. La menace fut si rigoureusement exécutée qu'un seul bâtiment resta debout...

— Le château de Baye (arrondissement d'Epernay) est plus éloigné de nous, mais la description qui a été faite de son musée par M. le vicomte Ch. de Hédouville, président de la Société des Lettres de Saint-Dizier, dans le tome II des Mémoires (1882), supprime les distances et donne un peu du caractère local au sort de cette demeure, où se trouvaient réunies tant de richesses artistiques.

Le rapport officiel s'exprime ainsi :

« Le 8 octobre, nous étant rendus au château de Baye, nous avons constaté dans cet édifice les traces du pillage qu'il a subi. Au premier étage, une porte donnant accès dans une pièce contiguë à la galerie où le propriétaire a réuni des objets d'art de valeur a été fracturée, quatre vitrines ont été brisées, une autre a été ouverte

« D'après les déclarations de la gardienne, qui, en l'absence des maîtres, n'a pu nous faire connaître l'étendue du dommage, il aurait été principalement dérobé des bijoux de provenance russe et des médailles d'or. Nous avons remarqué que des tablettes recouvertes de velours noir, qui ont dû être retirées des vitrines, étaient dégarnies d'une partie des bijoux qui s'y étaient trouvés antérieurement fixés.

« La chambre du baron de Baye était dans le plus grand désordre ; de nombreux objets étaient épars sur le plancher et dans les tiroirs demeurés ouverts. Un bureau plat avait été fracturé ; une commode Louis XVI et un bureau à cylindre du même style avaient été fouillés.

« Cette chambre avait dû être occupée par un personnage de très haut rang, car sur la porte était restée une inscription à la craie ainsi conçue : « J. K. Hoheit ». Personne n'a pu nous renseigner exactement sur l'identité de cette altesse ; toutefois un général qui logeait chez M. Houllier, conseiller municipal, a dit à son hôte que le château avait abrité le duc de Brunswick et l'état-major du X^e corps. »

Digitized by Google

11 *janvier.* — L'autorité militaire cherche un local pour installer à Saint-Dizier un magasin d'habillement.

12 *janvier.* — La mairie évalue à 1.600 le nombre des réfugiés qui se trouvent actuellement à Saint-Dizier.

— De nombreux canons sont passés en gare la nuit dernière.

18 *janvier.* — Les banques, rouvertes depuis quelque temps pour l'encaissement des traites, recommencent à payer certains coupons.

22 *janvier.* — Un général est à Saint-Dizier pour se rendre compte de l'état sanitaire de la ville.

— Un hôpital d'évacuation est installé à la gare, dans les bâtiments de la petite vitesse. Le drapeau d'ambulance flotte au-dessus du hall. C'est là que seront débarqués les blessés militaires pouvant, après quelques soins urgents, être dirigés sur d'autres établissements hospitaliers.

24 *janvier.* — Une voiture de réfugiés venant de 17 kilomètres au delà de Verdun stationne, vers 4 heures du soir, sur la place. Une foule curieuse se précipite, comme aux jours où des convois de ce genre affluaient dans la ville, pour demander des nouvelles. Une pauvre vieille, qui est restée sur le véhicule, paraît toute résignée à son sort. Sa fille semble très fatiguée. Assaillie de questions, elle cherche, en répondant à tous, à reposer sa tête contre les effets de literie entassés dans le chariot. « Il faut, conclut-elle, beaucoup de courage pour supporter pareille existence. »

25 *janvier.* — De même qu'il y a eu récemment la journée du Drapeau belge, on prépare actuellement la journée du Canon de 75. Elle est fixée au 14 février. On vendra les insignes au profit des soldats. Une réunion des maires du canton doit se tenir le 28 à l'hôtel de ville de Saint-Dizier en vue d'une entente générale à ce sujet.

2 *février.* — A 8 heures du matin, quelques coups de grosse caisse annoncent que c'est aujourd'hui la revision de la classe 1916.

— La Commission de ravitaillement qui siège à la mairie depuis le commencement de la guerre et qui a su, par ses démarches incessantes, assurer l'approvisionnement de la ville en denrées de première nécessité et prévenir l'augmentation du prix du pain, livré au cours uniforme de 40 cent. le kilo, annonce qu'elle va cesser l'achat des farines pour la boulangerie. Elle continuera à s'occuper d'autres denrées quand des acquisitions lui paraîtront opportunes.

Digitized by Google

3 *février.* — Les réfugiés commencent à recevoir des subsides en argent au lieu de bons de marchandises qui leur étaient délivrés précédemment.

4 *février.* — Nombreux curieux sur la place pour voir passer, arrivant par la Noue, cinq autos-projecteurs.

7 *février.* — Les jouets pour enfants exposés aux vitrines des magasins à l'époque du nouvel an n'avaient ni la variété ni l'abondance habituelles. On écoulait surtout les stocks des années précédentes. Voici que la guerre enfante des nouveautés : une maison expose un jeu de quilles formé de fantassins, de uhlans allemands et de soldats turcs coiffés du fez national.

8 *février.* — A 9 heures du matin, une détonation formidable précipite aux fenêtres et sur les portes des maisons les habitants bouleversés par ce bruit inattendu. On regarde de tous côtés, on interroge les passants : c'est une bombe que des soldats du génie viennent de faire exploser dans le Jard pour détruire un engin découvert, quelques jours auparavant, dans le canal des moulins, engin qui, paraît-il, n'était pas chargé.

— L'hôpital du Collège est devenu une annexe de l'hôpital d'évacuation. Y sont reçus des militaires fortement blessés. On envisage la nécessité de doubler le nombre des lits, parce qu'un médecin inspecteur qui avait manifesté en septembre dernier l'intention de placer à Saint-Dizier 1.200 blessés poursuit son idée en vue des événements militaires qui se préparent.

11 *février.* — Des télégraphistes militaires posent des fils électriques supplémentaires dans la grande rue et dans la rue du Collège. On en conclut qu'un état-major dont la venue a été annoncée à plusieurs reprises ne tardera pas à arriver.

14 *février.* — C'est aujourd'hui dimanche gras, mais personne ne songe aux réjouissances. Dès le matin, les vendeuses du Soixante quinze courent la ville, et chacun est heureux de verser son obole pour les défenseurs de la patrie.

20 *février.* — L'autorité militaire cherche un appartement de sept pièces contiguës si possible pour l'installation d'une trésorerie.

— Par une affiche manuscrite émanant de Troyes et placardée contre un arbre voisin du passage à niveau de l'avenue de la Gare, la circulation des automobiles, bicyclettes, motocyclettes et au-

Digitized by Google

tres véhicules est interdite entre 18 heures et 6 heures. Les automobiles militaires pourront circuler la nuit.

22 *février.* — On voit en ville quelques soldats anglais.

3 *mars.* — Une annonce faite par le tambour de ville invite, sous menace du conseil de guerre, les détenteurs d'objets mobiliers ramassés sur les champs de bataille à les déposer au bureau de police.

9 *mars.* — Il y a quelques jours, des soldats du génie faisaient des travaux de tranchée à gauche de la halte de Saint-Pantaléon pour permettre d'apprécier un système d'excavateur dont l'armée compte se servir pour ses terrassements. Aujourd'hui les essais sont terminés. Les officiers supérieurs qui ont visité l'ouvrage en ont exprimé leur satisfaction. Les soldats qui l'avaient exécuté sont partis pour l'Argonne à l'effet d'y utiliser l'instrument dont le fonctionnement a donné ici de bons résultats.

13 *mars.* — Au Jard, où, n'étaient les tristes circonstances actuelles, les charpentiers devraient être occupés à monter les baraques pour la foire de Pâques, des bûcherons abattent les sapins qui ont été brûlés par le soleil. C'en est fait pour le moment du rond-point ombreux qui entendit les longues causeries des vieillards racontant les exploits de leur temps, qui protégea les interminables parties du jeu de sous quand les promenades étaient surveillées moins sévèrement, qui fut le cercle de nombreuses auditions musicales et d'évolutions joyeuses quand certaines fêtes réunissaient les danseurs en cet endroit....

3 *avril.* — Un mouvement extraordinaire de trains a eu lieu pendant les jours et les nuits précédents. Un sous-officier en donne cette explication : déplacement de quatre corps d'armée du Nord pour aller occuper la région de Saint-Mihiel.

LA SEMAINE DES MAROCAINS

L'état-major annoncé plusieurs fois arrive le 20 avril dans la matinée. Des groupes de cuirassiers, de dragons, de lanciers, de gendarmes se succèdent rapidement. Le général Conneau s'installe au château.

Une escorte de spahis marocains attire l'attention. Deux de ces hommes se postent à la grille et font circuler les personnes qui mettent le pied sur le trottoir.

Digitized by Google

Le 21, quelque peu avant midi, de nombreux soldats marocains, sous les ordres d'un lieutenant-colonel, font, par le chemin des Frouchis et la route de Bar, une entrée fastueuse en ville. Ces cavaliers, précédés d'une fanfare de trompettes, ont grand air dans leur costume original. Ils sont cantonnés dans le quartier de la Noue.

A 5 heures, une garde de douze hommes et les trompettes au nombre de 22 se rendent au château pour donner un concert. La foule est considérable.

Le 23, par un vent froid, la fanfare donne sur la place d'Armes une audition d'un quart d'heure.

Le 26, les vingt-un automobiles de l'état-major, qui étaient rangés dans la grande allée des promenades, quittent Saint-Dizier à 4 heures du soir par la rue des Tanneurs.

Les Marocains s'en vont le 27.

La ville, après leur départ, semble vide. Leur présence avait occasionné un mouvement extraordinaire, notamment le soir, entre 5 et 9 heures, la troupe étant libre pendant ce laps de temps.

ON COMMENCE A VOIR ICI DES PRISONNIERS

Quatre prisonniers allemands, venant de la Gruerie, sont au poste de police (9 mai). Un factionnaire monte la garde à la grille et, à l'intérieur de la cour, plusieurs soldats français sont de surveillance. Les passants s'amassent et voudraient voir, mais les Allemands sont enfermés. Vers 6 heures, ils paraissent et s'assoient sur un banc pour prendre leur repas.

Un de nos soldats sort avec ostentation un énorme quignon de pain blanc et, par une mimique expressive, établit une comparaison avec le pain de troupe allemand. Deux des prisonniers rient ; les deux autres, un surtout âgé déjà et à l'œil mauvais, restent absorbés dans leur travail de mastication rapide.

Deux nouveaux prisonniers, deux Lorrains, arrivent au poste de police le 18 mai. Ils font assez mauvais ménage avec ceux qui s'y trouvaient depuis quelques jours. Des coups de poing sont même échangés entre deux de ces compagnons de captivité.

Un des derniers venus est porteur d'une recommandation de

Digitized by Google

l'état-major français près des municipalités en raison des indications qu'il a fournies sur les positions allemandes.

Le 19 mai, quatre prisonniers viennent se joindre aux précédents, puis le groupe entier quitte le jour même Saint-Dizier, dirigé sur Dijon.

1er *mai.* — Les usines de MM. H. et P. Giros, à Guë, viennent de terminer la fabrication de 40.000 fusées d'obus pour le ministère de la Guerre.

14 *mai.* — Réunion du conseil de revision pour la classe 1917. Les conscrits traversent les rues avec la belle insouciance de leur âge. Sur les portes, les uns s'associent à leurs transports de jeunesse ; d'autres sourient à peine, songeant au troublant pourquoi de ces recrues à peine entrées dans la vie et déjà recensées pour le combat.

LE DOYEN DES TAMBOURS

Je m'étais arrêté, le 22 mai 1915, près d'amis qui étaient assis sur un banc du Jard. Au bout de quelques instants arrive un homme alerte, paraissant tout au plus septuagénaire, qui discrètement prend place à côté de nous. Il tire de sa poche une pipe en terre, la bourre lentement, l'allume et, entendant parler de la guerre, s'informe des dernières dépêches.

Un passant nous aborde et nous dit à brûle-pourpoint : « Savez-vous, messieurs, qui vous avez pour voisin ? » Notre silence l'engage à poursuivre : « Eh ! bien, c'est le doyen des tambours des sapeurs-pompiers de France. » Le vieillard se lève, un peu rougissant, et nous apprenons qu'il s'appelle Alexis Houbat, âgé de 90 ans — c'est à n'y pas croire, tant il a conservé son maintien et ses facultés. Parti de Floing (Ardennes) depuis le mois d'août 1914. Il a conduit 74 classes de conscrits.

Et il nous parle de ses enfants, de ses petits-enfants, de ses neveux, des épreuves que plusieurs ont subies depuis le commencement de la guerre.

Ce brave homme est titulaire de la médaille d'argent des sapeurs-pompiers et de la médaille d'or de la Société nationale d'encouragement au bien.

Digitized by Google

23 *mai.* — Vente de médailles et de petits drapeaux dont le produit doit contribuer au soulagement des innombrables misères que la guerre sème de tous côtés : c'est la Journée française du Secours national.

27 *mai.* — L'intervention de l'Italie dans les hostilités est considérée comme devant hâter la défaite des ennemis. En signe de joie, nombre de maisons sont pavoisées ; les drapeaux français, belge, anglais, russe et italien flottent aux balcons de l'hôtel de ville et du théâtre.

27 *juin.* — Journée de l'Orphelinat des armées : vente d'insignes au profit des enfants de ceux qui sont tombés au champ d'honneur.

30 *juin.* — La Commission cantonale des allocations militaires a reçu, depuis le commencement de la guerre, 3.111 demandes. Elle a prononcé 2.155 admissions pour Saint-Dizier, 583 pour les communes. Rejets pour Saint-Dizier : 297 ; pour les communes : 76.

14 *juillet.* — Fête nationale : une circulaire du ministre de l'Intérieur a prohibé les réjouissances. Les édifices publics et de nombreuses maisons particulières sont pavoisés, mais le recueillement domine cette journée.

VOLONTAIRES RUSSES

15 *juillet.* — Il est 9 heures du soir. La pluie cesse de tomber. La ville est dans une obscurité profonde. Tout à coup du quartier de Gigny partent des roulements de tambours ; les clairons se mettent bientôt de la partie ; un coup de grosse caisse enfin et le défilé de *Sambre-et-Meuse* emplit les airs de son irrésistible poussée.

La musique passe, puis deux compagnies avec tout l'équipement de campagne. On entend dans la nuit des « Au revoir ! » et « Vive la France ! »

Ces hommes que l'on conduit à la gare, ce sont des Russes, engagés volontaires pour la durée de la guerre et qui, versés dans les bataillons étrangers, ont demandé à être envoyés sur le front.

Ils sont arrivés il y a quelques heures, se sont un peu reposés à la malterie et ils partent, escortés comme, aux veilles de fêtes, on fait pendant la retraite aux flambeaux. On se demande pourquoi ces derniers manquent aussi absolument.

Digitized by Google

A la gare, la foule est compacte. La musique du 139e joue plusieurs morceaux en attendant le départ, qui s'effectue aux accents de l'*Hymne russe* et de la *Marseillaise*, avec accompagnement d'un ban patriotique battu par les assistants.

LE CIMETIÈRE DE LA NOUE EST AGRANDI

Le cimetière de Gigny étant devenu insuffisant, celui de la Noue a été agrandi et on a commencé en avril 1915 à y enterrer les militaires.

Dans la partie réservée à ces inhumations, un monument provisoire a été élevé en juillet.

La stèle qui en forme la partie principale est décorée d'une palme verte et de l'inscription *A nos soldats morts pour la patrie* 1914-1915. A la base est attachée une couronne portant, sur un ruban tricolore : « Offerte par les habitants de la Noue à nos soldats morts pour la patrie ».

Le tertre circulaire qui entoure le monument est couvert de plantes vertes, de bouquets au milieu desquels ressortent une palme dorée avec cette légende « Classe 17 — Préparation militaire » et les drapeaux des puissances alliées.

Tout près de là dorment déjà, sous des tombes symétriquement alignées, fleuries et surmontées de croix de bois au sommet desquelles flottent de petits drapeaux tricolores, 70 soldats qui recevront de fréquentes et pieuses visites.

1er *août.* — Une messe de *Requiem* est chantée à 11 heures en l'église Notre-Dame à la mémoire des Bragards morts pour la patrie.

Des draperies noires, sur lesquelles se détachent les couleurs nationales, ornent le sanctuaire ; des oriflammes pendent aux piliers de la grande allée ; des musiciens militaires chantent et jouent divers morceaux funèbres ; l'église est comble.

Une vive émotion étreint toute cette foule, dont une forte partie pleure quelque affection perdue ou songe à des êtres chers pour qui le danger est continu.

Digitized by Google

Le soir, à 6 heures, comme chaque dimanche, concert au Jard.

6 *août*. — Le Gouvernement a invité le public à échanger son or contre des billets de Banque pour constituer un trésor de guerre et faciliter les achats que l'Etat est obligé de faire à l'étranger. Le percepteur de Saint-Dizier a fait à ce jour une encaisse métallique d'environ 100.000 francs. M. Lafaye, huissier de la Banque de France, a reçu une soixantaine de mille francs.

LES CONCERTS DU 139e RÉGIMENT TERRITORIAL D'INFANTERIE

Depuis le commencement de la guerre, la ville n'entendait plus aucun instrument de musique, quand, le 25 février 1915, à 10 heures du matin, le 1er bataillon du 40e régiment territorial d'infanterie, qui était cantonné à Saint-Dizier, défila, avec tambours et clairons, devant le monument de la Défense de 1544.

Le 29 mars, il y avait permutation avec un effectif du même régiment qui se trouvait à Ancerville ; les tambours et clairons accompagnaient encore ce mouvement.

Le 11 avril, un bataillon du 139e régiment territorial, faisant une marche d'entraînement, arrivait par Gigny à 8 heures et demie et repassait à 11 heures.

S'il n'avait, cette fois, pour marquer le pas, que la fanfare peu compliquée des précédents passages, il n'en était plus de même le 5 mai : des soldats musiciens du 139e, cantonnés à Villiers-en-Lieu, s'étaient constitués en groupe exécutant et, ce jour-là, vers 4 heures du soir, il y avait foule dans la rue principale pour voir la troupe défiler aux accords d'une musique militaire.

Le 16 mai, un premier concert avait lieu sur la place, de 6 à 7 heures du soir ; ces auditions se renouvelaient le 23 mai, le 6 juin.

Bientôt une estrade était dressée dans le rond-point du Jard, et là commençait, dans le courant de juin, une série de concerts qui devaient réunir chaque dimanche une foule nombreuse.

Malheureusement l'organisateur et le directeur de ces concerts, M. J. Capdevielle, mourait le 2 septembre à l'âge de 40 ans. Tous ceux qui assistaient aux auditions hebdomadaires du Jard éprouvèrent un serrement de cœur à cette nouvelle inattendue. La

Digitized by Google

chapelle de l'hôpital-hospice ne pouvait contenir ceux qui, malgré le mauvais temps, avaient voulu donner au chef de musique du 139e territorial une marque de suprême sympathie. L'autel était orné de drapeaux aux couleurs des puissances alliées, le cercueil était recouvert d'un drapeau et surchargé de riches couronnes offertes par la ville, par les officiers, par les sous-officiers du 139e et par des amateurs de musique. Après quelques chants liturgiques et l'exécution, par un orchestre émérite, de la poignante marche funèbre de Chopin, le cortège se dirigea, sous un ciel gris et menaçant, vers le cimetière de Gigny, où devait reposer provisoirement le distingué musicien, ancien élève du Conservatoire, premier cor solo à l'orchestre de l'Opéra-Comique, qu'une maladie pernicieuse venait de coucher prématurément dans la tombe.

---

4 *septembre.* — Le président de la République et M. Millerand, ministre de la guerre, sont arrivés à Saint-Dizier en automobile à 17 h. 30. Ils sont repartis par train spécial, direction de Revigny, à 18 h. 15, après avoir visité l'hôpital d'évacuation.

6 *septembre.* — Deux scieries mécaniques avec grue pour déchargement sont installées près du bassin du canal. Des soldats débitent là sans arrêt des arbres provenant notamment du bois du Valtièremont (Ancerville). Tous ces madriers, toutes ces planches qui s'empilent disparaissent aussitôt pour les besoins de l'armée.

— Le tambour de ville fait savoir que, par décision du commandant en chef du 29 août, l'interdiction de la vente au détail de l'alcool et des boissons alcoolisées dans les cafés et débits est étendue à la population civile dans la zone de l'armée, la zone de l'avant et la zone des étapes.

7 *septembre.* — On annonce comme prochaine une journée au profit des éprouvés de la guerre. Les drapeaux et insignes vendus en pareil cas seront remplacés par des enveloppes contenant des cartes postales et des bons représentant des sommes d'argent destinées à des achats dans les maisons de commerce.

9 *septembre.* — L'aviateur militaire Féquant vient de périr près de Sarrebrück, tué par des balles de mitrailleuses allemandes. Le capitaine Féquant fut le premier aviateur que l'on vit atterrir

Digitized by Google

à Saint-Dizier (11 août 1910), non loin de la ferme Notre-Dame-des-Champs.

12 *septembre.* — Un service religieux est célébré en l'église de la Noue à l'occasion de l'anniversaire de la bataille de la Marne.

Une cérémonie a lieu ensuite, à 9 heures et quart, au cimetière de la paroisse. La troupe présente à Saint-Dizier est passée en revue par le chef de bataillon de Rouvre, commandant d'étapes, qui remet la médaille militaire et la croix de guerre à deux soldats.

On sonne aux champs en l'honneur des morts qui reposent en cet endroit ; la musique joue la *Marseillaise* ; puis la troupe défile, pendant l'exécution de *Sambre-et-Meuse*, devant le monument provisoire élevé aux défenseurs de la patrie.

19 *septembre.* — Les bureaux de Trésor et Postes sont installés 24 rue Thiers. Des affiches apposées en ville et dans le Jard annoncent qu'un payeur militaire s'y tient à la disposition des personnes qui veulent échanger leur or contre des billets ou des bons et obligations de la Défense.

25 *octobre.* — L'hôpital militaire de l'avenue de Bar (anciens établissements Brunswick) s'accroît de plusieurs annexes. On construit des baraquements en bois, surélevés de quelques centimètres en vue de prévenir l'humidité, destinés à recevoir de nouveaux blessés.

1er *novembre.* — A 2 heures de l'après-midi, la Municipalité, le Conseil, les Commissions et Sociétés locales, les officiers stationnés dans le commandement d'étapes, les fonctionnaires, les élèves des écoles se rendent aux cimetières de la Noue et de Gigny, où toutes les tombes — et les tombes militaires particulièrement — ont été ornées de fleurs à profusion. Des discours patriotiques sont prononcés : à la Noue, par M. Petit, sous-préfet de Wassy, M. Roujas, maire, M. de Rouvre, commandant d'étapes ; à Gigny, par M. Thomas, adjoint.

14 *novembre.* — Il a neigé ce matin. A l'heure où la musique du 139e doit se faire entendre au Jard, une pluie glaciale se met à tomber ; le concert a lieu sous les halles.

17 *novembre.* — Le nombre des réfugiés présents à Saint-Dizier est de 2.200.

25 *novembre.* — Les curieux sont attirés vers le canal, près des usines A. et H. Robert et en face de l'Usine électrique. Tous les jours, des scaphandriers descendent dans l'eau pour la débar-

Digitized by Google

rasser de vieux bateaux qui sont immergés depuis longtemps, arrêtent toutes sortes de détritus et finissent par devenir une gêne pour la navigation.

27 *novembre.* — Les Dames anglaises de la Croix-Rouge viennent d'organiser, rue François Ier, dans les bâtiments nouveaux de l'usine Leclerc, l'*Œuvre de la Goutte de café.* Les soldats permissionnaires, à leur passage à Saint-Dizier, trouvent dans ce local du café, du bouillon et autres aliments réconfortants ; ils peuvent s'y reposer, faire leur correspondance.

28 *novembre.* — Il a gelé cette nuit à — 14°.

29 *novembre.* — De nouveaux réfugiés ne doivent plus se fixer à Saint-Dizier. Les personnes qui aideraient à l'augmentation de leur nombre seraient tenues de fournir le logement, l'entretien et la nourriture des arrivants.

30 *novembre.* — Les demandes d'allocations militaires atteignent pour la ville de Saint-Dizier le chiffre de 2.568. Admissions : 2.233 ; rejets : 335.

11 *décembre.* — Nombreux passages de troupes.

Le vent souffle en tempête, la pluie tombe, mais la température est douce.

Les soldats qui défilent ont fort bonne mine ; plusieurs drapeaux sont déployés.

19 *décembre.* — A l'issue du concert militaire qui a eu lieu sur la place de l'Hôtel de ville à 2 heures et demie, l'attention de la foule est attirée par le passage d'un aérostat qui file rapidement de l'est à l'ouest. Il s'agit d'un ballonnet libre allemand du type que nos ennemis lancent pour connaître la direction du vent. Ces renseignements leur servent pour le lancement des gaz asphyxiants.

— Les cinématographes commencent à reproduire des films de guerre pris avec l'autorisation du Gouvernement . On voyait ici le 12 décembre la fabrication des obus ; aujourd'hui la confection et le lancement des grenades sont exposés dans leurs détails.

23 *décembre.* — En attendant la vente des médailles et cartes postales qui doit avoir lieu les 25 et 26, « Journées du Poilu », une soirée cinématographique est donnée au théâtre, dans le même but, avec le concours de la musique du 40e régiment territorial d'infanterie.

27 *décembre.* — Les Journées du Poilu ont produit 2.934 fr. 95.

Digitized by Google

1916

5 *janvier*. — M. F. Petit, sous-préfet de Wassy, qui a joué dans l'arrondissement un rôle en vue depuis le commencement de la guerre, et notamment à Saint-Dizier pendant les jours troublés de septembre 1914, est nommé secrétaire général de la préfecture de l'Oise.

26 *janvier*. — Les journées se passent sans qu'au point de vue local nous ayons grand'chose à enregistrer. Les soirées elles-mêmes, puisqu'à 9 heures civils et militaires sont rentrés dans leurs cantonnements, ne donnent lieu à aucune remarque : c'est la nuit noire, c'est le silence rompu seulement par la marche lente de la patrouille qui fait sa ronde accoutumée.

Les événements militaires du reste sont dans une période de stagnation depuis la mi-octobre 1915 : il faut réunir en abondance des munitions pour les opérations prochaines.

LE ZEPPELIN L. Z. 77

La grande ruée de l'ennemi sur Verdun est commencée. L'aviation allemande a reçu mission de lancer des bombes sur les gares voisines du front dans le but de couper les lignes de communication.

Dans la soirée du 21 février, un zeppelin tentait une attaque sur Revigny. Il avait été signalé un peu avant 8 heures du soir par le poste d'écoute de première ligne, en marche de Sainte-Menehould vers le sud.

La nouvelle arrivait ici peu de temps après. Immédiatement la place donnait l'ordre d'éteindre les becs de gaz qui étaient allumés en ville et de fermer les cafés, dont l'éclairage était trop visible à l'extérieur.

Digitized by Google

Le lendemain, la population avait la joie d'apprendre que, à peine entré dans la zone de défense, le zeppelin avait été vigoureusement pris à partie par nos batteries et nos autos-canons. « C'est, disaient les journaux, à un auto-canon de la station de Revigny que revient l'honneur d'avoir atteint le dirigeable. Traversé par un obus incendiaire, il prit feu et tomba dans les environs de Brabant-le-Roi. »

---

23 *février*. — Le feu de l'artillerie ennemie nous a obligés à évacuer Brabant-sur-Meuse : aussi annonce-t-on l'arrivée d'habitants dirigés sur l'arrondissement de Wassy ; leur passage à Saint-Dizier est prévu pour les 24 et 25 février.

3 *mars*. — La ville est autorisée à émettre 230.000 francs de bons à 5.50 d'intérêt. Les habitants qui ont prêté de l'argent au moment de la déclaration de guerre seront remboursés avec des valeurs de ce type et bénéficieront des arrérages qu'elles comportent.

OBSÈQUES MUSULMANES

Le 4 mars avait lieu l'enterrement de deux soldats du 1er régiment mixte, deux musulmans qu'une vingtaine de leurs camarades, coiffés de la chéchia, suivaient, ainsi qu'un groupe de militaires des troupes métropolitaines et un assez grand nombre de citoyens.

La curiosité se mêlait chez ces derniers au désir d'escorter des jeunes gens morts au service de la patrie.

Le culte de l'islam ne revêt pas ici de longues cérémonies ; la seule particularité à noter fut le dépôt en terre des défunts retirés des cercueils ouverts et placés ainsi dans les fosses, enveloppés de leurs linceuls. Cet acte accompli, les corps furent isolés à l'aide de planches soigneusement disposées au-dessus d'eux, puis les camarades comblèrent de terre les deux trous béants.

La station au cimetière fut assez longue, parce que la foule voulait assister jusqu'au bout à ces funérailles dont elle ne connaissait pas d'avance toute la simplicité.

Digitized by Google

A un ami qui a vécu en Afrique nous demandions comment les choses se passent là-bas ; il nous disait :

« Le corps, enveloppé d'un suaire, est posé sur un brancard et dissimulé sous une sorte de boîte en bois ornée de peintures et supportant des objets ayant appartenu au défunt, comme sa ceinture, etc. On se met en marche en psalmodiant quelques prières. Le corps est porté sur les épaules et les assistants se relaient assez souvent pour que chacun ait porté le mort à son tour avant d'arriver au lieu de sépulture. L'épouse n'assiste pas aux obsèques de son mari ; elle reste chez elle en lamentations, se déchirant par instants le visage avec ses ongles. »

Nous avons aussi consulté un ouvrage très documenté en ces matières, *Croyances et coutumes*, par Fernand Nicolay. Voici comment il traite le chapitre des inhumations de musulmans :

« Le Droit musulman nous instruit de ce que doit faire un disciple de Mahomet quand l'un de ses parents est sur le point de trépasser : il devra lui tourner le visage du côté de la Mekke et retirer les objets de fer qui pourraient se trouver sur la couche du malade. Aussitôt le décès, le lavage du cadavre est obligatoire en employant une décoction de cèdre, de l'eau camphrée et enfin de l'eau pure ; tout lavage commencera par le côté droit. On recommande d'employer pour cet usage 13 dirhèm de camphre, et au minimum un dirhèm, soit 250 grammes. Cette prescription est si rigoureuse qu'en cas de peine capitale le condamné à mort devra procéder aux ablutions avant d'être exécuté. L'agent spécial chargé du lavage s'appelle muggasel.

« Le corps du musulman doit être enseveli dans trois sortes de linges : serviette, chemise, linceul ; l'emploi de la soie ou de la broderie n'est pas permis. La tête du mort sera ceinte d'un turban et voilée s'il s'agit d'une femme. Le linceul sera cousu avec du fil tiré de la trame, et on évitera avec soin de l'humecter de salive. L'usage est de faire venir à la maison des pleureuses, qui font entendre des chants accompagnés du bruit sourd des tambourins dépouillés de leur batterie métallique.

« Les étoffes de deuil sont d'ordinaire à raies vertes et blanches ; quant au bleu, il est tout à fait interdit à la mosquée. Le service religieux est fait par un iman ou prêtre musulman. Le rituel que récite l'officiant est interrompu de temps en temps par

Digitized by Google

l'exclamation *Dieu est grand ! Dieu est infiniment grand !* que répètent l'acolyte et l'assistance.

« Après avoir appelé la miséricorde d'Allah sur le défunt, l'iman invoque en sa faveur le témoignage de l'assemblée, qui répond d'une voix unanime : « Il était vertueux. » Avant l'inhumation, on soulèvera le corps à trois reprises et on le fera glisser dans la fosse, la tête la première quand ce sera un homme et sur le côté quand ce sera une femme ; puis le visage sera dirigé toujours vers le temple de la Mekke, le cou reposant sur une brique. On versera de l'eau autour du tombeau, en commençant du côté de la tête, et les parents ne devront pas jeter de terre dans la tombe. Il n'y aura lieu de déchirer ses vêtements en signe de douleur que si l'on pleure soit un père, soit un frère. »

---

13 *mars*. — Des réfugiés du canton de Clermont-en-Argonne sont passés à Saint-Dizier cette après-midi. Leurs chariots ont stationné un certain temps dans l'avenue de la Gare.

EN PAYS DE CONNAISSANCES

Depuis fin février, les trains amènent d'assez nombreux prisonniers allemands. Ils restent ici quelques heures avant d'être dirigés sur les camps de concentration qui leur sont affectés. Leur passage excite la curiosité de beaucoup d'habitants, qui se pressent à la porte des locaux où ces hommes reçoivent l'hospitalité.

Le 14 mars, à 9 heures du soir, un groupe de 83, dont un capitaine, sortait du corps de garde, escorté de soldats français baïonnette au canon, pour gagner la gare. Une haie s'était formée pour les voir passer. Quelques femmes proféraient des menaces. Un des prisonniers se retourna et lança cette apostrophe : « Ta gueule ! », qui dénote la connaissance des locutions triviales introduites dans la langue française et conséquemment un séjour dans notre pays.

Quelques jours auparavant, dans l'avenue de la Gare, des prisonniers défilaient. Un électricien, les regardant du haut du poteau sur lequel il travaillait, leur dit d'un ton gouailleur : « Hein !

Digitized by Google

vous voilà tranquilles. » A quoi l'un d'eux répliqua : « Tu parles, alors. »

La France était infestée de ces ouvriers, de ces domestiques, de ces commis-voyageurs obséquieux qui connaissaient les moindres sentiers de notre territoire et auraient guidé partout les colonnes ennemies si l'invasion avait eu l'étendue que l'état-major allemand avait rêvée.

---

14 *mars.* — Sur un chariot passe un chargement fait de masses de bronze informes : ce sont les cloches d'Heiltz-le-Maurupt qu'un négociant en métaux transporte à destination d'une fonderie locale.

19 *mars.* — La circulation dans les rues et particulièrement sur la place d'Armes est difficile. La population est dehors, des habitants des communes voisines sont venus, la troupe qui est à Saint-Dizier et dans les environs donne à la ville une animation extraordinaire. Deux concerts ont lieu : un à 14 h. 30 par la musique du 139e, un à 16 h. 30 par celle du 146e.

4 *avril.* — Toutes personnes logeant des étrangers à la localité, même des membres de leur famille, ne serait-ce que pour une seule nuit, doivent en faire la déclaration au bureau de police.

— Le port et l'usage des appareils photographiques sont interdits à quiconque n'est pas muni d'une carte d'identité portant permis de photographier.

?3 *avril.* — Dans le Jard, où la musique du 139e donne son concert hebdomadaire, les forains qui devraient occuper les promenades font encore une fois défaut. Reviendront-ils tous, les vieux habitués de nos fêtes annuelles ?... Mais que disons-nous ? Dans ce coin là-bas, c'est la foire. Un petit marchand, qui depuis le commencement de la guerre débite des cartes postales, de la mèche et des pierres à briquets, a fait l'emplette d'un appareil photographique à tirage rapide. Le voilà qui, dans l'allée longeant la Marne, prend deux tirailleurs, deux camarades de campagne désireux de figurer dans une pose affectueuse, et pour cela ils se présentent à l'opérateur visage contre visage, comme deux enfants s'aimant tendrement. En cinq minutes, l'épreuve est tirée, virée, fixée, enchâssée dans un cercle de métal doré pouvant servir de broche... et l'on recommence. C'est le tour main-

Digitized by Google

tenant d'un poilu à l'air sévère qui veut envoyer chez lui sa carte de visite sous la même forme. Puis le photographe, dont le matériel est facile à transporter, s'en va chercher fortune dans une autre partie des promenades.

30 *avril.* — Avenue de Bar, au soleil couchant, les malades et blessés de l'hôpital militaire prennent l'air après leur repas. Un Marocain, guéri à peu près d'une blessure au visage, a enlevé un drap de son lit et s'en est couvert de la tête aux pieds, formant le turban et le burnous avec cette toile blanche sous laquelle se détache sa figure bronzée. Il exécute des danses du pays, chantant et gesticulant tout à la fois. Quatre ou cinq de ses compatriotes frappent en cadence dans leurs mains et donnent parfois une réplique rythmée aux phrases monotones qu'il accompagne d'œillades significatives et d'un large sourire découvrant des dents magnifiques. Les danses finies, le danseur devient acteur : aidé de plusieurs camarades, il reproduit les circonstances dans lesquelles il a été blessé et emporté à l'écart du feu. Fier du succès qu'obtiennent ses représentations, il les renouvellerait même la nuit, nous dit-on, s'il n'y avait là du personnel chargé d'assurer le repos des soldats. Aujourd'hui c'est l'arrivée du vaguemestre qui met fin à la séance : chacun se sauve pour voir s'il a quelque chose au courrier.

6 *mai.* — La population sait maintenant que les prisonniers allemands de passage à Saint-Dizier partent, après avoir mangé la soupe, vers cinq heures du soir. Aussi la foule afflue-t-elle sur la place d'Armes pour les voir défiler. Ils sont aujourd'hui environ 80. A leur tête une demi-douzaine d'officiers, dont trois porteurs de décorations, et autant de sous-officiers. Ces hommes sont jeunes pour la plupart ; le mauvais état de leurs vêtements dénote un séjour prolongé dans les tranchées.

18 *mai.* — Des affiches parlent au public en faveur de l'œuvre « la Reconstitution du foyer », qui a pour but de procurer aux habitants des pays dévastés par l'ennemi les meubles, la literie et les autres objets nécessaires à la vie courante. La fondatrice est Mme Camille du Gast, exploratrice, décorée de la médaille de la campagne du Maroc. Mme du Gast est bien connue à Saint-Dizier.

30 *mai.* — Les banques lancent un appel pour le prêt à l'Etat des titres des pays neutres (Danemark, Norvège, Suède, Hol-

Digitized by Google

vous voilà tranquilles. » A quoi l'un d'eux répliqua : « Tu parles, alors. »

La France était infestée de ces ouvriers, de ces domestiques, de ces commis-voyageurs obséquieux qui connaissaient les moindres sentiers de notre territoire et auraient guidé partout les colonnes ennemies si l'invasion avait eu l'étendue que l'état-major allemand avait rêvée.

---

14 *mars.* — Sur un chariot passe un chargement fait de masses de bronze informes : ce sont les cloches d'Heiltz-le-Maurupt qu'un négociant en métaux transporte à destination d'une fonderie locale.

19 *mars.* — La circulation dans les rues et particulièrement sur la place d'Armes est difficile. La population est dehors, des habitants des communes voisines sont venus, la troupe qui est à Saint-Dizier et dans les environs donne à la ville une animation extraordinaire. Deux concerts ont lieu : un à 14 h. 30 par la musique du 139e, un à 16 h. 30 par celle du 146e.

4 *avril.* — Toutes personnes logeant des étrangers à la localité, même des membres de leur famille, ne serait-ce que pour une seule nuit, doivent en faire la déclaration au bureau de police.

— Le port et l'usage des appareils photographiques sont interdits à quiconque n'est pas muni d'une carte d'identité portant permis de photographier.

23 *avril.* — Dans le Jard, où la musique du 139e donne son concert hebdomadaire, les forains qui devraient occuper les promenades font encore une fois défaut. Reviendront-ils tous, les vieux habitués de nos fêtes annuelles ?... Mais que disons-nous ? Dans ce coin là-bas, c'est la foire. Un petit marchand, qui depuis le commencement de la guerre débite des cartes postales, de la mèche et des pierres à briquets, a fait l'emplette d'un appareil photographique à tirage rapide. Le voilà qui, dans l'allée longeant la Marne, prend deux tirailleurs, deux camarades de campagne désireux de figurer dans une pose affectueuse, et pour cela ils se présentent à l'opérateur visage contre visage, comme deux enfants s'aimant tendrement. En cinq minutes, l'épreuve est tirée, virée, fixée, enchâssée dans un cercle de métal doré pouvant servir de broche... et l'on recommence. C'est le tour main-

Digitized by Google

tenant d'un poilu à l'air sévère qui veut envoyer chez lui sa carte de visite sous la même forme. Puis le photographe, dont le matériel est facile à transporter, s'en va chercher fortune dans une autre partie des promenades.

30 *avril.* — Avenue de Bar, au soleil couchant, les malades et blessés de l'hôpital militaire prennent l'air après leur repas. Un Marocain, guéri à peu près d'une blessure au visage, a enlevé un drap de son lit et s'en est couvert de la tête aux pieds, formant le turban et le burnous avec cette toile blanche sous laquelle se détache sa figure bronzée. Il exécute des danses du pays, chantant et gesticulant tout à la fois. Quatre ou cinq de ses compatriotes frappent en cadence dans leurs mains et donnent parfois une réplique rythmée aux phrases monotones qu'il accompagne d'œillades significatives et d'un large sourire découvrant des dents magnifiques. Les danses finies, le danseur devient acteur : aidé de plusieurs camarades, il reproduit les circonstances dans lesquelles il a été blessé et emporté à l'écart du feu. Fier du succès qu'obtiennent ses représentations, il les renouvellerait même la nuit, nous dit-on, s'il n'y avait là du personnel chargé d'assurer le repos des soldats. Aujourd'hui c'est l'arrivée du vaguemestre qui met fin à la séance : chacun se sauve pour voir s'il a quelque chose au courrier.

6 *mai.* — La population sait maintenant que les prisonniers allemands de passage à Saint-Dizier partent, après avoir mangé la soupe, vers cinq heures du soir. Aussi la foule afflue-t-elle sur la place d'Armes pour les voir défiler. Ils sont aujourd'hui environ 80. A leur tête une demi-douzaine d'officiers, dont trois porteurs de décorations, et autant de sous-officiers. Ces hommes sont jeunes pour la plupart ; le mauvais état de leurs vêtements dénote un séjour prolongé dans les tranchées.

18 *mai.* — Des affiches parlent au public en faveur de l'œuvre « la Reconstitution du foyer », qui a pour but de procurer aux habitants des pays dévastés par l'ennemi les meubles, la literie et les autres objets nécessaires à la vie courante. La fondatrice est Mme Camille du Gast, exploratrice, décorée de la médaille de la campagne du Maroc. Mme du Gast est bien connue à Saint-Dizier.

30 *mai.* — Les banques lancent un appel pour le prêt à l'Etat des titres des pays neutres (Danemark, Norvège, Suède, Hol-

Digitized by Google

lande, Suisse, Espagne, Uruguay, Brésil, République Argentine, province de Québec, Suez, Egypte) en vue d'accroître et de faciliter les moyens de paiement à l'étranger.

6 *juin.* — Depuis longtemps les pêcheurs se plaignent de l'usage d'explosifs, grenades, cartouches de dynamite, etc., fait par de nombreux militaires pour prendre du poisson. A la suite de démarches de l'Hameçon bragard, le ministre de l'Agriculture ordonne une enquête et l'autorité militaire donne des instructions pour la répression de ces abus.

8 *juin.* — De nombreux curieux stationnent à 20 heures près de l'hôtel du Soleil d'Or pour voir cinq voitures d'ambulance anglaises qui se disposent à entrer dans la cour. Sur les côtés de ces automobiles fermés, une inscription fait savoir qu'ils peuvent contenir un chauffeur, un aide et huit blessés.

14 *juin.* — Dans le but d'économiser la lumière artificielle, c'est-à-dire le charbon et le pétrole, il a été arrêté que sur les cadrans de toutes les horloges du territoire français l'heure serait légalement avancée ce soir jusqu'au 1er octobre : il sera, en vertu de cette décision, 0 heure (minuit) à 23 heures. A 10 heures du soir, l'horloge de Gigny et celle de Notre-Dame ont sonné 11 heures ; l'horloger municipal a continué sa tournée en allant au théâtre et à l'église de la Noue pousser les aiguilles conformément à la loi.

15 *juin.* — Le général Pétain, de passage à Saint-Dizier, visite l'hôpital du Collège, où sont en traitement des blessés qui ont combattu sous ses ordres.

18 *juin.* — Un Marocain monte au sommet d'un pylône électrique du pont de la Bernardine. Craignant de tomber, il saisit les fils : il est foudroyé par le courant.

28 *juin.* — Un baraquement annexe de la régulatrice vient d'être monté sur le square situé en face de la gare. Quelques promeneurs avaient, depuis le commencement de la campagne, choisi cet endroit pour passer leurs après-midi, et ils gémissent : la construction nouvelle va masquer à leurs yeux une partie du mouvement qu'ils s'étaient habitués à observer ; par surcroît, dans la clôture entourant le baraquement se trouve absorbé un des bancs de la promenade, comme s'il y en avait trop, de ces bancs, quand déjà les soldats en ont naguère brisé plusieurs. Alors où faudra-t-il aller ? Oui, aigries aussi par une intermina-

Digitized by Google

ble série de journées pluvieuses et froides, ces innocentes victimes de la guerre se le demandent : où aller ?

14 *juillet.* — Une fête nationale qui n'en est pas une. Les édifices publics sont pavoisés, mais les drapeaux sont peu nombreux aux façades particulières. Non pas que le pays boude en ce jour où d'ordinaire la foule est en liesse. Il se recueille et attend que vienne la victoire pour se livrer à la joie. A 18 heures, la musique du 139e territorial donne un concert au Jard. Elle le termine par l'exécution des hymnes nationaux des alliés, qui sont chaleureusement applaudis.

LA GOUTTE DE CAFÉ — LE FOYER DU SOLDAT

Les Dames anglaises de l'œuvre « la Goutte de café » avaient quitté Saint-Dizier le 25 janvier ; elles sont revenues dans les premiers jours de mars et se sont réinstallées rue François Ier.

Au mois de juillet, le Comité de Londres a transporté ses services à l'école libre de la rue Emile Zola.

Trois dames anglaises, assistées de cuisiniers et aides militaires, distribuent chaque jour bouillon (deux fois) et café (cinq fois) aux permissionnaires qui ont quelques heures à passer à Saint-Dizier.

Ces soldats éprouvent une satisfaction visible à prendre sous les arbres de la cour la collation qui leur est offerte et que complètent toujours des vivres renfermés dans la musette.

A la même époque s'ouvre, 43 rue du Collège, un asile sous la désignation « Foyer du Soldat » pour les militaires de passage. Ils y trouveront des articles pour la correspondance, des jeux de salle et de plein air, un piano, des livres, des journaux, des boissons rafraîchissantes, des gâteaux secs, du café, du chocolat.

Le Foyer du Soldat verra défiler jusqu'à 2. 400 militaires dans la même journée.

Le service est assuré par un concours de bonnes volontés rivalisant, comme à la Goutte de café, pour procurer aux soldats de passage quelques moments d'agréable délassement et leur faire retrouver, pendant ces courtes heures de répit, les douceurs de cet autre foyer qui leur manque depuis longtemps.

Digitized by Google

LE GOUTER DES BLESSÉS A LA VILLA DES CHARMETTES

Nous aurions dû, puisque son rôle remonte aux débuts de la guerre, parler plus tôt de la villa des Charmettes.

Les trains sanitaires, organisés avec un confort qui ne laissait rien à désirer, n'ont pas fonctionné dès les premiers temps des hostilités : les blessés, avant la mise en œuvre de ce service, arrivaient dans des wagons aménagés d'une façon rudimentaire.

Un soir, un infirmier descendit, pendant l'arrêt de dix minutes qui se faisait aux Briqueries, pour demander un peu d'eau fraîche destinée aux infortunés voyageurs qu'il accompagnait.

Le lendemain, même démarche se produisait. Il n'en fallait pas plus pour susciter dans des cœurs généreux la conception d'une œuvre méritoire.

De bons citoyens, heureux de s'associer à l'initiative patriotique dont le but leur était exposé, firent des dons et allèrent solliciter des offrandes capables d'augmenter les premières ressources.

Mme R. Mougeot, la Brasserie du Fort-Carré, M. Gandner, chef de section, M. Henri Gaide, industriel, M. Ménéglier, chef de district, M. Gaxieu, négociant, aidèrent particulièrement à couvrir de recettes le « Livre d'or » ouvert pour la comptabilité.

Six kilos de pain étaient employés chaque jour par Mme Hadamard, aidée dans ces préparatifs par deux personnes du quartier, Mme Briolat et Mme Pierre, à faire des tartines et, au premier coup de sifflet annonçant l'arrivée d'un train, on se précipitait avec les paniers remplis de gâteries et de boissons hygiéniques pour les offrir aux soldats.

M. Hadamard imagina de mettre deux fois par semaine, le jeudi et le dimanche, sa maison à la disposition de cinquante petits blessés de Brunswick et du Collège.

L'autorité militaire donna son approbation à cette idée nouvelle : ce fut le « Goûter des blessés ». M. le sous-préfet, Mme Mougeot, Mme la supérieure de l'hôpital assistèrent à l'inauguration.

Des fruits, des sandwichs formaient ordinairement la partie solide du menu. On en vint, en prenant le thé ou le café, à pous

Digitized by Google

ser quelques romances ou chansonnettes, et les chanteurs bénéficièrent d'un service supplémentaire.

Les militaires qui assistaient à certaine réunion de 14 juillet où l'on mangea des fraises au champagne auront conservé de ces collations si agréables pour tous et de la villa des Charmettes un souvenir spécialement reconnaissant.

LES BOULANGERIES MILITAIRES

Au mois d'octobre 1915, toute une manutention militaire était en voie d'organisation à Saint-Dizier. Près de l'usine électrique et des voies de raccordement exécutées depuis que la Commission régulatrice s'était installée ici, 64 fours de campagne étaient prêts à fonctionner.

En mai 1916, ce service avait pris de l'extension : il comptait, officiers compris, 356 unités.

Au commencement de juin, les boulangeries militaires étaient dirigées par un sous-intendant ayant le grade de colonel.

Il y avait quatre sections de 32 fours, soit 128 fours en tout. Ces sections étaient réunies en une compagnie. Moitié des fours seulement travaillaient à la date du 4 juin ; ils produisaient 80.000 rations par jour.

13 *juin.* — Nous avons pu ce soir visiter la boulangerie militaire qui se trouve à l'extrémité de la rue Ernest Renan, sur la rive gauche du canal.

Il était près de 10 heures. La manutention était en pleine effervescence : pétrissage mécanique, pesage de la pâte, enfournements, défournements, toutes ces opérations se succédaient à la lumière acétylène, au milieu d'une agréable odeur de pain chaud, de bon pain biscuité, de boules dorées que les hommes se lancent rapidement, quand elles sont cuites, pour les placer dans de hauts paniers avant leur mise en rayons. Toutes portent la date de la fabrication, et elles ne seront déposées en wagon que deux jours après, afin qu'une claustration prématurée ne détermine pas de moisissure dans cette première denrée de l'alimentation du soldat.

Deux équipes se relaient pour la fabrication : l'une travaille de quatre heures du matin à quatre heures du soir, l'autre

Digitized by Google

pendant que la première se repose. L'équipe de nuit fait cinq fournées ; celle de jour en fait une de moins, parce qu'elle doit s'occuper des entrées de farine et préparer le bois.

Ces longues séances sont coupées par quelques instants de répit consacrés au « casse-croûte », et voici précisément les mitrons qui vont prendre leur petit repas.

— Qui veut un boudin ?

— Moi, répond un poilu qui est en train d'enfourner... Il aura donc le boudin supplémentaire demandé, pour la raison qu'il s'en trouve un de trop dans la poêle, un camarade ayant mieux aimé que le sien ne fût pas grillé.

Cette affaire de boudin vaut une explication, car la saison du boudin est passée, dans le commerce, depuis quelque temps déjà. Les boulangers militaires font de l'élevage : cela leur permet de manger du boudin à leur gré, quand les charcutiers n'en fabriquent plus.

Dans un autre coin, sur la braise ardente, des pommes de terre coupées en tranches minces se rissolent dans la graisse qui bouillonne, prête à flamber...

Et de là partent chaque jour des milliers et des milliers de rations pour le front.

Au 15 juillet, on cuit 120.000 rations par jour ; la fabrication atteindra prochainement le chiffre de 150.000.

Beaucoup de personnes auraient désiré visiter les boulangeries militaires. Malheureusement pour elles, l'entrée en était interdite. Si nous avons violé la consigne, nous le devons à l'aimable complicité de quelqu'un qui pouvait, sans être inquiété, nous faciliter cet innocent délit.

---

18 *juillet.* — M. Brunot de Rouvre, chef d'escadron de réserve, commissaire régulateur, commandant d'étapes à Saint-Dizier, est promu au grade de lieutenant-colonel.

19 *juillet.* — La production de l'alcool est interdite. La circulation n'est autorisée qu'à destination des marchands en gros par quantité d'au moins 25 litres, à destination pharmaceutique, industrielle ou d'exportation. La vente est interdite par quantité inférieure à 25 litres. Les débitants de boissons à consommer sur place ou à emporter sont tenus de faire une déclaration au

Digitized by Google

commandant d'étapes. La vente des boissons autorisées n'est permise, en ce qui concerne les militaires, que de 7 à 9 heures, de 11 à 14 heures et de 17 à 21 heures.

24 *juillet.* — Un permissionnaire hanté par le « cafard » met fin à ses jours en se coupant la gorge et en se jetant ensuite dans le canal.

25 *juillet.* — A 20 heures, un Marocain, qui était resté quelque temps étendu sur la chaussée, se lève tout à coup, sous l'influence de la boisson, et se précipite, les poings levés, contre la devanture de MM. Gatouillat, Daugé et C^ie^, entrepreneurs des pompes funèbres. Une glace de grandes dimensions, posée sur la rue Gambetta, est brisée. Il y a heureusement assurance. Le militaire auteur de cet exploit est légèrement blessé à la tête et aux mains.

— Depuis que la saison le permet, nombre de soldats avaient pris l'habitude d'aller s'installer sur les pelouses du Jard pour dormir, jouer aux cartes, lire, fumer ou simplement se reposer. L'autorité militaire avait mis dans les promenades un planton pour empêcher cette licence, que le public en général excusait de la part d'hommes privés depuis longtemps de tout confort. Aujourd'hui des pancartes fixées à des poteaux confirment la défense du commandement : « Il est interdit aux militaires de s'étendre ou de s'asseoir par terre. »

15 *août.* — Journée des Prisonniers haut-marnais. Le Comité local est ainsi constitué : président : M. C. Lucot ; vice-président : M. Viciot-Pètre ; secrétaire : M. Darcémont ; trésorier : M. Gandner. L'insigne mis en vente aujourd'hui est une gracieuse hirondelle. Les quêteuses en ont écoulé des milliers d'exemplaires, dans les meilleures conditions, près de la population et près des militaires. Les recettes montent à 3.528 fr. 15.

27 *août.* — L'Italie déclare la guerre à l'Allemagne.

28 *août.* — La Roumanie déclare la guerre à l'Autriche.

12 *septembre.* — A l'occasion de l'anniversaire de la victoire de la Marne, un service a lieu en l'église Notre-Dame. Plusieurs chanteurs, un violoniste se font entendre. Un vicaire général remplace en chaire l'évêque de Langres, qui devait présider la cérémonie. Le sujet de son allocution est : « Reconnaissance à l'armée ; confiance dans le résultat des opérations militaires en cours ». A la sortie, la foule se dirige vers le cimetière de la Noue

Digitized by Google

pour une revue et la remise de plusieurs décorations. La musique du 107e joue de 10 à 11 heures à l'hôpital Brunswick, de 14 à 15 heures au collège, de 16 à 17 heures au Jard. La musique du 40e territorial joue de 18 à 19 heures dans la cour de la gare ; elle se rend ensuite au Foyer du Soldat, dont les salles et les cours sont illuminées et où le commandant d'étapes a fait organiser une soirée récréative.

GARE RÉGULATRICE ET COMMANDEMENT D'ÉTAPES

« Aujourd'hui, dit Larousse, les troupes sont souvent transportées par chemin de fer et parcourent des étapes routières moins souvent qu'autrefois ; mais il existe un service des étapes dont l'objet est d'assurer les communications et transports par terre et par eau, et d'utiliser les ressources du pays en arrière des armées... C'est sur les lignes d'étapes que circulent dans les deux sens les convois nécessaires au ravitaillement de l'armée comme à l'évacuation de ses blessés et malades. »

Ce préambule est pour annoncer qu'à partir du 24 février 1915 la gare de Saint-Dizier devenait régulatrice.

La commission, attendue au complet dès le 20, ne tardait pas à arriver.

Le 26 février de la même année, le commandement d'étapes de la gare régulatrice était installé dans les anciens bureaux des Forges de Champagne, 34 rue Gambetta. Un drapeau tricolore était arboré au-dessus de la porte d'entrée ; celle-ci était indiquée le soir par un globe électrique rouge de haute puissance qui donnait un peu de vie à ce quartier, faiblement éclairé depuis la mobilisation.

Les services fonctionnèrent là jusqu'au mois d'août 1915 ; ils furent ensuite transférés à la gare. Depuis février, les abords de cette dernière étaient défendus par une clôture de fil de fer. Il était impossible d'accéder aux bâtiments sans un laissez-passer.

La gare de Saint-Dizier s'est, pendant la guerre, étendue jusqu'à Villiers-en-Lieu. Plusieurs centaines de prisonniers allemands ont été occupés aux terrassements et, en septembre 1916 notamment, les travaux considérables exécutés à la ballastière attiraient chaque jour une foule de curieux.

Digitized by Google

Dans son numéro du 6 janvier 1915, le *Pays de France* disait que, pour ravitailler une seule de nos armées, il fallait chaque jour 200 wagons transportant un million et demi de kilos.

Le nombre des hommes occupés par les différents organes de la gare régulatrice a atteint le chiffre de 1.400.

Le trafic qui s'est fait ici ne peut guère être évalué. Chaque jour, neuf trains de ravitaillement, remorqués par machine avant et machine arrière, circulaient dans chaque sens ; des trains militaires se succédaient sans arrêt ; les évacuations de blessés étaient très nombreuses à l'hôpital créé pour ce service.

La gare avait également fort à faire pour le ravitaillement de la population, considérablement accrue par la présence des réfugiés.

---

21 *septembre.* — Les indigents de la ville et les réfugiés nécessiteux qui désirent se procurer du bois mort dans la forêt de Troisfontaines sont invités à se faire inscrire à la mairie.

30 *septembre.* — C'est ce soir, à 23 h. 59 m. 50 secondes, que les horloges doivent être retardées d'une heure. L'horloger municipal a pris les devants : accompagné de deux agents de police, il a, un peu avant 21 heures, arrêté les horloges des trois églises paroissiales et celle du théâtre ; puis, une heure après, il a recommencé sa tournée pour les remettre en marche. L'heure d'été n'est plus et il semblerait, à voir le ciel brumeux d'aujourd'hui, qu'avec elle les beaux jours eussent disparu.

11 *octobre.* — Un de nos concitoyens, en captivité depuis le commencement de la guerre, a pu tromper la surveillance des sentinelles allemandes et vient surprendre sa famille.

21 *octobre.* — Le nouvel emprunt national fait sortir d'importantes réserves d'or.

24 *octobre.* — Le Conseil municipal, afin de perpétuer le souvenir de l'héroïque défense de Verdun, décide de donner le nom de cette ville à l'avenue de la Gare.

1er *novembre.* — Les tombes des militaires inhumés dans les cimetières de Saint-Dizier sont, comme d'habitude, parées pour la fête des morts.

Trois cortèges partent de l'hôtel de ville à 14 heures et demie, un pour Gigny, un pour la Noue, le troisième pour Marnaval.

Digitized by Google

Des discours sont prononcés dans ces divers endroits par le lieutenant-colonel de Rouvre, commandant d'armes, M. Roujas, maire de Saint-Dizier, M. Mathiot, sous-préfet de Wassy, MM. Thomas et Chalons, adjoints, et M. Briolat au nom des jeunes gens de Marnaval appartenant aux classes 18 et 19. Avant le départ, M. le sous-préfet remet des diplômes d'honneur aux familles des 22 premiers Bragards tombés sur le champ de bataille.

POUR LES VEUVES ET LES ORPHELINS

Une section de l'Association nationale pour la protection des veuves et des orphelins de la guerre a été créée en Haute-Marne au mois de juillet. Le bureau du comité de l'arrondissement de Wassy, qui est placé sous la présidence d'honneur de M. Peltereau-Villeneuve, conseiller général de Doulaincourt, comprend : comme présidente : Mme Charles Colas, de Saint-Dizier ; vice-présidentes : Mmes la marquise de Mauroy, de Wassy, Maurice Boulland, de Saint-Dizier ; secrétaire : Mlle Davout, de Saint-Dizier ; trésorière : Mme Gilles-Bouvry, de Saint-Dizier.

Le 8 octobre, le *Camélia*, qui a déjà, le 23 juillet, donné dans la salle du théâtre une soirée au profit des blessés soignés dans les hôpitaux de Saint-Dizier, organise, avec le concours de divers artistes, notamment Mlle Brothier, de l'Opéra-Comique, deux séances en faveur de l'Œuvre départementale des Orphelins de la Guerre.

Les 1er et 2 novembre, vente d'insignes au profit de la même œuvre. Les quêteuses recueillent 1.929 fr. 15. Cette somme, ajoutée au produit des représentations données au théâtre et des quêtes faites à domicile, porte à 14.000 francs environ le montant des recettes réalisées à Saint-Dizier pour les orphelins de la guerre.

15 *novembre.* — Les soirs d'hiver vont être plus mornes en ville qu'ils ne l'ont jamais été : dans le but d'assurer aux usines qui travaillent pour la défense nationale l'énergie électrique et le gaz qui leur sont nécessaires, le Gouvernement a décidé que, dans toute la France, la fermeture des magasins, sauf les mai-

Digitized by Google

sons d'alimentation, aura lieu à 18 heures à partir d'aujourd'hui.

16 *novembre.* — La pénurie de charbon oblige l'usine à gaz à suspendre la distribution de 8 à 11 heures et de 13 à 16 heures.

22 *novembre.* — Un arrêté du commandant d'étapes fixe à 21 h. 30, à compter du 1er décembre, la fermeture des cafés, débits, estaminets, restaurants et salles à manger d'hôtels dans la ville de Saint-Dizier et dans les communes du commandement.

UN CONSEIL DE GUERRE SIÈGE A SAINT-DIZIER

Un conseil de guerre composé d'un lieutenant-colonel, d'un commandant, d'un capitaine, d'un lieutenant et d'un sous-officier, d'un commissaire du Gouvernement ayant grade de capitaine et d'un greffier a commencé à siéger le 24 mars, à 8 heures, dans la salle du tribunal de commerce. Il a prononcé ce jour-là trois condamnations : une à trois ans de travaux publics pour désertion à l'intérieur, une à un an de prison pour abandon de poste et la troisième à deux ans de prison pour vols.

Le 8 octobre, il a condamné à mort un soldat d'infanterie qui avait insulté un général et frappé un sous-officier.

Le 30 novembre, il prononce une condamnation pour tentative de désertion à l'ennemi (cinq ans de travaux publics avec dégradation militaire), une pour tentative de viol (un an de prison) et cinq pour fautes diverses.

Le 6 décembre, il a infligé : un an de prison pour vol, cinq ans de travaux publics pour voies de fait contre un supérieur et violences contre une sentinelle, deux mois de prison pour absence d'une semaine sans permission, deux ans de travaux publics pour absence de deux mois et demi à l'aide d'une fausse permission.

---

10 *décembre.* — Les volets de toutes les maisons doivent être fermés à 17 heures ; les magasins, débits, cafés doivent être fermés au public à 20 heures ; les devantures de ces établissements doivent être closes à 17 heures. Les commerçants ne doivent utiliser, pour leur éclairage, ni gaz ni électricité à partir de 18 h.

Digitized by Google

Les salles à manger d'hôtels et les restaurants peuvent seuls rester ouverts jusqu'à 21 heures.

MOUVEMENT MILITAIRE CONTINU

La ville de Saint-Dizier a vu en 1916 un mouvement militaire qui, à partir du mois de mars, a été longtemps continu.

Le 11 de ce mois, c'est le 146e régiment d'infanterie qui, après avoir pris part aux affaires de Verdun, vient se mettre au repos. Les hommes, malgré les fatigues endurées, sont pleins d'entrain ; leur confiance est exubérante et communicative. Les voitures du train, les cuisines roulantes, les autos, les camions entrent en ville à 9 heures du soir. Autour de la place, plusieurs attelages sont obligés d'attendre sous la pluie que leurs cantonnements aient été reconnus.

Le 13 mars, arrivée du général Nourrisson, commandant la 39e division, avec son état-major. Il a ses bureaux à l'hôtel de ville, où l'on voit flotter le fanion fait de cinq bandes verticales : trois rouges et deux blanches.

A 3 heures du soir, un bataillon du 146e, cantonné à l'extrémité du quartier de la Noue, quitte Saint-Dizier pour se rendre à Chamouilley. Au moment où il va se mettre en marche, le commandant adresse à la troupe une allocution vibrante de patriotisme. Il rappelle l'héroïque défense de la ville en 1544. « Quand vous allez, leur dit-il en substance, passer devant le monument élevé à la gloire des Bragards, vous saluerez leur vaillance comme des fils saluent la tombe de leurs pères ; vous saluerez les armes à la main en vous souvenant aussi de ceux qui viennent de verser leur sang pour la patrie. » Sur la place, au moment du défilé, la foule se presse, admirant la belle allure de ces soldats.

Le mardi 14, on parle beaucoup pour le lendemain d'une prise d'armes à l'occasion de la remise de décorations aux troupes qui ont accompli des actes de véritable héroïsme à la bataille de Verdun. L'heure de la cérémonie n'est pas connue. Sept heures, sept heures et demie, neuf heures, quatorze heures, qui croire ? Qui croire encore relativement aux personnalités qui présideront ? Les noms du président de la République, du général Joffre, du général de Castelnau sont mis en avant. A l'issue du concert

Digitized by Google

que la musique du 146e a donné à 16 heures et demie sur la place d'Armes, nous abordons un musicien, pensant qu'il pourra nous renseigner : « Nous ne savons rien. » Tard dans la soirée, nous posons la même question au factionnaire qui est à la porte de l'hôtel de ville : même réponse. « Tout ce que je puis vous dire, ajoute-t-il, c'est que nous avons réveil à 4 heures. »

De nombreux habitants étaient partis le 15 mars, dès 5 heures, pour le parc d'aviation : c'est là que jusqu'au dernier moment la prise d'armes a paru devoir se faire. L'autorité militaire avait ses raisons pour ne laisser percer dans le public aucune précision à cet égard...

Le général Joffre a remis les décorations (Légion d'honneur et Médaille militaire) à 7 heures à la ballastière. La foule qui était revenue à cet endroit n'a pu voir que de très loin l'émouvant spectacle. Le généralissime a ensuite visité les hôpitaux de Saint-Dizier.

Les trois régiments qui avaient pris part à la cérémonie sont rentrés en ville vers 9 heures. Ils ont défilé sur la place d'Armes, les trois musiques jouant alternativement à leur passage. Le général Nourrisson et son état-major se tenaient au pied du monument de la Défense de 1544. La scène était des plus imposantes et une profonde émotion s'était emparée de tous les assistants.

Le 18 mars, une importante remise de croix de guerre (150) a lieu sur un terrain voisin de l'hôpital-hospice. Le 146e et le 153e défilent ensuite à travers la ville. Au passage des colonels et des drapeaux, la foule se livre à des manifestations sympathiques.

Le 21 mars, à 4 heures du matin, le 146e régiment d'infanterie a l'ordre de partir pour Haironville, où il doit, pense-t-on, passer quelques jours. Saint-Dizier n'offrait pas pour le tir et les exercices de terrain assez vaste : de là ce déplacement subit. A 7 heures, la musique, les tambours et les clairons sont dans la rue du Marché. Quelques minutes après, le drapeau sort de la maison portant le numéro 60, où était logé le colonel ; les sonneries habituelles retentissent, suivies de la *Marseillaise* ; puis commence dans la rue Gambetta et l'avenue d'Alsace-Lorraine le mouvement de départ. Bon nombre d'habitants escortent les soldats très loin sur la route d'Ancerville...

A peine un régiment est-il parti qu'un autre le remplace. Voici

Digitized by Google

qu'arrive (21 mars), venant de Verdun, le 38e régiment d'infanterie. Un fanion à deux bandes rouges et une blanche est placé à la porte de la mairie : c'est là que s'installe le général Mordacq, commandant la 49e brigade. Le 25, le départ du 38e s'annonce comme imminent. Le soir en effet, à 7 heures et demie, un jeune major nous dit qu'il doit être pour dix heures à la gare de Saint-Eulien ; il ignore la destination qui sera ensuite assignée à la troupe. A 9 heures, le drapeau prend, avec escorte, la route de Vitry. Plusieurs compagnies se rangent avenue de la République et partent successivement avec le même itinéraire.

Le 92e régiment d'infanterie arrive le 28 mars. Sa musique donne un concert le 30. Pendant un morceau pour hautbois, une clef de l'instrument du soliste cesse de fonctionner ; il cesse lui-même de jouer. Le chef, un jeune homme à la mine souriante, n'en continue pas moins à battre la mesure, et l'accompagnement poursuit sa tâche : on se croirait à une répétition... Le 92e quitte Saint-Dizier dans la nuit du 3 au 4 avril.

Le 17, un commandant a cherché, sous un arbre du Jard, à s'abriter contre la pluie. A notre passage, il lance, au sujet du mauvais temps, une exclamation qui nous invite à nous approcher et à causer. Nous parlons de la guerre. Il quitte Verdun et confirme les horreurs de la bataille. Plusieurs rues de la ville n'existent plus. « Il faut vraiment, dit-il, que nous ayons des troupes d'élite pour résister aux forces que l'ennemi a réunies en vue de cette action. » Ajoutons que notre interlocuteur ne croyait pas à une nouvelle campagne d'hiver.

L'état-major du 9e corps arrive le 19 mai et part le 27.

Celui du 12e corps arrive le 22 juin et part le 28.

Le 31 juillet, le général Valdant installe ses bureaux à l'hôtel de ville ; il a son appartement au château.

Le 30 septembre, la mairie est une fois encore occupée par un état-major.

Pas de faits militaires proprement dits entre cette date et le 6 décembre. Ce jour-là, le général Joffre, venant du front de Verdun, arrive en auto vers 2 heures du soir, va passer une revue près d'Hallignicourt, remet plusieurs décorations et s'éloigne dans la direction de Vitry.

Le 10 décembre, prise d'armes à 9 heures et demie sur le ter-

Digitized by Google

rain d'aviation. Le lieutenant-colonel de Rouvre remet deux médailles militaires et trois croix de guerre.

LES INDÉSIRABLES SE REMUENT

Tous ces déplacements de troupes, toutes ces allées et venues de dignitaires de l'armée ne pouvaient manquer d'attirer l'attention de l'ennemi.

Le 16 mars, à 20 heures, un zeppelin est signalé dans la région. Le commissaire régulateur prévient la police d'avoir à prendre les mesures restrictives possibles en fait d'éclairage. L'usine à gaz reçoit l'ordre d'éteindre les trente-six becs qui sont allumés dans les rues. La section d'autos-canons qui est postée route de Bettancourt promène sur la ville les feux de ses projecteurs.

L'utilité de ces appareils n'a pas besoin de démonstration. Le moment est opportun pour assurer à leur emploi toute efficacité. Le 29 mars, à 11 heures et demie du soir, un ronflement de moteur se fait entendre au-dessus de la tour de l'église Notre-Dame : c'est une expérience combinée entre avion et projecteurs qui commence ; il s'agit d'un repérage dans le minimum de temps. Pendant plus de vingt minutes, l'aéroplane évolue dans la partie nord de la ville. Deux faisceaux de lumière, au milieu desquels il apparaît comme recouvert d'une resplendissante dorure, l'enserrent à chacun de ses mouvements : dans le ciel étoilé, un spectacle grandiose, une véritable féerie se déroule. Quand minuit sonne, l'avion a disparu dans la direction de l'est, les foyers des projecteurs sont éteints, la nuit continue.

Le 3 juin, un poste de secours composé de soldats appartenant aux bataillons d'étapes est créé dans la cour de l'hôtel de ville, où il se tiendra en permanence.

Le 9, on annonce que des zeppelins rôdent autour de nous. La population ne paraît pas s'inquiéter. Assez fréquemment on nous dit menacés de bombardement. Aussi, le 10 juin, la municipalité annonce-t-elle qu'en cas de visites de taubes ou zeppelins les habitants seront prévenus par sonnerie de clairons et, si possible, de cloches. Tenir, en tous cas, les volets fermés dès la nuit. Si l'on est surpris dehors par l'arrivée d'un des engins

Digitized by Google

en question : en rase campagne, se coucher à plat ventre sur le sol ; en ville, se réfugier dans les caves voûtées.

Quelques jours auparavant, l'aviation allemande avait fait à Bar-le-Duc de beau travail, tuant ou blessant des habitants paisiblement occupés à leurs affaires. Le bruit avait couru, fondé ou non, nous n'avons pu le contrôler, que sur cette ville l'ennemi avait laissé tomber des papiers menaçants pour nous. Et la visite était annoncée pour le dimanche 11 juin, jour de Pentecôte. A cette date, aucun incident. L'air a été sillonné par plusieurs avions, mais c'étaient les nôtres qui survolaient la ville.

Le 16 juin, à 15 heures et demie, la gare régulatrice téléphone à la mairie qu'une escadrille de taubes, ayant franchi les lignes, a pris de Verdun la direction de Bar-le-Duc. Aussitôt des sonneries de cloches et de clairons avertissent les citoyens. Un certain nombre de ceux qui se trouvent dans les rues hâtent le pas pour rentrer chez eux ; d'autres poursuivent tranquillement leur chemin ; ceux-ci prennent des lorgnettes pour sonder le ciel ; ceux-là disparaissent dans leur cave ou dans celle de leurs voisins. A 17 heures, la ville a repris son aspect accoutumé.

Le 17 juin, à 9 heures 20, la cloche annonce qu'une fois encore la flotte aérienne allemande est en marche de notre côté. A 14 heures 20, la sonnerie recommence. Dans la soirée, on apprend que, la nuit dernière et cette après-midi, des bombes ont été lancées sur Bar-le-Duc.

Ces alertes répétées appellent des mesures de sécurité : le 19 juin, une Commission municipale visite les caves voûtées de la ville susceptibles d'offrir un refuge en cas de danger. Les maisons où les habitants pourraient se retirer sont immédiatement marquées d'étiquettes rouges indiquant le nombre de places utilisables.

Le même jour, à 13 heures 20, la cloche et le clairon annoncent une nouvelle ruée d'aéroplanes allemands.

Le 20, on parle de l'arrivée prochaine d'une escadrille de chasse.

Le 22, à 21 heures 15, la population est avertie par la cloche que les avions ennemis viennent de reparaître sur Bar-le-Duc. Un certain nombre de personnes se munissent de couvertures et se rendent près des caves où elles pourront, s'il le faut, trouver l'hospitalité. L'escadrille avance jusqu'à Revigny. L'alerte passe comme les précédentes. De la rue Emile Giros et des ponts du

Digitized by Google

canal, une foule considérable regarde du côté du nord, où, à intervalles assez rapprochés, on voit les éclatements d'obus illuminer le crépuscule.

Entre temps, la régulatrice continue à prendre des précautions contre les taubes : le 27 juin au soir, nous voyions un projecteur s'engager dans la rue Jeanne d'Arc ; le 28, nous nous trouvons sur le passage d'un groupe de soldats qui, le casque sous le bras, vont assurer le service de nuit à la gare.

Le 3 juillet, à 4 heures 15 du matin, quatre fortes détonations se font entendre. Sont-ce les canons de la banlieue qui chassent des taubes subitement découverts dans le ciel gris ? Sont-ce des bombes qui éclatent à peu de distance ? Aux fenêtres les habitants paraissent et se posent ces questions. Sur la place d'Armes, le poste est sorti, mais n'a reçu aucune communication. A la mairie, au télégraphe, au téléphone, on ne sait rien non plus. Un taube a été vu, rapporte un employé de chemin de fer, au moment où, quittant les sphères supérieures, il s'infléchissait vers l'hôpital Brunswick, route de Bar. Bientôt la précision commence à se faire : ce sont des bombes qui ont mis la ville en émoi. Une est tombée sur un terrain voisin de l'hospice et de l'Asile d'aliénés, en contrebas de la rue Paul Bert, au delà du Grand-Pont ; une autre sur un îlot de la Marne, envoyant de tous côtés des éclats dont un alla briser une vitre du second étage de l'hôpital et tomba près d'une religieuse ; une troisième dans le jardin de M. Blanchard, rue de l'Abattoir ; la quatrième un peu plus loin que l'étang de M. Rozet. Aucun dégât.

Le 9 juillet, à 23 heures, un zeppelin est signalé, mais, le danger ne paraissant pas devenir sérieux, aucune sonnerie ne trouble le repos de la population.

A la même époque, des tranchées ont été creusées à l'extrémité de la rue Jeanne d'Arc, au nord extérieur des voies ferrées, pour qu'en cas de danger le personnel de la gare régulatrice puisse s'y réfugier. On craint en effet que cette gare, avec son réseau si étendu depuis quelque temps, avec ses immenses magasins bondés de marchandises de toutes sortes, que cette gare si importante enfin pour le ravitaillement des troupes ne soit, le jour où les avions allemands arriveraient en bande jusqu'à nous, un des premiers points visés par le bombardement.

Comme enfin les moyens employés jusqu'alors pour signaler

Digitized by Google

le danger manquent de rapidité, une sirène électrique est placée, dans les derniers jours d'août, au faîte de l'hôtel de ville pour avertir les habitants des nouvelles incursions aériennes qui pourront se produire.

Elle fait entendre ses premiers gémissements le 10 novembre, entre 13 heures 45 et 14 heures 15 : un avion allemand est signalé ; sa course s'arrête entre Bar-le-Duc et Revigny.

LE PRIX DES DENRÉES AUGMENTE ET LA PRODUCTION DIMINUE

L'année 1916 a vu les cours de la plupart des denrées augmenter dans des proportions inattendues, en même temps que certains articles se raréfiaient de jour en jour.

Le 18 mars, on payait le beurre sur le marché 3 fr. 25 le demi-kilo. On trouvait difficilement un fromage. Les soldats qui revenaient du front, fatigués de la viande de bœuf et des conserves en général, achetaient avec empressement ces sortes de produits.

Pour parer à la cherté croissante des vivres, un certain nombre d'ouvriers cherchaient, dans les premiers jours d'avril, à s'organiser pour faire des achats en gros. Les agents de chemin de fer avaient déjà formé entre eux un groupement de ce genre et les prix qu'ils obtenaient présentaient des écarts sensibles avec ceux couramment pratiqués.

Dans le but de mettre fin aux exportations spéculatives de blé qui menaçaient de compromettre le ravitaillement des populations, le préfet procédait à la réquisition totale des blés existant chez les commerçants de la Haute-Marne, exception faite des quantités nécessaires à l'alimentation, jusqu'à la récolte prochaine, des familles fabriquant elles-mêmes leur pain.

Sur la fin d'avril, une douzaine d'usines s'étaient concertées en vue de faire venir pour les ouvriers des denrées par quantités. Du beurre par exemple leur était arrivé au prix de 2 francs le demi-kilo. Une légère détente se produisait aussitôt sur le marché et, le 13 mai, ce prix de 2 francs y était établi. Mais l'idée d'une coopérative faisait quand même son chemin ; sous la dénomination U P A O (Union patronale-Association ouvrière), l'institution

Digitized by Google

ouvrait bientôt ses portes rue du Marché, comptant dès ses débuts 1.700 adhérents et ravitaillant 5.000 personnes environ.

Un arrêté municipal prescrivait qu'à partir du 6 mai tout commerçant vendant des produits alimentaires sur le marché serait tenu d'en afficher les prix. Toute marchandise vendue devait être aussitôt retirée ; il était défendu de livrer au même acheteur plus d'un kilo de beurre, plus de 3 douzaines d'œufs. La police a en outre demandé les prix des marchandises amenées pour être vendues et a obligé certains coquetiers à ne pas dépasser les conditions auxquelles des collègues moins exigeants quant au bénéfice livraient leurs produits.

De son côté, la mairie groupait quelques commandes de denrées qu'elle faisait distribuer le 16 mai. La salle du conseil était convertie en magasin : la balance, les poids, les papiers d'emballage encombraient la grande table ; çà et là des jambonneaux, des saucissons, du lard, du saindoux ; dans tout le local, une forte odeur de salaisons.

La pénurie de blé qui se faisait sentir, les difficultés que présentaient les approvisionnements de farine motivaient un arrêté municipal aux termes duquel, à partir du 1er juillet, la fabrication des pains de luxe et de fantaisie était suspendue (1). Les boulangers ne devaient plus fabriquer que des pains de 2 kilos et au-dessus, qui pouvaient être vendus au détail à partir de 250 grammes. Il fallait alors à Saint-Dizier 10.000 kilos de pain par jour.

Le nombre des réfugiés avait beaucoup augmenté depuis quelque temps : il atteignait en chiffres ronds 4. 000.

La troupe achetait aussi, malgré les rations qu'elle recevait, pas mal de pain dans les boulangeries.

Le sucre, dont la rareté s'accentuait singulièrement depuis deux mois, finissait par manquer dans les derniers jours de juin. 400 kilos fournis par l'intendance étaient en réserve au théâtre pour parer aux cas urgents. La municipalité faisait une démarche près de la préfecture pour atténuer la crise qui sévissait alors sur cette denrée : 5.000 kilos de sucre étaient annoncés comme devant être mis incessamment à la disposition de la ville.

Le 1er août, le général directeur des étapes et services des

(1) Cet arrêté a été rapporté le 21 septembre.

Digitized by Google

2e et 3e armées, considérant que, s'il y a lieu de laisser aux négociants un bénéfice raisonnable, il importait que les hôpitaux, les troupes et les civils ne fussent pas obligés de payer les denrées de première nécessité à des prix excessifs, soumettait à la taxation les produits alimentaires et les boissons. Il fixait notamment à 1 franc le litre de vin rouge, 0 fr. 25 le lait, 4 fr. 40 le kilo de beurre, 2 fr. 20 la douzaine d'œufs, 1 fr. 40 le kilo de sucre scié, 3 fr. 20 le saindoux, 30 centimes les pommes de terre.

L'application de cette taxe ne devait pas être facile : chaque fois qu'elle leur était rappelée, les marchands se raidissaient contre elle. Le 4 octobre, à la suite d'un nouvel avis, ils prétendaient vendre les œufs 2 fr. 40, le beurre 5 fr. 20 et 5 fr.40. Devant les injonctions de la police, plusieurs ont mieux aimé quitter le marché que d'accepter les prix qui leur étaient imposés. Le lait se vendait du reste couramment 30 centimes depuis quelques jours, tandis que le prix de la taxe était de 25 centimes.

Le 22 novembre, alors que certaines maisons continuaient à enfreindre l'arrêté du général directeur des étapes en vendant le beurre 5 fr. 60, la mairie en recevait 500 kilos qu'elle faisait débiter à 4 fr. 40 le kilo.

Peu de temps après, sur la demande de la municipalité, des industriels et capitalistes consentaient l'avance à la ville, sans intérêts, d'une somme de 94.000 francs nécessaire pour un approvisionnement en blé de 2.750 sacs. Le Conseil ratifiait la chose le 13 décembre.

---

13 *décembre.* — Le Conseil municipal vote pour le premier semestre de 1917 une subvention mensuelle de 300 francs à verser au Comité de secours pour les prisonniers de guerre haut-marnais.

24 *décembre.* — Conformément aux instructions que l'on a vues plus haut, les magasins sont fermés de bonne heure. Pas d'allées et venues pour les préparatifs du réveillon : les messes de minuit n'auront pas lieu cette année. Rares les maisons où l'on fera la fête ; ailleurs sont les soucis. La température est douce. Rien en somme n'annonce Noël.

25 *décembre.* — Au Foyer du Soldat, un arbre de Noël a été

Digitized by Google

préparé ; les nombreuses friandises qui pendaient à ses branches sont distribuées aux militaires de passage. — A l'hôpital-hospice, un concert est donné par la musique du 40e territorial ; il est suivi d'une tombola. — Chez les Dames anglaises de la rue Emile Zola, les soldats de passage sont accueillis avec plus d'égards encore que de coutume : un excellent déjeuner leur est servi sous le hangar édifié dans la cour du Patronage.

26 *décembre.* — L'autorité militaire fait appel au concours des femmes pour tous les emplois dans lesquels elles peuvent remplacer les soldats.

Digitized by Google

1917

Les jours, les mois, les années s'écoulent, et le terme des hostilités, qui paraissait si rapproché au début, est une chose imprécise maintenant, un espoir justifié par cette pensée dominante que la guerre ne peut durer toujours, mais assombri par cette autre pensée, douloureuse aussi, qu'elle dure et peut durer encore.

Malgré tout, l'activité nationale se réveille déjà dans les localités qui ont subi les plus dures épreuves. On mande de Châlons, le 11 janvier, que l'on s'occupe de la reconstruction, sur des plans améliorés, des villages détruits au cours de la bataille de la Marne. Des sociétés coopératives se forment ; les propriétaires de Glannes, Huiron et Courdemanges se sont réunis pour prendre connaissance des travaux préparatoires accomplis en vue de la prompte réparation des ruines.

A Saint-Dizier, la vie, comparée à celle de tant de localités ravagées, reste, malgré la tendance à la hausse des denrées, malgré les menaces que l'ennemi va prodiguer, supportable, puisque jusqu'alors on n'y manque de rien : la mairie par exemple, secondant en cela le commerce local, met en vente, le 15 janvier, un wagon de pommes de terre au prix de 20 francs les 100 kilos.

Au nécessaire s'ajoute même un peu de superflu. On a puisé partout, depuis quelque temps, les éléments capables de prendre une part effective aux opérations militaires : les musiques du 40e, du 107e et du 139e, que l'on entendait toutes les semaines, sont de ce fait devenues, vers le 15 janvier, la Fanfare des Bataillons d'étapes de la gare régulatrice. Les promenades étant couvertes de neige, le concert du 21 janvier a lieu sur la place d'Armes.

Et les événements tragiques viennent parfois aussi rappeler

Digitized by Google

la population aux tristes réalités du moment. Le 29 janvier, un aéroplane qui survolait le champ d'aviation est précipité sur le sol : un sergent-pilote aviateur est tué ; un passager de Saint-Dizier, M. Mourot, qui l'accompagnait, est mortellement blessé.

4 *février*. — Depuis trois jours, Parisiana-Cinéma donne des séances au profit des prisonniers bragards avec un film en cinq parties, *Alsace*, qu'une foule serrée applaudit chaque fois. Pourra-t-on bientôt, dans les vieilles maisons alsaciennes, chanter les couplets vibrants de la *Marseillaise* sans qu'une patrouille brutale vienne interrompre ces élans des cœurs patriotes vers la France enfin retrouvée ?

6 *février*. — Les États-Unis, décidés à employer tous les moyens pour protéger les marins et le peuple américains, ont rompu leurs relations diplomatiques avec l'Allemagne et l'Autriche. On commente l'événement et on se demande s'il présage quelque chose de nouveau dans les affaires de la guerre.

20 *février*. — Dans les familles où l'on se réunit aujourd'hui, c'est pour parler des absents : de ceux qui continuent à lutter, de ceux qui souffrent dans les hôpitaux, de ceux qui sont entre les mains de l'ennemi, de ceux enfin que l'on ne reverra plus. Triste mardi gras !

28 *février*. — Hier, assez avant dans la nuit, on a entendu tambours et clairons. A peine le jour a-t-il commencé à poindre que la même musique reprend, renforcée d'une grosse caisse sonore. Drapeaux, cocardes, rubans mêlent leurs couleurs symboliques : c'est la classe 1918 qui passe et repasse, c'est la revision d'une nouvelle phalange qui va se préparer pour le combat.

L'HIVER SE FAIT SENTIR

La neige a tombé abondamment le 16 janvier et dans la nuit suivante. Dès que le sol en a été couvert, les soldats se sont mis à lancer des boules aux passants. Les jeunes gens témoins de ce spectacle s'en sont mêlés à leur tour, de sorte que, toute l'après-midi, les abords de l'hôtel de ville ont été inaccessibles pour ceux qui ne voulaient pas subir le bombardement.

Digitized by Google

Au bout de quelques heures, des plaintes ont commencé à se produire parce que les femmes, les enfants, les vieillards n'étaient pas épargnés ; les vitres du voisinage elles-mêmes ne tardaient pas à souffrir ; enfin, quand la nuit approcha, les étapes donnèrent l'ordre à un piquet d'hommes armés de faire circuler ceux qui se livraient à ces ébats.

L'hiver ramène un cortège de tristesses de toutes sortes. Encore une fois grossit la population des hôpitaux. L'humidité persistante a déterminé un nombre considérable de pieds gelés dans les tranchées. Saint-Dizier est le théâtre d'opérations fréquentes pratiquées sur des malheureux que la saison a ainsi éprouvés.

Pendant trois jours, du 26 au 28 janvier, le vent souffle en tempête ; la neige est durcie par le froid. Il y a longtemps que l'hiver n'a été aussi rigoureux dans nos pays. Par ces nuits qu'illumine le vif éclat de la lune et des étoiles, où la pensée peut-elle se porter, sinon vers ceux que la défense du territoire expose à la bise âpre et tenace ? Le chauffage est rare et de prix exorbitant. Pour l'économiser, on se couche aussitôt et on se lève aussi tard que l'on peut.

Au commencement de février, la température baisse de plus en plus. Dans la nuit du 2 au 3, le thermomètre marque 18 et 19 degrés au-dessous de zéro. On entend des ménagères se demander avec quoi on se chauffera. Le coke, qui est beaucoup employé dans les maisons ouvrières, se vend 5 fr. 50 l'hectolitre, et il faut attendre des semaines entières pour en avoir.

Après trente jours de gelée, la température devient douce le 16 février ; le ciel est nuageux.

L'hiver recommence à sévir le 8 mars ; une couche épaisse de neige couvre la terre, mais le froid ne dure pas longtemps.

LA SOUS-PRÉFECTURE RESTE A WASSY

Le 2 janvier 1800, l'administration municipale de Saint-Dizier, voyant Wassy et Joinville faire des démarches pour être le siège des autorités qui allaient être créées en vertu de la nouvelle constitution, décidait de se mettre également sur les rangs ; elle invoquait l'importance de la population et du commerce

Digitized by Google

local : le citoyen Roger, négociant, était nommé commissaire à l'effet de se transporter à Paris pour faire toutes les démarches que son patriotisme et son zèle lui suggéreraient afin d'assurer le succès de sa mission.

La requête de cette époque et celles qui furent présentées dans la suite sur le même objet eurent un résultat négatif.

Le 19 février 1917, le Conseil municipal reprenait l'affaire et demandait le transfèrement du chef-lieu d'arrondissement à Saint-Dizier dans le plus bref délai possible.

La ville de Wassy protestait contre cette prétention, qui aurait pour effet de lui enlever encore le tribunal, la recette des finances et la prison.

Quelques jours après, les journaux annonçaient qu' « en raison des circonstances et du caractère violent pris par la polémique en cours » l'autorité administrative était intervenue dans la question du transfèrement de la sous-préfecture et qu'« en conséquence la municipalité de Saint-Dizier abandonnait jusqu'à nouvel ordre sa revendication ».

---

14 *mars*. — Des perquisitions opérées dans diverses maisons ont amené la découverte de nombreux objets d'habillement, d'équipement et d'alimentation appartenant à l'armée. Trente-deux civils et deux militaires sont impliqués dans ces détournements.

15 *mars*. — Les noms des Bragards qui ont obtenu des croix, médailles et citations pour faits de guerre vont être affichés à la mairie.

22 *mars*. — Péronne, Noyon et une centaine de villages viennent d'être repris à l'ennemi. Des mouvements considérables de troupes ont lieu. Le roulement des camions automobiles recommence à ébranler jour et nuit les vitres des maisons. Des habitants stationnent sur les trottoirs, essayant de découvrir au passage quelque physionomie connue.

24 *mars*. — Les horloges sont avancées d'une heure, comme la chose s'est faite déjà l'an dernier pour la belle saison.

— Près de la coopérative militaire située sur le bord du canal, à l'extrémité de la rue Emile Giros, est installé un camp des Rétablis allant jusqu'à l'Ornel. Tous les services utiles aux mili-

Digitized by Google

taires sont réunis dans l'enceinte. Des dames anglaises sont attachées à cette nouvelle création.

7 *avril.* — La guerre est déclarée entre les États-Unis et l'Allemagne. Le drapeau américain flotte au balcon de l'hôtel de ville, au milieu de ceux des précédents alliés.

8 *avril.* — Pâques ! Encore une fois Pâques assombri par l'interminable cauchemar, malgré ses sonneries de cloches qui se perdent dans le ciel aussi triste lui-même que nos âmes fatiguées d'implorer la fin. Pas un rayon de soleil durant toute cette journée, pas un sourire de la nature pour les soldats qui vont et viennent dans les rues boueuses, pas un encouragement d'en-haut pour ceux qui égrènent en plein vent leur programme musical dans le rond-point du Jard, et dans le Jard, pas un saltimbanque, pas un forain, parce que pour la troisième fois Pâques est sans joie et sans bonheur....

14 *avril.* — Concert au théâtre au profit des blessés et malades soignés dans les hôpitaux de la ville. Recette nette : 1. 555 fr. 40.

4 *mai.* — Des familles de Châlons et d'Epernay arrivent à Saint-Dizier, fuyant le bombardement auquel se livrent depuis plusieurs jours les avions allemands.

13 *mai.* — Pour répondre au désir exprimé par le Comité central d'assistance aux anciens militaires tuberculeux, la municipalité a organisé une journée spéciale dont le produit est de 1.566 fr. 40.

19 *mai.* — On rencontre en ville quelques déserteurs bulgares attachés au génie.

13 *juin.* — Une mission américaine, qui s'occupe particulièrement des chemins de fer et des transports, passe à Saint-Dizier ; elle visite les installations de la gare régulatrice.

3 *juillet.* — Le péristyle de la mairie est envahi par les ménagères qui vont retirer leurs tickets de sucre pour la fabrication des confitures (600 grammes par personne).

4 *juillet.* — Les édifices municipaux sont pavoisés à l'occasion de l'anniversaire de la proclamation de l'indépendance des États-Unis.

6 *juillet.* — La curiosité de nombreux habitants est éveillée par le passage de 800 soldats américains. A quatre heures, les abords de la gare sont occupés par des groupes qui, à l'arrivée du train, acclament la nation alliée. La musique des étapes est

Digitized by Google

sur le quai ; elle joue l'hymne américain. Après une collation, les militaires partent pour le camp d'instruction de Gondrecourt, en poussant des vivats à l'adresse de la France.

8 *juillet.* — Pendant le concert au Jard, un aviateur français vient voler au-dessus de la foule. Les pirouettes qu'il exécute en tous sens dénotent une grande habitude de l'air et un sang-froid remarquable. Près d'une heure durant il retient l'attention par une gymnastique extraordinairement périlleuse.

9 *juillet.* — Des faits de maraudage ont été relevés contre plusieurs soldats. Des punitions sévères (15 jours de prison dont 8 de cellule) leur sont infligées.

24 *juillet.* — A 20 heures et demie, l'abbé Wetterlé, ancien député d'Alsace-Lorraine au Reichstag, donne au théâtre municipal, avec le concours de la musique des bataillons d'étapes et de plusieurs amateurs, une conférence au profit des œuvres de guerre.

4 *août.* — Une commission réunie au ministère du Commerce adopte divers types de chaussures qui vont être mis en vente sous la désignation « chaussures nationales » : pour hommes, à 28 francs ; pour dames, à 23 francs à tiges, à 18 francs souliers bas ; pour garçons et fillettes, à 18 francs ; pour enfants, à 15 et 16 francs.

8 *août.* — L'autorité militaire vient de faire poser des enseignes transparentes sur la place d'Armes et à l'entrée de la rue de Vergy pour indiquer aux autos, voitures et convois les directions à suivre et les distances qui nous séparent des points suivants :

Stainville 20 kilomètres, Ligny-en-Barrois 30, Commercy 55, Nancy 110.

Revigny 30 kilomètres, Bar-le-Duc 24, Souilly 55, Verdun 75.

Aviation 3 kilomètres, Vitry-le-François 29, Châlons 60.

Valcourt 5 kilomètres, Wassy 20, Troyes 100.

Une autre pancarte dans la rue Thiers porte : Joinville 30 kilomètres, Chaumont 72.

Et le soir ces pâles falots sont les seuls points lumineux qui percent les ténèbres.

18 *août.* — Anniversaire de l'entrée des Prussiens à Saint-Dizier en 1870.

19 *août.* — Prise d'armes dans la cour de la gare pour la re-

Digitized by Google

mise de cinq croix de la Légion d'honneur et d'une croix de Guerre.

20 *août.* — Inspection des services de l'armée établis à Saint-Dizier par M. Painlevé, ministre de la Guerre, M. Albert Thomas, secrétaire d'Etat à l'Armement, le général Pétain et le général Pershing.

21 *août.* — On prête aux Américains l'intention d'aménager un camp d'aviation d'un millier d'appareils sur le territoire d'Hallignicourt.

1er *septembre.* — D'après la déclaration d'un soldat allemand en traitement à l'hôpital-hospice, les plus jeunes classes de son pays sont dès à présent levées : les classes 17 et 18 sur le front, la classe 19 à l'arrière, la classe 20 dans les dépôts.

2 *septembre.* — Un but de promenade est maintenant Robinson. Le spectacle y est curieux et varié. On peut en effet assister à l'arrivée ou au départ d'un aéro ; on voit le mouvement du parc d'artillerie ouvert là depuis quelque temps. Mais ce qui attire surtout, ce sont les 3.000 prisonniers allemands pour lesquels un camp a été établi. Par groupes nombreux, les habitants de Saint-Dizier se dirigent de ce côté pendant les belles journées d'automne.

12 *septembre.* — Une prise d'armes a lieu au cimetière de la Noue en commémoration de la bataille de la Marne. Aux précédents anniversaires, la foule était grande ; aujourd'hui, si l'on négligeait l'élément militaire, on pourrait dire qu'il n'y a presque personne. Est-ce insuffisance de publicité ? Est-ce parce que la population pour ainsi dire entière a déjà fait ce pèlerinage il y a quatre jours pour l'enterrement des victimes du bombardement dont il va être parlé sous une rubrique spéciale ? La cérémonie consiste en un simple salut aux tombes des soldats (sonnerie *Aux champs*), suivi de l'exécution de la *Marseillaise*, de la *Marche funèbre* de Chopin et de *Sambre-et-Meuse*, ce dernier morceau accompagnant le défilé. — A 15 h. 30, à la gare, concert.

24 *septembre.* — Le tarif des allocations militaires a été porté à 1 fr. 50, celui des majorations pour enfants à 1 franc. Le paiement de la période du 28 août à ce jour représente pour les familles de mobilisés de Saint-Dizier une somme de 129.761 fr. 50.

1er *octobre.* — Les premiers aéroplanes américains viennent d'arriver sur le terrain d'aviation.

Digitized by Google

SEPTEMBRE 1917

Une aile de l'ancien hôpital, située sur la rue Grignon, est détruite en partie (p. 101).

Digitized by Google

THE
JOHN CRERAR
LIBRARY
Digitized by Google

6 *octobre.* — Les horloges sont retardées d'une heure.

11 *octobre.* — Des bonbons de chocolat ont été trouvés ce matin disséminés en ville : de là des soupçons. Le tambour municipal a engagé les habitants à ne pas ramasser cette marchandise suspecte. Une enquête a ensuite révélé qu'un commerçant s'était débarrassé la veille au soir d'une certaine quantité de fondants avariés. Ce n'était donc pas, comme on l'avait craint d'abord, un présent des empoisonneurs allemands. Mais qui a eu l'idée de répandre un peu partout le tas destiné au tombereau des boueurs ?

13 *octobre.* — Le Camp des rétablis, sur le prolongement de la rue Emile Giros vers le canal, change d'enseigne : il devient « Dépôt des isolés à rééquiper ».

14 *octobre.* — Une escadrille américaine survole la ville.

16 *octobre.* — Les terrains situés à l'ouest du parc d'aviation, de l'autre côté de la route de Hoëricourt, sont transformés en cité militaire où l'on voit : hangars, baraquements, canons bariolés de couleurs pour tromper l'ennemi et rangés en batteries braquées sur Saint-Dizier, autos, camions, voitures, artilleurs de tous grades vaquant à leur service.

23 *octobre.* — Il est question d'établir un camp de prisonniers allemands à droite du canal, contrée de la Bénivale.

1er *novembre.* — Trois cortèges vont, dans les cimetières de Gigny, de la Noue et de Marnaval, rendre hommage aux morts pour la patrie.

18 *novembre.* — Journée de quête au profit des prisonniers haut-marnais qui ne peuvent être soulagés par leurs familles. Produit : 2.001 francs.

25 *novembre.* — Une première et courte apparition de neige dans la soirée.

28 *novembre.* — Mariage par procuration d'un sergent d'infanterie, domicilié dans le département de la Seine, prisonnier de guerre en Allemagne, avec une contremaîtresse ardennaise en résidence à Saint-Dizier.

11 *décembre.* — Des terrains ont été réquisitionnés sur le territoire de Saint-Dizier et Hoëricourt pour la création d'un centre d'aviation. Un capitaine du génie est à la mairie pour s'occuper de cette affaire ; il s'agit d'une superficie de 45 hectares.

Digitized by Google

ALERTES, TRANCHÉES, BOMBARDEMENTS

La ville de Saint-Dizier a été repérée par l'aviation allemande en 1916 et plusieurs alertes ont témoigné de l'attention dont nous commencions alors à être l'objet de la part de l'ennemi. L'année 1917 a vu se multiplier des visites qui, reçues d'abord avec indifférence, ont appelé bientôt des mesures prudentes en vue de diminuer le danger auquel les habitants pouvaient se trouver exposés.

Le 15 février, à 13 heures 45, la sirène de l'hôtel de ville annonçait qu'un avion allemand avait franchi les lignes ; peu de temps après, il était signalé dans les environs de Bar-le-Duc ; enfin on apprenait qu'il était venu jusqu'à 500 mètres de Revigny.

Le 6 avril, entre 11 heures 30 et midi, six avions sont signalés à plusieurs reprises comme se dirigeant de notre côté. Dans la journée, on entend dire que les taubes n'ont pu arriver jusqu'à Revigny.

Alerte le 24 avril, à 11 heures 40 : des avions ennemis apparaissent dans la région de Bar-le-Duc.

Le 11 mai, à 16 heures 30, la sirène annonce l'approche d'avions allemands.

Nouvelle alerte le 12 mai, à 6 heures 30 : un avion ennemi aurait été vu au-dessus de Villiers-en-Lieu.

Le 24 mai, alerte à 6 heures 15.

Le 25, à 2 heures du matin, des ronflements de moteur se font entendre au nord de la ville : un dirigeable approche rapidement et, pendant 30 à 35 minutes, évolue dans un rayon peu étendu. Deux ou trois éclairs jaillissent : ce sont des fusées éclairantes, expériences faites par notre flotte aérienne. — A 10 heures 30 et 11 heures, alertes répétées. La sirène, avec ses hurlements précipités, indique que les aéroplanes ennemis ne sont pas loin. A 11 heures 30, le danger est écarté.

Le 26, l'alerte est donnée à 6 heures et à 10 heures 30. Le bruit se répand que les avions allemands sont allés la veille sur Vitry et le jour même sur Eurville. En raison des menaces répétées auxquelles Saint-Dizier se trouve en butte depuis quelque temps,

Digitized by Google

il est question de placer des mitrailleuses sur l'hôtel de ville et sur la tour de l'église Notre-Dame.

Le 30 mai, des avions allemands ont été signalés à trois reprises dans les environs de Revigny. De divers points de la ville, les habitants pouvaient voir l'éclatement des obus, et de tous côtés on percevait le bruit d'une canonnade ininterrompue provenant des postes de défense.

Le 1er juin, alerte à 11 heures 30. Canonnade active dirigée contre les appareils ennemis.

Le 3, à 20 heures et demie, avant que la sirène ait commencé ses lamentations, le bruit du canon se fait entendre. Pour la dixième fois peut-être, on disait dans la journée que les aviateurs allemands avaient lancé, lors de leurs dernières incursions, de petits papiers annonçant le bombardement imminent de Saint-Dizier. Notre tour est-il venu, après tant de menaces, de recevoir quelques obus ? Non : au bout de dix minutes, la sirène nous dit, par une note prolongée, que le péril est passé.

Ce n'est pas pour longtemps. Les taubes cherchent décidément à venir nous visiter, car, le 4 juin, à 4 heures 55, le bruit sourd des tirs de Revigny, douze coups secs du canon des Briqueries, le chant de la sirène font apparaître sur les portes et aux fenêtres des maisons nombre d'habitants que ce réveil ne semble pas tout d'abord impressionner grandement. Plusieurs bombes cependant sont lancées, mais ne causent pas de dégâts : près des magasins de l'Intendance (à proximité de la gare), près de la ferme Notre-Dame-des-Champs, près de la tuilerie de M. Houillon (un dépôt d'essence est voisin) et dans le cimetière de la Noue. Le danger pour Saint-Dizier n'est plus douteux. On reparle de la nécessité d'avoir des mitrailleuses pour répondre aux agresseurs, et leur emplacement sur le réservoir d'eau (rue Charles-Quint) et sur la distillerie qui se trouve à quelques mètres de l'Usine électrique paraît bien choisi.

Plusieurs usines, depuis quelque temps, annoncent les entrées et sorties des ouvriers à l'aide de sirènes électriques ayant à peu près le même son que celle de l'hôtel de ville. Il en résulte une confusion qui va cesser. Les usines en question sont invitées à supprimer ces appels et à ne plus faire usage de leurs appareils que pour seconder la sirène municipale en cas de danger.

Le 8 juin, alerte à 5 h. 55. Dix-neuf coups de canon sont tirés.

Digitized by Google

Quelques bombes, semées entre Saint-Dizier et Villiers-en-Lieu, n'ont pas éclaté. A 6 h. 10, la sirène annonce que l'avion allemand est rentré dans ses lignes. Répétées à intervalles rapprochés, ces menaces commencent à inquiéter pas mal de monde. On scrute l'horizon et, dès qu'on aperçoit l'ennemi, habitué maintenant à survoler effrontément la ville, sa présence provoque des exclamations de terreur. Malgré tout, les caves désignées comme refuges ne sont pas fréquentées.

Pendant un mois, les aviateurs allemands opèrent dans d'autres régions. Le 6 juillet, on entendait depuis quelques minutes le bruit d'un moteur aérien, quand, à 11 h. 20, la sirène annonce qu'un taube rôde au-dessus de nous. Presque aussitôt les avions qui se trouvent à Robinson prennent leur envolée. Une demi-heure après, tout rentre dans le calme.

Le 7 juillet peut compter comme une journée de tirs contre avions allemands. La série commence à 3 heures. Des bombes sont jetées sur la voie ferrée à Eurville. A 8 heures 30, on entend une canonnade précipitée qui décèle un nouveau danger. A 11 h. 20, la sirène signale un retour offensif. Elle corne encore à 16 h. 15, en même temps que tonne le canon.

Le 13 juillet, alertes à 5 h. 30, à 8 h. 30 et à 11 h. 15.

Le 14, à 5 h. 50, au moment où l'on devrait entendre les boîtes, signal de fête, au moment où, en d'autres temps, des fanfares matinales égaieraient la ville, c'est le canon qui gronde, c'est la mitrailleuse qui crépite, c'est la sirène qui glapit sa lugubre mélopée parce qu'une fois de plus l'ennemi est chez nous. Deux coups de bombes s'ajoutent à ce concert : dans le quartier de Saint-Pantaléon l'aviateur allemand a déversé son chargement ; il n'y a pas de dégâts.

Le 22 juillet, à 13 h. 5, une demi-douzaine de détonations provenant du canon des Briqueries. Les habitants regardent les flocons blancs des éclatements que le soleil irradie dans l'azur du ciel. La sirène est muette. Le taube a donc fait demi-tour ? On n'entend du reste aucun moteur dans les environs. Mais, du côté de Revigny, l'artillerie est très active.

Le 23 juillet, à 7 h. 30, sirène et canon.

Le 24, courte alerte. La sirène pousse quelques gémissements sans doute prématurés, car on ne perçoit pas un seul coup de canon.

Digitized by Google

Le 27 juillet, alertes à 10 h. 30 et à 15 h. 30.

Le 17 août, alerte à 11 h. 15.

Le 4 septembre, à 21 h. 50, à peine la sirène a-t-elle donné l'alarme que deux bombes éclatent en pleine ville. Une lourde fumée de poudre obscurcit les rues. Les immeubles de la rue du Collège portant les numéros 29 et 31 sont réduits en morceaux ; une personne est péniblement retirée des décombres. Des fils télégraphiques sont coupés. La portion de l'ancien hôpital située sur la rue Grignon est détruite en partie. Elle était occupée surtout par des réfugiés. Le déblaiement est organisé aussitôt par l'autorité militaire. A minuit, on annonce qu'il y a trois morts et que l'on est obligé d'interrompre le travail, des murs menaçant de tomber. Pendant ce temps, les taubes continuent leur besogne dans les environs.

Le 5 septembre, la foule qui s'était portée en masse la veille sur les lieux où les aviateurs allemands avaient fait des dégâts recommence à circuler. Sur la place du Petit-Bourg, dans la rue du Collège et la rue Gambetta, les vitres brisées ne se comptent pas. A 22 h 35, la ville est de nouveau survolée par l'ennemi. Plusieurs bombes sont jetées dans les environs de Marnaval. Peu de monde dans les rues. Des habitants veillent pour être prêts en cas de danger ; certains passent la nuit dans les caves ; d'autres se sont réfugiés dans les bois.

A l'hôpital-hospice, il y a en traitement une trentaine d'Allemands. Une sœur infirmière représente à l'un d'eux toute l'horreur de ces bombardements répétés. Et le malade — qui doit l'être aussi moralement — lui répond d'un air convaincu que l'Allemagne est étrangère à ces crimes. De sorte que c'est nous qui nous bombardons nous-mêmes...

Le 7 septembre, des hommes du génie militaire sont désignés pour enlever deux bombes qui, sans éclater, sont tombées l'une sur l'Ouvroir, perçant le bâtiment dans toute sa hauteur, traversant notamment un dortoir où reposaient quarante personnes (seule une fillette a été légèrement blessée par des éclats provenant du plafond), l'autre sur un terrain voisin.

Le 8 septembre, à 10 heures, l'église Notre-Dame est pleine d'une foule recueillie et attristée, réunie pour les obsèques des dix victimes du bombardement du 4. L'instant le plus poignant est celui où le personnel des Pompes funèbres va chercher l'un

Digitized by Google

après l'autre, dans le chœur, pour les placer dans les corbillards, les cercueils renfermant ceux qui ont péri tant à Saint-Dizier qu'à Marnaval. Les familles suivent dans un déchirement qui gagne toute l'assistance.

Pendant que, une heure après, sous l'empire de tant de douleur, nous notions ces impressions, nous entendions d'un côté le canon qui tonnait au loin, de l'autre la musique militaire qui offrait une sérénade aux blessés de l'hôpital du Collège : la guerre, comme l'existence elle-même, a d'étranges contrastes.

Le 9 septembre — dimanche —, les habitants visitent les ruines du coin de l'ancien hôpital sur lequel l'aviation allemande a opéré.

Le 11 septembre, on annonce l'arrivée de trois avions de chasse qui auraient pour mission de se porter au-devant des aéroplanes allemands et de deux autos-canons qui seraient postés route de Joinville et route d'Ancerville.

A la même date, le nombre des bombes jetées entre Saint-Dizier et Marnaval ne paraît pas éloigné de la trentaine ; on en a déjà trouvé 23.

Depuis quelques jours, entre 20 et 22 heures, on aperçoit à l'est au-dessus de Saint Dizier des signaux lumineux.

La nuit du 13 au 14 est sombre, le ciel menaçant. Toutes les habitations sont closes de bonne heure. Quelques filets de lumière seulement percent entre les volets mal joints. Il y a quelques semaines, les souhaits étaient pour le beau temps ; maintenant les nuages, la pluie sont le rêve parce qu'ils contrarient les opérations nocturnes des aviateurs allemands et assurent aux habitants la tranquillité du sommeil.

Les communiqués allemands annoncent que « les forteresses de Chaumont et Saint-Dizier ont été bombardées ».

Des sirènes électriques vont être placées en différents points de la ville et à Marnaval. Elles n'annonceront plus, comme précédemment, que les avions allemands ont franchi les lignes, mais qu'ils ont passé Bar-le-Duc. Ce seront donc, au cas où la défense de Revigny aura été impuissante, des avertissements de danger immédiat.

La bombe qui avait, sans éclater, traversé le bâtiment principal de l'Ouvroir, passant entre deux rangs de lits dans un dortoir, et celle qui était tombée, sans avoir également éclaté, sur

Digitized by Google

un terrain voisin ont été retirées du sol le 18 septembre. La première avait 1 m. 22 de haut ; elle pesait 80 kil.

Vers le 20 septembre, le génie militaire ouvre des tranchées près des baraquements occupés par les services de la gare régulatrice. Là comme ailleurs, on ne peut répondre de la sécurité du lendemain.

Jamais, de son côté, le civil n'a tant observé le firmament que depuis les deux soirées de bombardement. Les phases de la lune préoccupent les esprits. Les taubes ont inspiré l'amour des ténèbres.

Le 30 septembre, la population est réveillée par les sirènes annonçant qu'un ou des avions ennemis ont passé Bar-le-Duc. On entend le canon de Revigny, mais le poste de Saint-Dizier reste dans le silence. A 1 h. 45, les habitants qui étaient sur pied dans leurs maisons, sur les portes ou dans les caves sont informés qu'ils peuvent aller reprendre leur sommeil interrompu.

Des bombes incendiaires ayant, le 1er octobre, détruit un quartier de Bar-le-Duc, à Revigny, d'autre part, un ouvrage en ciment armé n'ayant pas résisté à la violence d'un projectile allemand, l'insécurité des abris naturels se trouve suffisamment démontrée : c'est pourquoi un certain nombre d'habitants suivent l'exemple qui leur est donné par l'élément militaire et creusent des tranchées dans leurs jardins.

L'acharnement que les Allemands mettent à vouloir fréquemment percer jusqu'à nous occasionne quelques départs.

Le 2 octobre, à 19 heures, le signal du « garde à vous » est donné. L'éclairage de la gare est réduit aux strictes nécessités ; celui du Camp des rétablis est supprimé. Cependant aucune alerte n'a lieu dans la soirée. Des nuages se forment, la lune se voile et, avant le jour, la pluie se met à tomber abondamment.

En raison de la nature des nouveaux projectiles lancés par les avions, les caves des maisons n'offrent la plupart du temps, comme nous le disions il y a un instant, qu'une protection illusoire contre les bombardements : aussi le commissaire régulateur recommande-t-il la création de retranchements dans les jardins ; l'autorité militaire va elle-même construire un certain nombre d'abris publics répartis sur toute l'étendue de la ville.

Dès le 10 octobre, le projet est exécuté : on creuse des tranchées sous les halles, place Victor Hugo (ancien hôpital), place

Digitized by Google

de la République (Grand-Jardin). Sur la place d'Armes, où les travaux souterrains sont impossibles à cause des appareils de distribution d'eau, des sacs de terre sont montés en épaisse muraille derrière laquelle les voisins et les passants pourront s'abriter contre les éclats d'obus. Dans les cours et jardins de divers établissements publics, on remue aussi le sol pour diminuer les risques en cas de nouveaux bombardements.

Le 13 octobre, la Commission régulatrice offre son concours gratuit à la population civile pour hâter la construction d'abris privés.

Le 24, à 22 heures, un avion vole au-dessus de la ville, à faible hauteur. Les habitants écoutent, certains prennent leurs précautions ; c'est quelques minutes après seulement que les sirènes et le canon se font entendre. Presque aussitôt la contre-alerte est donnée. Une fusée blanche a traversé la nuit : l'appareil sur lequel on tire n'est pas un ennemi... Les deux aviateurs anglais qui le montaient revenaient de Sarrebrück, où ils étaient allés, en compagnie assez nombreuse — 18 avions formaient l'escadrille —, exercer des représailles ; ils s'étaient égarés. Ils ont atterri près de Chancenay.

Si les visites d'aéroplanes allemands ne sont pas très fréquentes en ce moment, les mesures de précaution doivent néanmoins continuer à être observées ; depuis quelques jours, des procès-verbaux assez nombreux sont dressés contre des habitants qui négligent de voiler le soir les lumières susceptibles d'attirer l'attention.

Au commencement de novembre, des bruits alarmants circulent touchant l'ampleur de la guerre aérienne prévue pour le printemps de 1918. Les tranchées se multiplient dans la ville. Tout cela trouble certains esprits et entretient l'inquiétude. Çà et là on parle de départs plus ou moins proches, de déménagements plus ou moins complets.

Le 21 décembre, le ciel est étoilé, le premier quartier de la lune favorise les excursions de nuit : les avions ennemis, signalés déjà dans l'après-midi, franchissent de nouveau les lignes à 21 heures et demie. Courte alerte donnée par la sirène de l'Usine électrique : on entend à distance quelques coups de canon.

La dernière alerte de l'année a lieu le 23 décembre, à 20 heures 55 ; elle dure vingt minutes.

Digitized by Google

24 décembre. — Cette année encore, la soirée du 24 au 25 décembre se passe sans le va-et-vient qu'occasionnerait la messe de minuit. Certaines demeures sont égayées par le réveillon, mais les églises restent dans le calme : il ne faut pas que le rougeoiement de leurs grandes arcades serve de repère aux rôdeurs aériens.

LES RESTRICTIONS S'IMPOSENT

Le commerce de la pâtisserie a pris un développement tel que, pour restreindre la consommation des matières qu'il emploie (farine, lait, œufs, beurre, sucre), le *Journal officiel* annonce la fermeture, les mardi et mercredi de chaque semaine, à partir du 1er février 1917, des maisons où il s'exerce.

Un arrêté ministériel réglemente, à dater du 15 février, dans les hôtels, restaurants et établissements similaires, les menus à raison de deux plats, dont un de viande, par repas.

La mairie a été obligée de se multiplier pour faire face aux nécessités du moment. Elle a pu, dans les premiers jours de ce même mois de février, obtenir une assez grande quantité de houille qui a permis à la population de franchir la dernière phase de la période rigoureuse. L'Usine à gaz, elle aussi, grâce à un prélèvement sur cet arrivage de charbon, a continué à fonctionner pendant quelques jours, car la distribution menaçait d'être interrompue.

On ménage la houille même dans les services publics les plus utiles : un certain nombre de trains, dont deux entre Saint-Dizier et Doulevant et deux entre Saint-Dizier et Troyes, ont été supprimés le 12 février.

Les grands froids ont eu entre autres conséquences celle de geler des quantités considérables de pommes de terre. Ce légume, dont le prix de gros avait monté à 20 francs les 100 kilos, n'a plus de cours au 20 février. Les transports par surcroît sont irréguliers, de sorte que l'on redoute des difficultés d'approvisionnement.

Au 1er mars, le sucre, comme tant d'autres denrées, manque un peu partout. Des cartes sont arrivées à la mairie pour en réglementer la consommation. Chaque habitant muni d'une pièce de ce genre aura droit à 750 grammes par mois.

Digitized by Google

Le pain devra être fabriqué désormais avec de la farine entière de froment, ne pas avoir un poids inférieur à 700 grammes, et la vente du pain frais est interdite.

A partir du 6 mars, tant pour maintenir le bon ordre parmi les nombreux militaires en station et de passage à Saint-Dizier que pour réduire encore l'éclairage, les cinémas doivent être fermés à 21 heures au plus tard.

Les pommes de terre anciennes deviennent introuvables, mais les nouvelles commencent à arriver ; on peut voir, le 16 mars, cette primeur affichée à 1 fr. 60 le kilo.

Quelques sacs de charbon atteignaient, les jours précédents, le prix de 24 francs.

Il est décidé qu'à partir du 15 avril la fabrication et la vente de la pâtisserie fraîche, c'est-à-dire de la pâtisserie qui doit être consommée dans les quatre jours, seront interdites.

La vente de la viande de bœuf, de veau, de mouton, de cheval, de porc, de la volaille, du lapin, du gibier sera interdite le jeudi à dater du 25 avril.

Dans les derniers jours de ce mois, l'Usine à gaz est de nouveau sur le point de fermer faute de charbon. Le 4 mai, la distribution du gaz est limitée comme suit : de 7 à 8 heures, de 11 heures et demie à 12 heures et demie, de 18 heures à 4 heures.

En mai, plusieurs blanchisseuses suspendent leur travail faute de charbon.

Le pain, fabriqué avec de la farine à 85 et 90 pour 100, devient de moins en moins appétissant ; la couleur en est grise et la saveur peu agréable.

Un arrêté préfectoral décide qu'à compter du 20 mai et jusqu'au 15 octobre la vente de toute viande fraîche, congelée, salée ou conservée, y compris les abats, la triperie, la volaille et le lapin, est interdite les lundi et mardi de chaque semaine.

Le 12 juin, toute taxation de denrées est supprimée dans la zone des armées.

Les quantités de charbon excédant 1.000 kilos en possession chez les industriels, commerçants ou particuliers doivent être déclarées avant le 20 juin.

Tout concourt à raréfier les denrées ; des troupes sont au repos dans nombre de communes d'où nous viennent des approvisionnements : aussi les œufs montent-ils le 16 juin jusqu'à 2 fr. 70

Digitized by Google

la douzaine, le beurre 2 fr. 75 à 3 francs le demi-kilo, et on prévoit des cours plus élevés avant peu de temps.

Par arrêté du commissaire régulateur, à dater du 28 juillet et jusqu'au 15 septembre, les cafés resteront ouverts aux militaires de 6 à 9 heures, de 11 à 14 heures et de 17 à 21 heures. A partir du 15 septembre, ces établissements seront fermés à 20 heures.

Au commencement d'août, les bureaux de tabac sont vides. Seuls les priseurs et les chiqueurs trouvent encore quelque chose à se fourrer dans le nez, à se mettre sous la dent. Les fumeurs sont dans la consternation. Quand un envoi de l'entrepôt arrive, c'est un assaut : on s'arrache les paquets, les marchands n'ont pas le temps de vérifier les sacs qui leur sont adressés.

Le décret qui établit la carte de pain à raison de 500 grammes par personne — avec certaines tolérances ou restrictions concernant des cas déterminés — entre en vigueur le 15 octobre.

Les allumettes étaient un des rares articles qui n'eussent pas subi de hausse du fait de guerre ; à dater du 17 octobre, elles sont augmentées de 50 pour 100.

Le 18 octobre, un arrêté préfectoral règle la consommation du sucre à 500 grammes par mois pour octobre, novembre et décembre.

La mairie commence l'établissement des cartes de pain le 22 octobre.

Le 6 novembre, les boulangeries sont sur le point de fermer parce que les farines attendues n'arrivent pas. Le 7, quelques sacs sont répartis en ville. On ne manquera pas de pain. L'hôpital est néanmoins obligé de se ravitailler pour quelque temps près des boulangeries militaires.

Le 11 novembre, le préfet de la Haute-Marne lance un appel disant que notre récolte en blé est très inférieure à nos besoins, que des économies, voire des restrictions s'imposent dès maintenant dans la consommation du pain.

Le 14, la mairie invite les citoyens valides à restreindre leur consommation de lait de manière à laisser aux enfants et aux malades la plus forte partie de cet aliment, dont la production décroît de jour en jour.

Le 24 décembre, la consommation du pain est soumise à une réglementation nouvelle. Des commissions locales sont nommées

Digitized by Google

pour le classement des habitants dans les diverses catégories donnant droit à des rations qui varient entre 200 et 600 grammes par jour.

L'Office départemental ayant décidé de réduire d'un cinquième les livraisons de farine aux boulangers, la commission locale du pain, pour éviter de recourir à la carte individuelle, a invité les consommateurs à ne demander, à partir du 1er janvier 1918, à leurs fournisseurs que des livraisons de pain correspondant aux quatre cinquièmes de leurs achats normaux.

La perspective de commencer l'année avec celle des restrictions que l'on peut considérer comme la plus dure fait que, le 31 décembre dans l'après-midi, on ne trouve pas un morceau de pain dans aucune boulangerie : beaucoup ont fait leurs provisions pour le lendemain.

Digitized by Google

1918

LA NEIGE ET LE FROID

La guerre a, parmi tant de mauvais côtés, celui de coïncider avec le retour dans nos pays d'hivers oubliés depuis longtemps. La température, au début de janvier, est excessivement rigoureuse : le 4, une épaisse couche de neige recouvre le sol ; le thermomètre marque — 20° au Château-Renard ; du côté de Chevillon, le froid est plus vif encore : — 23°. Le 6, le ciel, qui était depuis plusieurs jours d'une limpidité désespérante, se voile de nuages ; la neige commence à fondre et, dans la nuit, la pluie se met à tomber. Faux dégel que celui-ci : la neige n'a pas disparu complètement que, le 7 dans la soirée, le lourd manteau blanc se reforme et le froid revient. Il neige le 8, il neige le 9 pendant une grande partie de la matinée, puis le temps s'éclaircit et reste froid. A 17 heures, nouveau changement : toute la soirée, un vent piquant fait tourbillonner la neige, rafale qui aveugle, glace, suffoque, rendant plus douloureuse la pensée sans cesse tendue vers ceux qui endurent depuis si longtemps les rigueurs des mauvaises saisons.

Un semblant de dégel se manifeste le 10 janvier, mais, dans la nuit du 11, la gelée reprend et, le 12 au soir, une nouvelle couche de neige couvre la glace qui rendait la marche difficile et dangereuse.

Le 15 janvier enfin, tempête et dégel complet.

LES RESTRICTIONS CONTINUENT

Cette détente de la température n'a malheureusement pas son équivalent dans la vie économique. Au début de janvier, les boulangers reçoivent moins de farine que précédemment. Le

Digitized by Google

système des restrictions volontaires n'étant pas encore entré dans les habitudes de tous, il s'ensuit que les fournisseurs sont obligés de rationner eux-mêmes leurs clients ; autrement les plus pressés seraient seuls servis, et ceux qui arriveraient un peu tard pour s'approvisionner ne trouveraient plus rien.

Le 13 janvier, il est de nouveau interdit aux boulangeries civiles de Saint-Dizier de livrer du pain aux militaires.

Le 27, les commerçants détenteurs de plus de 500 kilos de tissus de laine ou de coton, de plus de 120 kilos de café, de plus de 1.000 kilos de produits résineux sont informés qu'ils doivent en faire la déclaration.

Le 25 février commençait le régime des dispositions applicables aux hôtels, restaurants et cafés. La police notifiait au commerce local les interdictions de vente le concernant.

Le 2 mars, la mairie fait déposer dans les maisons des imprimés à remplir en vue de la délivrance des cartes d'alimentation.

Le 22, l'intendance relève que le pain de la Haute-Marne est plus blanc que celui d'autres circonscriptions. Il n'entre pas dans la fabrication, conclut-elle, assez de succédanés du blé. Le blutage ne dépasse pas 80 pour 100 ; ordre est donné de le porter à 83.

A l'hôtel de ville, le 30, autour de la grande table du Conseil, un concours de bonnes volontés a été réuni : on se hâte pour la confection des cartes individuelles d'alimentation (pain, sucre, charbon, essence), qui seront mises en usage dans quelques jours.

En attendant leur distribution, un régime transitoire de 300 grammes de pain par personne est appliqué le 1er avril. Cette mesure ne peut faire la joie du public, qui réclame contre la restriction.

C'est le 21 avril que les cartes d'alimentation pour le pain et le sucre entrent en vigueur ; les boulangers ne doivent plus, à partir de cette date, livrer le pain que contre remise de tickets. Les rations sont ainsi établies :

Jusqu'à 3 ans, 100 grammes ; de 3 à moins de 13 ans, 200 grammes ; de 13 à moins de 60 ans, 300 grammes (400 pour les travailleurs de force) ; au-dessus de 60 ans, 200 grammes.

Sucre : 500 grammes par personne et par mois ; 750 grammes pour les enfants au-dessous de 3 ans.

Le 15 mai, entrée en application d'un décret supprimant la

Digitized by Google

viande le mercredi, le jeudi et le vendredi de chaque semaine.

Les approvisionnements de blé en Haute-Marne suffiront-ils pour atteindre la prochaine récolte ? A cette question les pouvoirs compétents répondent en décidant un mélange à 20 pour 100 de pomme de terre râpée dans la fabrication du pain. Les attributions de farine aux boulangers sont en principe diminuées d'autant. Mais la mesure ne peut être appliquée parce que la ville ne reçoit pas les pommes de terre annoncées. On parle alors d'utiliser le riz pour le même usage.

Plusieurs conseillers généraux protestent contre des réglementations auxquelles échappent les départements voisins : dans la Meuse, dans l'Aube, les rations sont supérieures à celles de la Haute-Marne, et dans la Marne la carte de pain n'existe pas encore.

En juin, le pain est de couleur jaune, insuffisamment travaillé parce que la farine est de trop médiocre qualité ; il adhère aux doigts et n'est pas agréable au goût. Malgré de tels défauts, il excite encore l'envie, et beaucoup accepteraient avec plaisir une ration supplémentaire de quelques grammes.

Les dispositions du décret du 26 avril instituant trois jours sans viande par semaine sont abrogées le 20 juillet.

Dans les premiers jours de septembre, l'abaissement subit de la température fait envisager les difficultés de l'hiver : pénurie de légumes, pénurie de chauffage. Le Groupement charbonnier est assailli de demandes auxquelles il ne peut satisfaire. La presse spéciale est peu rassurante : elle exprime nettement la crainte que les usines de l'Est ne soient obligées d'arrêter dans quelque temps faute de charbon.

La maigre récolte des pommes de terre justifie les inquiétudes au point de vue de l'alimentation : on paie en gros 65 à 67 francs les 100 kilos.

Mais, en fin d'année, le 11 décembre, une nouvelle agréable pour certains arrive, qui malgré tout n'enlève rien à ces noirs soucis : la réouverture des pâtisseries est autorisée pour la fabrication et la vente des gâteaux dans lesquels n'entreront ni beurre ni farine panifiable.

Digitized by Google

DÉPLACEMENTS MILITAIRES

L'importance des événements militaires qui se sont déroulés en 1918 a nécessité des déplacements de troupes et de matériel qui ont donné à Saint-Dizier une fiévreuse activité.

Les routes n'ont pas été seules à supporter le poids de ces transports : le 5 mars, nous faisions un bout de chemin avec un militaire de la gare régulatrice, et il nous disait les bureaux surchargés de travail ; toutes mesures étaient prises pour le jour où les grandes opérations recommenceraient.

Le 21 mars, une bataille était engagée contre le front anglais. Aussitôt la circulation des autos-canons, des camions et de tout l'appareil de guerre reprenait avec l'intensité qui a toujours caractérisé les phases capitales de la lutte.

Quelques jours après, les journaux laissaient deviner l'horreur du combat, et jour et nuit les routes étaient sillonnées de convois militaires gagnant le front de toute la vitesse de leurs moteurs.

Depuis plusieurs semaines, le temps était magnifique. Le 29 mars, le vent souffle, présageant la pluie, qui ne tarde pas à tomber. La tristesse augmente.

A tout cela se mêle l'inquiétude de nombreuses familles dont les travailleurs sont en chômage par suite de l'arrêt survenu dans les transports.

Commencement d'avril, de longues théories de voitures et de camions automobiles appartenant à l'armée américaine passent à toute heure, transportant du matériel. Les hommes qui les desservent sont remarquables d'entrain et de bonne humeur.

En juin, les passages de camions redeviennent importants.

Fin juillet, le mouvement constant des véhicules a nécessité un service de police automobile : à chacun des carrefours les plus fréquentés, un militaire est posté, avec un fanion vert et blanc, pour diriger la circulation ; le long des principales rues, des pancartes sont posées pour prévenir les accidents.

Le 5 septembre, la population assiste à un passage d'artillerie légère qui s'effectue dans des conditions nouvelles pour nous : les chevaux, les véhicules qui doivent servir au transport des

Digitized by Google

pièces dans les terrains accidentés sont montés sur des camions automobiles. Ce convoi traverse la ville, de l'est à l'ouest, dans toute sa longueur.

Le 18, de tous côtés, des canons, des fourgons, des voitures de munitions passent sans répit. Deux mille prisonniers autrichiens arrivent sur la fin de la journée, puis, vers 21 heures, l'artillerie recommence à défiler. Il ne faut pas, en certains points de la ville, songer au sommeil.

LES AVIATEURS ALLEMANDS NE NOUS OUBLIENT PAS

L'insomnie qui a pour cause le passage des troupes françaises n'est rien en comparaison de celle due au danger causé par les visites nocturnes des avions ennemis. Et, cette année, nous allons être véritablement gâtés par leurs attentions.

Le 26 janvier, la lune fait de nouveau parler d'elle. La voilà dans son plein, le ciel est sans nuages, la nuit d'une splendeur inquiétante. La veille au soir, les taubes étaient déjà sortis des lignes. On se pose la question : viendront-ils ? ne viendront-ils pas ?...

Ils ne sont pas venus, et ils nous négligent pendant quelque temps.

Une alerte est donnée le 26 février à 20 heures 40, mais la contre-alerte ne tarde pas à se faire entendre. De l'avion qui évolue dans les airs sont partis des signaux lumineux : c'est un appareil français. Sa sortie avait été ordonnée, dit-on bientôt, par l'autorité militaire pour que l'on pût se rendre compte de la visibilité des lumières à pareille heure.

Le 6 mars, alerte à 11 heures 15. Seize coups de canon partent des Briqueries. Dans la journée, le bruit court que, pour prévenir les incursions aériennes de l'ennemi, un camp d'officiers allemands prisonniers serait établi à Saint-Dizier.

Alerte le 23 mars à midi 7. C'est le canon qui le premier donne l'alarme ; les sirènes commencent aussitôt leur musique. Contre-alerte à midi et demi.

Le 26, comme suite au bruit répandu vingt jours avant, on dit qu'un officier appartenant à la haute aristocratie allemande

Digitized by Google

est détenu dans la maison Moulins, située à l'extrémité droite du faubourg de la Noue, propriété où sont installés divers services d'armée.

Le 3 mai, un avion ennemi est signalé à 10 heures. Il est, par la chasse que lui donnent deux appareils français et le tir des canons, obligé d'atterrir avant d'avoir terminé son exploration. L'équipage est captif.

Le 15, deux avions ennemis survolent la ville à 16 heures 20, au milieu d'une canonnade serrée.

Le 16, alerte à 8 heures et contre-alerte après 66 coups de canon.

17 mai : alerte à 9 heures 30.

18 mai : alerte à 8 heures 55.

19 mai : alerte à 8 heures. Une note est publiée pour recommander à la population civile et militaire de se mettre à l'abri dès que les sirènes ont donné le signal et notamment dès que le tir a commencé. « Dans ces derniers temps, dit-elle, la défense de Saint-Dizier contre les aéronefs a, par ordre du grand quartier, reçu un très grand développement et le nombre de canons et de mitrailleuses a été considérablement augmenté. Si cette mesure a eu pour conséquence de rendre plus efficace la protection de la ville et de ses abords, elle a par contre pour résultat d'accroître dans une notable proportion l'insécurité de tous les espaces découverts, surtout lorsque les avions ennemis descendent assez bas pour que les mitrailleuses puissent entrer en action. »

21 mai : alerte à 8 heures 10. Dès que l'avion ennemi est signalé, deux appareils français passent au-dessus de la ville, venant des camps voisins, pour aller à sa rencontre.

23 mai : alerte à 12 heures 55.

28 mai : alerte à 6 heures 12.

29 mai : alerte à 6 heures 15.

30 mai : alerte à 7 heures 10. Nouvelle alerte à 8 heures 45.

31 mai : alerte à 7 heures 30. Nouvelle alerte à 12 heures 55.

1er juin : alerte à 6 heures 20. Nouvelle alerte à 8 heures 15.

2 juin : les visites d'avions ennemis continuent. Chaque matin, les sirènes, les canons font entendre leur concert. Aujourd'hui cela commence à 7 heures 30. Les aviateurs allemands cherchent sans doute à voir s'il y a dans nos parages des mou-

Digitized by Google

vements de troupes de nature à les intéresser. A 8 heures 30, deuxième audition.

3 juin : alerte à 7 heures 55.

4 juin : alerte à 7 heures 55.

7 juin : alerte à 6 heures 40.

9 juin : alerte à 8 heures 25. Nouvelle alerte à 11 heures, au moment où la foule qui assistait à la procession de la Fête-Dieu dans les jardins du château regagne les différents quartiers de la ville. Quelques personnes, entendant les sirènes, pressent le pas ; d'autres demandent asile dans les maisons sur leur passage ; le plus grand nombre continuent leur route sans manifester d'inquiétude.

12 juin : alerte à 10 heures 45.

27 juin : alerte à 11 heures 20.

30 juin : alerte à 7 heures 35.

1er juillet : alerte à 5 heures 38. Deuxième alerte à 11 heures 35.

2 juillet : alerte à 7 heures. L'artillerie postée aux environs canonne avec ardeur. Des culots d'obus tombent en divers points de la ville. Leur poids mort est de 2 k. 600 à 2 k. 800, mais la course qu'ils accomplissent dans l'espace augmente singulièrement leur puissance, et les toitures qu'ils rencontrent sont facilement traversées.

Trois sirènes seulement donnèrent pendant longtemps l'alerte annonçant l'approche des avions ennemis : celles de la mairie, de l'usine Meuse-et-Marne et de Marnaval. Six autres sont appelées désormais à fonctionner en pareille circonstance ; elles sont placées aux usines Sainte-Marie, Georges et fils, A. et H. Robert, Thévignot et Cie, Lerolle, Fonderies.

Quelques jours se passent sans alertes. L'avion qui nous visitait si fréquemment a été abattu, dit-on, par un Américain. C'est par bandes que l'on voit maintenant les aéroplanes français évoluer au-dessus de la ville. Une escadrille de chasse est à Robinson. Des canons de 105 sont en outre annoncés pour les besoins que la défense pourrait réclamer.

15 juillet : une escadre d'aviateurs a quitté la nuit dernière le camp d'aviation pour aller effectuer des opérations de bombardement sur le front. Beaucoup d'habitants, intrigués par le bruit des moteurs, se sont levés, croyant à un raid allemand.

A 23 h. 20, nouveaux ronflements de moteur. Les projecteurs

Digitized by Google

sondent l'espace, un bref appel de la sirène de l'hôtel de ville retentit : l'ennemi cette fois est chez nous. Deux coups de bombes ébranlent le sol et l'atmosphère. C'est à Marnaval que les projectiles sont tombés. Heureusement tout se borne à un trou profond creusé en terre et à des vitres brisées dans les environs. La contre-alerte, après un tir serré des canons de 75 et de 105 réunis autour de la ville, est donnée au bout de trois quarts d'heure.

A peine la population est-elle remise de son émoi que la sirène annonce un retour offensif. L'artillerie, renforcée par des autos-mitrailleurs, recommence à tirer. La ferme Notre-Dame, entre la gare et le bois de la Haie-Renault, est touchée par les bombes allemandes : quatre bêtes à cornes et deux chevaux sont éventrés dans leur parc ; une douzaine d'animaux sont blessés.

16 juillet : alerte à 23 heures 25.

18 juillet : la lune brille, on hésite à se coucher de bonne heure, on craint une alerte qui en effet commence à 23 heures 20. Pendant plus d'une heure on entend les moteurs ennemis, les canons et les mitrailleuses de la défense. Des bombes sont jetées à Marnaval, près de l'Asile départemental, dans le quartier des Briqueries. Là on constate des dégâts causés à plusieurs maisons et à la voie ferrée.

19 juillet : alertes à 6 heures 50 et à 16 heures. Après ces deux visites, nul étonnement quand, à 23 heures 10, par un clair de lune magnifique, les avions allemands sont de nouveau signalés. Pendant quarante minutes, une canonnade ininterrompue tend à entraver la marche des quatorze appareils qui survolent la ville chargés d'engins destructeurs. Efforts inutiles : une cinquantaine de bombes sont jetées sur la ville et la banlieue. Une construction située dans une cour de l'avenue de la République est démolie, des immeubles de la rue Carnot, de la rue Lalande et de la rue François Ier sont endommagés. Un blessé en ville, deux blessés au Closmortier. Des individus restés inconnus profitent de l'absence momentanée des occupants pour voler dans une maison de Gigny des marchandises et des lapins.

20 juillet : des milliers d'habitants sont allés coucher dans les bois. Certains, que rien ne retient ici, se disposent à partir.

Pas d'alerte dans la journée.

Le ciel se couvre, le vent souffle furieusement.

La terre a besoin d'eau, la population a besoin de repos : souhaits

Digitized by Google

unanimes pour la pluie, qui du reste tombe la nuit suivante et la matinée du lendemain.

Au concert du 21 juillet, l'élément civil est notablement réduit. Les départs de la veille et du jour ont atteint un chiffre important; il y a lieu aussi de faire entrer en ligne de compte, pour ceux qui restent, les nuits d'insomnie, la fatigue des déplacements nocturnes: tout cela dispose mal à faire toilette pour aller, avec les soucis de l'heure présente, applaudir quelques morceaux de musique.

Le soir, entre 20 et 21 heures, le déménagement recommence, parce que le ciel a repris sa sérénité. Tous les bois qui entourent la ville seront peuplés jusqu'au matin.

A minuit 30, l'alerte est donnée. Elle dure près d'une heure et demie, mais n'a pas la même gravité que celle de l'avant-veille. On ne signale rien en ville. Un aviateur, contraint de rebrousser chemin devant le tir de barrage, déclanche son appareil sur le territoire de Bettancourt. Des éclats de bombe atteignent légèrement deux personnes. Les canons touchent une autre machine, qui va tomber sur le territoire de Roches-sur-Marne. Le pilote, qui était attaché, n'a pu se dégager ; il est transporté, mortellement brûlé, à l'hôpital du collège de Saint-Dizier. Les trois voyageurs qui étaient avec lui sont faits prisonniers et conduits à la mairie de Villiers-aux-Bois, puis à Wassy. Il s'agissait là d'un engin de bombardement perfectionné. L'équipage venait de Metz.

22 juillet : alertes à 13 heures 20 et à 15 heures 30.

Le 23 juillet, un convoi funèbre quitte l'hôpital du collège à 17 heures et, par la rue de la Victoire et l'avenue de la République, se dirige vers le cimetière de la Noue. Une trentaine de Marocains suivent, en chantant dans leur idiome une espèce de litanie. Quatre de leurs camarades, pendant le dernier bombardement de Marnaval, se sont mis à l'abri sous un amas de crasse que la déflagration des projectiles a fait ébouler. Ce sont ces malheureux que l'on enterre aujourd'hui.

30 juillet : alerte à 11 heures 15.

31 juillet : alerte à 10 heures 5.

1er août : alerte à 8 heures 40.

12 août : alerte à 18 heures.

13 août : alertes à 9 heures 30, à 10 heures 35, à 11 heures 10.

Malgré les avis donnés sous toutes formes, malgré les procès-verbaux dressés pour en assurer l'exécution, des habitants négli-

Digitized by Google

gent de voiler le soir les lumières qui peuvent servir de repère aux avions ennemis. La police fait des rondes et multiplie ses exhortations afin de prévenir le danger qui résulte de pareilles imprudences.

Deux canons de 105 sont postés au nord-est de Saint-Dizier. Leur baptême a lieu le 18 août avec le cérémonial d'usage. Marraines et parrains : deux jeunes filles de la ville, un industriel du même lieu et un militaire américain.

21 août : alerte à 18 heures.

22 août : alertes à 18 heures 30 et à 22 heures 25.

30 août : alerte à 7 heures 55.

21 septembre : nous sommes en pleine lune, le ciel est clair, il fait froid. A 2 heures, un avion survole la ville lentement. Beaucoup d'habitants se lèvent en hâte pour gagner leurs abris respectifs. Les sirènes cependant restent muettes : c'est sans doute un Français ou un allié qui fait une ronde.

26 septembre : alertes à midi 55 et à 13 heures 20.

29 octobre : alerte à 12 heures 40. Cette date marque la fin de l'insécurité dans laquelle la ville a longtemps vécu.

LES AMÉRICAINS A SAINT-DIZIER

L'armée américaine, comme l'armée anglaise, a commencé à être représentée à Saint-Dizier dans le cours de l'année 1917.

Les Américains auront ici en 1918 des services organisés. Joignons à cette mention les faits les concernant, sous quelque forme qu'ils se présentent.

Le 9 février, à 6 heures, on entend le tocsin : un convoi de camions automobiles américains avait passé la nuit sur la rive droite de l'avenue de la République, en face du Grand-Jardin. Au moment de la distribution d'essence pour le départ, une de ces voitures a pris feu. Elle était chargée d'essence et de graisse. Chaque fois qu'un bidon était atteint par les flammes, on voyait une grande lueur rouge, une colonne épaisse de fumée s'élever dans le ciel, puis l'éclatement se produisait. Bon nombre de personnes du quartier ont été effrayées au premier instant par ces détonations, qu'elles croyaient dues à des bombes ennemies. Dix bidons de 100 litres ont été perdus de cette façon.

Digitized by Google

Au mois d'avril, l'aviation prend des proportions inconnues jusqu'alors à Saint-Dizier. Des escadrilles américaines survolent la ville à intervalles rapprochés.

Le 4 juillet, fête de l'Indépendance des États-Unis. Le Gouvernement a décidé que ce jour serait férié. Les édifices publics et des maisons particulières sont pavoisés. A 18 heures, la musique militaire donne sur la place d'Armes un concert qui se termine par l'hymne national américain et par la *Marseillaise*.

Le 4 août, à 20 heures, un camion automobile amène sur la place une musique américaine composée d'une vingtaine d'exécutants et appartenant au camp d'Eclaron. Le public n'a pas été prévenu. Un cercle assez nombreux se forme cependant pour écouter les morceaux du programme. A 21 heures, les musiciens remontent en voiture, acclamés par les assistants, qui tiennent à témoigner leur sympathie aux alliés. Leur effort dans la lutte suprême engagée s'affirme en effet chaque jour. Le mouvement des troupes françaises dans notre secteur semble arrêté, tandis que celui des Américains augmente. La confiance dans un résultat prochain va grandissant.

Le 26 août, les rues sont jaunes de militaires américains. Sur le soir, des sections de camions et de canons passent en ville et vont s'aligner sur toute la longueur de la route de Bettancourt en attendant l'ordre de départ.

La régulatrice de Saint-Dizier a pris un caractère mixte par suite de la présence dans la région d'Américains de plus en plus nombreux. Un nouveau bureau a été édifié pour eux près de la gare ; ils en prennent possession le 1er septembre.

Le 14, on prépare des abris contre éclats de bombes près de « American Regulating Station », à la gare. Des prisonniers allemands transportent les sacs de terre nécessaires : c'est le record de la lenteur. Un tout jeune soldat, imberbe, le nez écrasé par de grosses lunettes à verres ronds, affecte dans ce travail une allure aussi majestueuse que le permet sa petite taille. Les tas sont mal montés, tout dégringole, et on recommence, avec la même solennité dédaigneuse, la besogne parce qu'un factionnaire est là pour y veiller.

19 septembre : les Américains sont en butte à des sollicitations importunes que certains d'entre eux ont du reste encouragées dès le début en donnant aux enfants des friandises et de la menue

Digitized by Google

monnaie. La prévôté a dû dresser plusieurs procès-verbaux pour mettre fin à ces pratiques de mendicité.

Le 21 novembre, une musique américaine donne, de 18 à 20 h., un concert sur la place d'Armes. Une nouvelle audition a lieu le 22 ; les applaudissements sont tels que les exécutants doivent bisser plusieurs morceaux.

Le 24 décembre, dans les locaux de l'hôpital d'évacuation, fête de Noël organisée par les Américains pour les enfants de Saint-Dizier.

LA DINGUE

L'été de 1918 a eu ceci de particulier que, pour un mal considéré plutôt comme lié à la mauvaise saison, il a exigé un appel fréquent aux ressources médicales et pharmaceutiques.

Dans les premiers jours de juillet, beaucoup de personnes se plaignent d'une sorte d'influenza caractérisée par une courbature générale ; elles toussent, elles ont la fièvre : c'est la grippe espagnole, c'est la dingue.

Au commencement d'octobre, la maladie, qui au début était de nature bénigne, dégénère en une affection grave et contagieuse qui fait d'assez nombreuses victimes.

La cérémonie officielle de la fête des morts, qui a lieu chaque année le 1er novembre, est supprimée en 1918.

Le 5 novembre, en raison de cette épidémie de grippe, les pharmaciens sont autorisés à vendre, sur ordonnance, du rhum et de l'eau-de-vie.

LA PASSERELLE DE CHEMIN DE FER

Le commandant d'étapes a fait construire par la régulatrice, au passage à niveau de la route de Bar, une passerelle pour piétons qui a été livrée au public le 29 décembre. Il a ainsi mis un terme aux plaintes que causaient depuis longtemps les retards occasionnés par la fermeture des barrières aux heures de sortie ou de rentrée des ateliers ; il a aussi fait disparaître les craintes d'accidents que suscitait cet état de choses.

Digitized by Google

La guerre en un mot a vu se réaliser sans discussion, sans bruit, un projet qui avait été soumis au Conseil municipal pour la première fois, sous une autre forme, le 7 novembre 1882, par M. Rozet, qui proposait de remplacer le passage à niveau de la route de Bar par un passage à niveau supérieur pour voitures et piétons (pont).

LES MARRONS D'INDE

Qui eût cru que les marrons d'Inde, connus seulement dans le public pour quelques usages domestiques auxquels ils peuvent être employés, joueraient un rôle dans la guerre en cours ? Le Gouvernement a chaleureusement recommandé de ne pas les laisser perdre en 1917 et, au mois de septembre, on les ramassait pour être utilisés dans les usines à fabriquer de l'alcool et de l'acétone, produits indispensables à la défense nationale.

La réception de ce qui a été recueilli à Saint-Dizier s'est faite les 26 et 27 octobre à l'hôpital-hospice. Cet établissement, ainsi que plusieurs écoles et quelques particuliers avaient répondu à l'appel. Le poids total relevé a été de 815 kilos.

Le ministre de l'Agriculture a désigné l'usine de Melle (Deux-Sèvres), dirigée par MM. Chapuis, Ricard, Allenet et Cie, pour la distillation. La sous-préfecture a donné le 14 janvier 1918 des instructions pour l'expédition à cette adresse du stock en question.

D'après les évaluations du service de l'armement, 10 kilos de marrons d'Inde équivalent à un coup de canon de 75 : il est dès lors facile de voir dans quelle proportion notre ville a, par ce moyen, coopéré à la défense.

En groupant par chapitres les faits que nous avons relatés jusqu'ici concernant l'année 1918, nous en avons négligé d'autres que nous allons maintenant reprendre dans leur ordre :

10 *janvier*. — Recensement de la classe 1919.

22 *janvier*. — Le Conseil municipal et le Bureau de bienfaisance de la ville d'Etain, réunis pour la première fois depuis l'invasion, adressent l'expression de leur reconnaissance aux Petites-Sœurs des pauvres de Saint-Dizier pour avoir recueilli, au commencement de la guerre, les vieillards de l'hospice Labaye d'Etain.

Digitized by Google

3 *février.* — Des officiers italiens arrivent ; ils sont répartis çà et là dans la ville avec des billets de logement.

8 *février.* — Plusieurs usines diminuent le nombre des heures de travail parce que les matières premières nécessaires à la fabrication n'arrivent pas.

12 *février.* — Nous sommes aux jours gras, fêtes de famille presque oubliées maintenant. Quelques gamins, inconscients des événements actuels, ressuscitent le carnaval à leur manière en parcourant les rues le visage couvert de masques de carton grossièrement enluminés.

19 *février.* — Un certain nombre de femmes ayant obtenu l'allocation militaire du fait de la présence de leurs maris sous les drapeaux se sont vu retirer pour inconduite le secours de l'État. Aujourd'hui un cas spécial se présente et provoque une sanction de la Commission cantonale : l'allocataire en cause est rayée pour excès de tendresse à l'égard d'un Allemand, prisonnier de guerre à Saint-Dizier.

28 *février.* — Le Bureau de l'Association amicale des Alsaciens-Lorrains fait distribuer dans les écoles et dans les diverses administrations locales le texte des protestations des députés alsaciens-lorrains du 17 février et du 1er mars 1871.

1er *mars.* — C'est aujourd'hui que se font les opérations du Conseil de revision pour la classe 1919. Quelques coups de clairon, quelques couplets connus annoncent dès le matin le passage des conscrits, qui se rendent sous de gros flocons de neige à l'hôtel de ville.

7 *mars.* — Il est défendu désormais d'envoyer de la zone des armées à l'étranger des cartes-vues qui pourraient renseigner l'ennemi.

9 *mars.* — Les horloges publiques sont avancées d'une heure.

23 *mars.* — Deux aviateurs partis de Robinson à 13 heures et demie sont, à la suite d'une panne de moteur, jetés contre un arbre près du cimetière de la Noue. L'aéroplane prend feu : le pilote meurt horriblement brûlé ; le mécanicien, quoique grièvement atteint, a pu sauter à terre et échapper au danger.

24 *mars.* — La nouvelle d'après laquelle Paris a été bombardé par une pièce tirant à plus de 100 kilomètres défraie les conversations. Tout d'abord accueillie avec scepticisme, elle prend petit à petit, par les assertions d'artilleurs autorisés, le caractère de

Digitized by Google

troublante réalité que demain les journaux commenteront longuement.

31 *mars.* — Pour la quatrième fois, Pâques sans réjouissances, troublé par les soucis de la formidable bataille engagée depuis quelques jours, avec, comme diversion, le concert de la musique militaire que, par suite de permissions, l'on n'avait pas entendue depuis trois semaines.

12 *avril.* — L'autorité militaire a pris possession d'un vaste terrain au Closmortier pour y établir un parc d'automobiles.

13 *avril.* — Le camp de prisonniers allemands qui devait être installé à la Bénivale a été organisé à la Bernardine. L'entrée en est bien gardée et on ne dit rien des hôtes peu sympathiques qu'il renferme. On sait par contre qu'il y a au bout de la Noue, dans la maison Moulins, où la rumeur publique s'était plu à signaler la présence d'un prince ennemi, une douzaine d'officiers allemands de différents grades.

14 *avril.* — La foule réunie au Jard pour le concert militaire remarque, entouré d'officiers français, un officier russe dont le col et la poitrine sont constellés de décorations.

27 *mai.* — On rencontre des soldats polonais. Il y en a, paraît-il, un certain nombre dans les environs : artilleurs attendant des pièces pour se rendre sur le front.

1er *juin.* — Le public suit avec une attention non exempte d'inquiétude les détails qui arrivent des opérations militaires ouvertes dans la région Soissons-Reims par l'offensive allemande. On se presse devant le bureau de poste pour la lecture des communiqués officiels ; beaucoup en prennent une copie impatiemment attendue par la famille ou les amis. — De nombreux malades ont été évacués hier des hôpitaux pour faire place aux blessés de la grande bataille, qui commencent à arriver dans la soirée.

4 *juin.* — Une détonation violente se fait entendre vers quatre heures à quelque distance : un dépôt de grenades vient de sauter dans les environs de Cousances-aux-Forges.

6 *juillet.* — Le pont de l'avenue de Verdun était fatigué à tel point par les passages de matériel militaire qu'il a fallu le renforcer. Il est maintenant divisé en trois parties : une pour les gros poids, une pour les véhicules légers, une pour les piétons.

7 *juillet.* — La générale a été battue la nuit dernière à l'occasion

Digitized by Google

d'un incendie qui s'est déclaré dans les baraquements du camp de prisonniers allemands de la Bernardine.

10 *juillet.* — Il est agréable de pouvoir échanger quelques paroles avec les militaires étrangers que la guerre amène au milieu de nous : aussi les leçons de langue anglaise sont-elles en ce moment très suivies.

12 *juillet.* — Après les averses qui ont à peine abattu la poussière pour quelques heures, la pluie, si ardemment désirée, se met à tomber sérieusement. Il est grand temps pour les jardins, où tout sèche depuis des semaines. Les petits pois, qui se tenaient à 1 fr. 25 le demi-kilo, vont-ils baisser un peu ?

14 *juillet.* — La fête nationale doit avoir, comme l'année dernière et suivant les instructions ministérielles, un caractère purement patriotique et commémoratif. Les édifices publics et de nombreuses habitations sont pavoisés. Dans la matinée, distribution de secours aux personnes inscrites sur les listes du Bureau de bienfaisance. A 15 heures, au Jard, concert militaire qui se termine par les hymnes des puissances alliées. Acclamations et applaudissements. Dans la soirée, la ville présente une animation inaccoutumée. Les jeunes gens, les soldats circulent en bandes joyeuses. A 22 heures, la pluie recommence à tomber. Les jardiniers font des rêves d'or et les rues retombent dans le silence.

17 *juillet.* — Toute la soirée, le ciel, à l'ouest et au midi, est en feu : des éclairs ininterrompus précèdent un violent ouragan qui se déchaîne à 23 heures. Dans les promenades publiques et les propriétés particulières, de nombreux arbres sont ébranchés, cassés ou déracinés par le vent.

19 *juillet.* — L'autorité militaire fait annoncer qu'une prime est accordée à toute personne qui aura capturé ou fait capturer un agent ennemi déposé par avion.

24 *juillet.* — L'escadre de bombardement qui était depuis vingt jours au camp d'aviation part pour Sézanne.

4 *août.* — Grande affluence dans les églises pour les prières d'ouverture de la cinquième année de guerre.

5 *août.* — Un ballonnet rouge atterrit près du Jard.

31 *août.* — Le maréchal Foch est arrivé hier à Saint-Dizier, accompagné de deux officiers d'ordonnance ; il a dîné et passé la soirée avec le lieutenant-colonel de Rouvre, commandant d'étapes.

6 *septembre.* — Un incendie s'est déclaré la nuit dernière dans

Digitized by Google

les baraquements voisins de la gare occupés par la Réserve sanitaire. On parle de plusieurs centaines de mille francs de pertes.

7 *septembre.* — Des trains complets chargés de tanks passent en gare de Saint-Dizier.

8 *septembre.* — Plusieurs escadres de bombardement sont arrivées au camp d'aviation.

10 *septembre.* — En commémoration de la première bataille de la Marne, l'autorité militaire annonce pour le 12 septembre, à 15 heures, un concert dans la cour de la gare ; pour le 15 septembre, à 10 heures 15, une prise d'armes au cimetière de la Noue en l'honneur des militaires des armées de l'Entente morts au cours de la guerre.

13 *septembre.* — Les bonnes nouvelles qui arrivent sur le soir au sujet de l'attaque commencée par les Américains, appuyés d'unités françaises, dans la région de Saint-Mihiel, occupent toutes les conversations. Les plus pessimistes commencent à croire en une fin de guerre heureuse pour les alliés.

15 *septembre.* — Le concert annoncé plus haut a eu lieu le 12 par un vent froid et violent. A peine était-il terminé qu'une pluie d'orage se mettait à tomber.

La cérémonie d'aujourd'hui est au contraire favorisée par le soleil.

A 9 heures, des musiciens se font entendre à l'église Notre-Dame. A 10 heures 15, prise d'armes au cimetière de la Noue, suivie d'un défilé en ville de détachements français, italien, anglais et américain précédés de la musique. A 15 heures, concert au Jard comme tous les dimanches. A 18 heures, sur la place, concert par une musique italienne composée de onze exécutants.

28 *septembre.* — La classe 1920 se présente devant le Conseil de revision. Dès le matin et jusqu'à la nuit, les conscrits circulent en groupes précédés de drapeaux français et alliés, avec le traditionnel accompagnement de tambour et de grosse caisse. Bonne journée pour les marchands de rubans, de cocardes et pour les cafetiers.

5 *octobre.* — A minuit, les horloges sont retardées d'une heure pour le service d'hiver (retour à l'heure normale).

20 *octobre.* — A midi, les cloches des églises sonnent à grande volée pour annoncer l'ouverture du quatrième emprunt de guerre. A 14 heures se tient à la mairie une réunion des présidents de tous

Digitized by Google

les groupements locaux en vue d'encourager les souscriptions.

31 *octobre.* — Le nombre des décès enregistrés à Saint-Dizier pendant le mois d'octobre s'élève à 315.

30 *novembre.* — Les demandes d'allocations militaires présentées à la Commission cantonale s'élèvent à 4.526. Admissions : 3.770 ; rejets : 756.

4 *décembre.* — A la faveur de la nuit, des malfaiteurs attaquent les passants. Un habitant doit s'aliter à la suite des contusions qu'il a reçues.

24 *décembre.* — A 17 heures et demie, la neige fait sa première apparition. — L'insuffisance d'éclairage dans les rues et dans certaines églises, jointe à une recrudescence de l'épidémie de grippe constatée depuis quelque temps, fait que, cette année encore, la messe de minuit est interdite dans le diocèse de Langres.

25 *décembre.* — On fête Noël dans tous les hôpitaux de la ville. A l'école Jean Macé, Noël pour les orphelins de guerre. Aux usines Sainte-Marie, Noël pour les enfants des mutilés.

VERS LA PAIX

Le 29 septembre 1918, la Bulgarie se rendait et souscrivait à la démobilisation de son armée, à l'évacuation des territoires de la Serbie et de la Grèce, à la remise des voies ferrées.

Le 5 octobre, l'Allemagne, l'Autriche et la Turquie s'adressaient au président Wilson et proposaient un armistice en vue de négociations de paix.

Le 9 octobre, l'Autriche et la Turquie se déclarent décidées à signer une paix séparée si l'Allemagne n'accepte pas les conditions fixées par le président Wilson.

Le 12 octobre, le gouvernement allemand accepte comme base de discussion les principes du message du président Wilson et demande la réunion d'une commission chargée de régler les détails de l'armistice.

Le 22 octobre, le gouvernement allemand fait à la note du président Wilson une réponse peu claire en ce qui concerne l'armistice. Il proteste mensongèrement contre les reproches d'actes inhumains attribués aux troupes, disant que des ordres ont été

Digitized by Google

donnés pour la sauvegarde des biens et des personnes ; il déclare nécessaire désormais l'approbation du peuple pour la paix ou pour la guerre.

Le 28 octobre, un militaire faisant partie d'un groupe qui va partir la nuit prochaine dans la direction de Verdun raconte qu'un officier haut placé a récemment écrit à sa famille que pour le 15 novembre on n'entendrait plus le canon.

Le 29 octobre, l'Autriche-Hongrie demande à entamer des négociations pour la paix.

Le 6 novembre, une délégation chargée de conclure l'armistice et d'entamer des négociations de paix part de Berlin pour le front occidental.

Le 8 novembre, après avoir entendu lecture des conditions de l'Entente, les parlementaires allemands ont demandé une suspension d'armes qui leur a été refusée. Ils ont soixante-douze heures pour donner leur réponse.

Le 9 novembre, Guillaume II se réfugie en Hollande après avoir abdiqué.

Le 11 novembre, l'armistice est signé pour trente jours. Cette grande nouvelle est annoncée à 14 heures par des sonneries de cloches et par une proclamation de la municipalité. Aussitôt les édifices publics et les habitations se parent de drapeaux, les rues principales prennent une animation extraordinaire, la joie populaire se traduit par des chants. La musique militaire donne un concert. Quand vient la nuit, des feux de Bengale éclairent la place. Dans la soirée, l'hôtel de ville est illuminé.

Le lendemain, le travail est suspendu partout. La foule endimanchée va et vient. Le soir, de brillantes illuminations retiennent le public devant l'hôtel de ville et le théâtre.

Le 27 novembre, on célèbre l'entrée des troupes françaises dans Strasbourg, l'arrivée du roi d'Angleterre à Paris, la fête américaine du Thanksgiving Day. Les fonctionnaires ont congé. Les cloches, quand arrive midi, s'associent, elles aussi, à cette journée de joie.

Depuis que l'armistice est signé, il y a en ville, le soir, un peu de lumière. La place est éclairée par l'électricité, les commerçants et les habitants n'ont plus de raisons pour voiler leurs devantures et leurs fenêtres. Le 2 décembre, le gaz fait sa réapparition à un angle des rues Emile Giros et Gambetta. C'est un événement local

Digitized by Google

dont l'importance, après les longues ténèbres imposées par les dangers de bombardement, n'a pas besoin de démonstration.

Le 3, des troupes destinées à l'occupation de territoires allemands passent drapeaux déployés, précédées de leurs musiques.

Le visa des télégrammes par l'autorité militaire n'est plus exigé. L'annexe du commandement d'étapes installée dans la cour de la mairie cesse de fonctionner.

Le 5 décembre, visite des souverains belges à Paris. Congé administratif.

Le concert hebdomadaire du 8 n'a pas lieu, la musique des bataillons d'étapes ayant été appelée à Metz pour quelques jours.

On comble les tranchées, on démolit les abris qui avaient été aménagés pour préserver la population contre les bombardements.

Le 13 décembre, la durée du traité d'armistice conclu le 11 novembre est prolongée jusqu'au 17 janvier 1919.

Le 15 décembre, arrivée à Paris de M. Wilson, président des Etats-Unis. Jour férié.

Le 18 décembre, un nouveau congé administratif est décrété à l'occasion de l'arrivée à Paris du roi d'Italie accompagné de son fils, le prince de Piémont.

Digitized by Google

1919

Le 16 *janvier*, l'armistice est prolongé jusqu'au 17 février.

Le 30, la suppression de la zone des armées est décidée ; cette mesure rétablit la liberté de communication, l'usage du téléphone et met fin au contrôle postal.

Le 1er *février*, la ration de pain de 300 grammes est portée à 400 grammes.

Le 16 *février*, signature à Trèves de la convention portant nouvelle prolongation de l'armistice.

Le 23 *fevrier*, constitution d'une société coopérative « le Réveil économique de Saint-Dizier », destinée à fournir à ses adhérents les denrées de consommation courante.

1er *mars*. — L'heure légale est avancée de 60 minutes. L'heure normale sera rétablie le 5 octobre.

4 *mars*. — Mardi gras, quelques enfants travestis. Trop de deuils récents pour que la résurrection de carnaval soit complète.

12 *mars*. — M. le docteur Mougeot, maire, et M. Beaudet adjoint, reprennent leurs fonctions.

20 *mars*. — La régulatrice est dissoute. L'hôpital militaire qui fonctionnait au collège est supprimé.

LE KIOSQUE A MUSIQUE

L'idée de construction d'un kiosque à musique dans le Jard date de loin. Les anciens membres de l'Harmonie municipale savent que la question fut maintes fois agitée. Le 23 novembre 1912 encore, le Conseil était saisi d'une offre de la ville de Pont-à-Mousson, qui aurait cédé pour 4.000 francs un kiosque dont l'achat lui avait coûté 45.000 francs. Il s'agissait pour Saint-Dizier, frais de transport et de reconstruction compris, d'une dépense de 12.000 francs. L'affaire n'eut pas de suites.

Digitized by Google

Dans la dernière huitaine de décembre 1918, on prêtait au lieutenant-colonel de Rouvre, commandant d'étapes, l'intention de mener à bonne fin, avant son départ, le projet qui n'avait pu aboutir auparavant.

Et de fait, dès le commencement de janvier 1919, des prisonniers allemands remuaient la terre du rond-point ; en mars, la population voyait se terminer, sans frais pour la ville, une construction qui constitue maintenant pour la promenade un précieux ornement.

La démobilisation a entraîné la dissolution du groupe instrumental du bataillon d'étapes. Cette musique, qui a procuré aux habitants, au milieu des vicissitudes de la trop longue guerre, des heures agréables, a donné son dernier concert le 1er janvier 1919 : elle n'a donc pas eu la satisfaction d'inaugurer le kiosque dû à son premier chef hiérarchique.

Ce fut le 23 mars que la musique du 20e régiment du génie américain donna là une première audition vivement applaudie.

LES INSTALLATIONS MILITAIRES

M. le lieutenant-colonel de Rouvre a quitté Saint-Dizier le 11 avril 1919. C'était une figure devenue rapidement populaire par l'activité avec laquelle il dirigeait les services complexes dont il avait la charge. Les hôpitaux ont su qu'au milieu de tant de soucis il songeait beaucoup à eux.

Il reste à la mairie un plan qu'il a fait établir avant son départ et dont la consultation sera toujours curieuse : il indique l'emplacement des constructions militaires qui ont surgi à Saint-Dizier pendant la guerre.

A la gare, l'hôpital d'évacuation. Dans le voisinage, la prévôté, la coopérative centrale, les scieries, les boulangeries d'armées américaines, l'institut dentaire, les étapes, le camp du Fort-Carré.

Boulangeries d'armées françaises occupant une grande longueur de la rue Berthelot. Camps Lalande, Michelet, Zola, Jumeret.

Constructions importantes à la Tambourine et près de là un camp américain.

Au delà du chemin de fer, intendance française ; camp, intendance et magasins américains ; magasin d'habillement, hôpital 41,

Digitized by Google

camp indo-chinois, stockage-fourrages, parc à bétail, bureaux du génie, cantonnement des troupes d'étapes, coopérative américaine.

Travaux importants à la ballastière, nouveau faisceau de voies rayonnant jusqu'à Villiers-en-Lieu.

Nombreux hangars d'aviation longeant la Garenne de Perthes, ceux du camp d'aviation, et à proximité lazaret de prisonniers de guerre.

Service forestier rue de l'Arquebuse. Bassin-douches près de l'abattoir. Bains froids sur la Marne. Baraquements du service des eaux rue du Midi.

20e train des équipages militaires à Gigny, près du canal, et à la Forge-Neuve, où se trouve également un dépôt d'essence.

Près de la route de Marnaval, parc de réparations d'autos.

Projecteurs au midi de la ville, près du chemin de Vergy ; au nord-est, près du chemin des Montants ; au nord-ouest, près de la Garenne.

Travaux dans les cimetières de Gigny et de la Noue.

---

30 *mars*. — Jour de mi-carême. La neige tombe à deux reprises comme au plus fort de l'hiver.

1er *avril*. — Petit à petit les organisations issues de la guerre disparaissent. A dater d'aujourd'hui, le Foyer du Soldat, installé rue des Alliés (nouvelle dénomination de la rue du Collège, délib. du Cons. mun. 12 août 1918), cesse d'exister.

18 *avril*. — L'avion postal Paris-Strasbourg capote sur la route de Hoëricourt, à quelques mètres du terrain d'aviation. Le pilote-adjudant Michel est brûlé sur son siège ; le sous-lieutenant Blanc, observateur, meurt à l'hôpital ; le soldat Chiron est blessé sans gravité.

20 *avril*. — Le 15 février dernier, l'*Intermédiaire forain* posait cette question : « Allons-nous voir reprendre notre foire, qui donnait tant d'animation à notre ville ? » La mort a mis dans la peine trop de familles pour que l'heure des divertissements bruyants soit revenue. La journée de Pâques est marquée par deux concerts que donnent au kiosque du Jard une musique polonaise (14 heur.) et une musique américaine (15 heures).

30 *avril*. — L'hiver ne veut pas finir. Après de longs jours de pluie, la neige a tombé les 27, 28, 29 et 30 avril.

1er *mai*. — Les usines chôment, plusieurs magasins sont fermés.

Digitized by Google

Les ouvriers affiliés aux divers syndicats se sont réunis à 9 heures devant la Bourse du Travail et, précédés du drapeau rouge, défilent à travers la ville en chantant l'*Internationale*. Au Jard, trois discours sont prononcés. La manifestation prend fin à 10 h. et demie.

24 *mai*. — A 1 heure 15, la sirène de l'hôtel de ville annonce qu'un incendie vient de se déclarer : le feu est dans les baraquements du génie militaire (ateliers de menuiserie) installés au nord de la gare ; il cause des pertes importantes.

30 *mai*. — Les Américains présents à Saint-Dizier honorent leurs morts. Un cortège auquel prennent part les autorités civiles se forme à la mairie et part à 9 heures et demie pour le cimetière de la Noue ; là plusieurs discours sont prononcés.

31 *mai*. — Le régime des tickets de pain est suspendu.

1er *juin*. — Les bals de la Marina, interrompus par la guerre, ont repris le 29 mai, jour de l'Ascension, avec un entrain particulier. Aujourd'hui, réapparition d'un manège de chevaux de bois sur la place de la République.

15 *juin*. — Les indicateurs qui en divers endroits, sur la place notamment, faisaient connaître aux conducteurs de voitures militaires les directions et les distances des points importants de la région viennent de disparaître. C'étaient aussi pour la population, dans les moments tragiques, des signaux redoutés : quand, au cours de la soirée, leurs feux cessaient de briller, l'alerte annonçant les avions ennemis était généralement imminente.

LES FÊTES DE LA PAIX

Le 23 juin, l'Allemagne accepte les conditions qui lui ont été posées pour la conclusion de la paix. Cette nouvelle se répand rapidement, causant partout une joie indescriptible. Pendant vingt minutes, les cloches sonnent ; les sirènes de l'hôtel de ville et des usines apportent leur note dans ce concert d'allégresse ; des salves de boîtes éclatent de divers côtés : c'est le commencement des réjouissances de la paix.

Le 24, la place d'Armes est enguirlandée de banderoles multicolores. Le balcon de l'hôtel de ville disparaît sous une profusion de drapeaux que domine un joli moulage de plâtre représentant le

Digitized by Google

coq gaulois. A la façade de la mairie et du théâtre sont fixées de grandes étoiles éclairées à la lumière électrique. Une lampe puissante est suspendue dans l'espace, astre solitaire dont rien ne ternit la beauté, car le ciel est noir, la pluie commence à tomber. Malgré cela, malgré un temps réellement froid, la foule se presse pour assister au concert de la musique polonaise.

Cette audition est suivie d'une retraite aux flambeaux et d'un bal.

La paix est signée le 28 juin, à 15 heures, à Versailles. Des illuminations, un concert, un bal public ont lieu dans la soirée pour fêter cet événement.

Le 29, un *Te Deum* est chanté dans les églises.

Le Gouvernement avait fixé au 14 juillet la célébration de la victoire. Cette fête a été une grande solennité.

Visite officielle au cimetière de la Noue, concerts par la musique polonaise, retraite aux flambeaux, fête scolaire, feu d'artifice, bal : tels étaient les principaux articles du programme.

La place d'Armes était parée avec beaucoup de goût. Drapeaux; attributs, inscriptions (R. F. — Paix — Honneur à la France) dessinés par des lampes électriques. Sur un amas de pierres simulant des ruines, le coq gaulois levant fièrement la tête. Si l'on n'entend pas sortir de son gosier le chant de la victoire, le casque à pointe, les armes brisées, le drapeau allemand déchiré qui gisent au-dessous de lui donnent de leur présence une explication suffisante.

Des canons de fort calibre, prêtés par l'armée, étaient rangés près de la grille du monument commémoratif du siège de 1544.

Ajoutons que l'Église s'était associée aux manifestations de joie dont la France entière était le théâtre. Pour la première fois, les accords de la *Marseillaise* ont retenti sous les voûtes de Notre-Dame de Saint-Dizier.

Le 3 août, journée de la Reconnaissance française.

A 14 heures, réunion des enfants des écoles sur la place de l'Hôtel de ville. Allocution de M. le maire, qui rappelle le but de la cérémonie : commémorer l'anniversaire de la déclaration de guerre, rendre hommage aux morts et aux vivants. — Lecture de déclarations faites à Paris par le président du Conseil et le maréchal Foch. — Chants exécutés par les enfants, pour lesquels des représentations théâtrale et cinématographique ont été organisées.

Digitized by Google

Le soir, bal sur la place brillamment illuminée. Une grande croix de la Légion d'honneur, faite d'ampoules électriques, orne la façade de la mairie.

---

12 *septembre.* — Signature du traité de paix avec l'Autriche.

5 *octobre.* — Les dispositions qui avaient avancé l'heure légale cessent d'avoir leur effet.

12 *octobre.* — L'état de siège proclamé le 2 août 1914 dans toute la France est levé. La censure est supprimée.

24 *octobre.* — Rentrée légale dans l'état de paix.

LA VIERGE AU PORTAIL

Depuis longtemps une Vierge en bois du XV^e^ siècle surmontait la porte principale de l'église Notre-Dame. C'était un objet de vénération pour beaucoup. A l'époque où la culture de la vigne était en honneur dans nos pays, sa main recevait les premières grappes que le soleil eût fait mûrir sur le finage.

Dans la nuit du lundi 2 au mardi 3 mai 1910, des individus restés inconnus s'emparèrent d'une vieille échelle déposée depuis des mois contre un mur de la rue Catel ; ils la transportèrent sur le parvis et s'en servirent pour aller déboulonner la statue, qui, précipitée sur les dalles, fut brisée.

Après réparation, elle fut placée sur une console à l'intérieur de l'église, dans le collatéral droit.

Pendant la bataille de la Marne, en septembre 1914, elle reprit son ancienne place et, en octobre 1919, avec le produit d'une souscription, M. Chrétiennot, curé-doyen, fit appliquer sur le tympan de la porte un trône en pierre, avec baldaquin ornemental, destiné à donner à la Vierge un support élégant.

Le 28 octobre, la statue, repeinte à neuf, en prenait possession. A ses côtés deux anges sont agenouillés, l'un tenant une épée, l'autre un bouclier. Une plaque de marbre, fixée sous ce décor sculptural, porte l'inscription : *Tutrici Virgini civitas devota*, 1914-1918. Ainsi disparaît cette autre inscription qui était restée partiellement visible dans le tympan : « Le peuple français reconnaît l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme. »

Digitized by Google

Le 1er novembre, avant de commencer son sermon, M. Chrétiennot annonçait en chaire que le vœu de voir la Vierge replacée sur un trône convenable était accompli et il demandait s'il ne serait pas à désirer que des tables de marbre rappellent les noms des enfants de Saint-Dizier qui sont tombés pendant la guerre pour le salut du pays.

L'idée est touchante en elle-même et par ce souvenir qu'avant l'incendie de 1775 il y avait dans le chœur de l'église des plaques de cuivre sur lesquelles étaient inscrits les noms des citoyens morts sur la brèche pendant le siège de 1544.

---

2 *novembre.* — A 9 heures, service en l'église Notre-Dame à la mémoire des combattants de Saint-Dizier morts pour la France.

A 9 heures 30 et à 10 heures 30, cérémonies aux temples israélite et protestant dans la même intention.

A l'issue du service de Notre-Dame, les membres de l'Union nationale des combattants se rendent au cimetière de la Noue.

A 14 heures, cérémonie patriotique organisée par la municipalité.

30 *novembre.* — Nombre de demandes d'allocations militaires parvenues à la Commission cantonale au 30 novembre 1919 : 4.828. Admissions : 3.996. Rejets : 832.

La Commission a en outre examiné 200 demandes d'allocations temporaires présentées par des retraités de l'État (lois des 18 octobre 1917, 30 avril 1918 et 23 février 1919). Elle a prononcé 175 admissions et 25 rejets.

LA SOCIÉTÉ DES LETTRES DE SAINT-DIZIER A LA VILLE D'YPRES

Entre autres projets grandioses, le kaiser avait conçu celui de pénétrer dans la ville d'Ypres : dès le mois de novembre 1914, il dut y renoncer. Alors la barbarie commença contre la magnifique cité belge une série d'exploits meurtriers : le 10, les obus explosifs et incendiaires étaient mis en activité ; le 25 au soir, la grande place n'était plus qu'un amas de ruines : la cathédrale, le beffroi, la Halle aux drapiers, merveille d'architecture médiévale, s'étaient effondrés.

Digitized by Google

M. Emile Humblot, président de la Société des Lettres de Saint-Dizier, envoyait aussitôt à M. le ministre de la Justice de Belgique, avec prière de la transmettre à M. le bourgmestre d'Ypres, une adresse de sympathie pour « l'aïeule de la cité bragarde, qui dès 1228 l'a guidée dans la voie de la justice et de la liberté ». Saint-Dizier relevait en effet de la juridiction d'Ypres pour les cas que la charte n'avait pas prévus : « Pour toutes les autres choses qui seraient nécessaires aux bourgeois ou au seigneur dans les jugements, dans la pratique, dans les déclarations et qui n'auraient pu trouver place dans cette charte, ils auront recours à la loi et à la coutume d'Ypres, et les échevins, pour leur usage et leurs jugements, se conformeront à cette loi. »

Le 13 novembre 1919, la Société des Lettres, en réouverture de ses séances mensuelles, donnait son entière approbation à l'initiative prise par son distingué président vis-à-vis de la ville d'Ypres et, le 11 décembre, elle décidait d'envoyer à cette ville, à titre de manifestation de sympathie, une somme de 100 francs et ceux des volumes des Mémoires qui pouvaient présenter quelque intérêt pour la cité.

Ce n'était pas la première fois que Saint-Dizier affirmait les liens qui l'unissent à Ypres : le 25 août 1744, le Conseil assistait en corps à un *Te Deum* « chanté à l'église Notre-Dame en actions de grâces de la prise de la ville de Ipres en Flandres sur les ennemis de l'État ».

---

24 *décembre.* — Pendant cinq ans, les cloches ont été muettes en cette nuit de Noël où les solennités religieuses et les fêtes de famille sont restées de séculaires traditions. Voici de nouveau les sonneries joyeuses. Les restaurateurs n'ont pas négligé une aussi belle occasion de flatter l'appétit des réveillonneurs et l'on sait, par des avis répétés, où trouver choucroute, huîtres, langoustes, escargots.

25 *décembre.* — L'arbre de Noël qui réunissait les Alsaciens-Lorrains au théâtre avant les hostilités est remplacé par celui des Orphelins de la guerre et Pupilles de la nation. La fête consiste en séance de cinématographe, chants, distribution de vêtements, jouets, etc.

Digitized by Google

1920

La guerre est finie ; les services qu'elle avait engendrés dans notre ville ont disparu.

L'hôpital-hospice continue cependant à soigner des militaires. Le nombre des lits occupés au compte de la 20e région, qui était de 200 environ avant la conclusion de la paix, est d'une centaine à présent.

Les entrées de malades et blessés de guerre ont atteint, du 2 août 1914 au 21 décembre 1919, le chiffre de 10.639. Elles ont été, dès le début de la campagne, troisième trimestre 1914, de 420. La période la plus chargée a été le deuxième trimestre de 1916, qui accuse 800 entrées.

Des œuvres subsistent, qui ont, elles aussi, leur rôle à remplir, telle l'Union nationale des combattants, dont le bureau lançait, le 18 janvier, une souscription pour l'érection d'un monument à la mémoire des combattants de Saint-Dizier morts au champ d'honneur.

LA VIE ÉCONOMIQUE

La vie économique reste difficile. De graves problèmes sociaux s'agitent et des menaces fréquentes de grèves contribuent à maintenir un état d'énervement préjudiciable à la nation.

Ce n'est pas le travail qui manque. La main-d'œuvre est recherchée, les salaires sont élevés.

Cela explique la présence à Saint-Dizier d'étrangers de plus en plus nombreux. A la fin de janvier 1920, on comptait comme ayant établi leur résidence dans cette ville : 4 Algériens, 3 Américains, 5 Anglais, 179 Belges, 27 Espagnols, 2 Grecs, 146 Italiens, 31 Luxembourgeois, 127 Marocains, 16 Polonais, 2 Roumains, 85 Russes, 54 Suisses, 2 Tchèques. En tout : 683.

Digitized by Google

Les denrées ont suivi une échelle ascendante de prix depuis 1914. En août 1919, les majorations pour la Haute-Marne étaient estimées à 220 p. 100, pour la Marne à 206, pour la Meuse à 245, pour les Vosges à 193, pour la Haute-Saône à 181.

A la mort de Louis XIV, la dette publique s'élevait à deux milliards 400 millions. Ses contemporains trouvaient qu'ils payaient cher l'acquisition de la Flandre et de la Franche-Comté, l'éclat de la cour de Versailles, les merveilles des lettres et des arts que nous admirons aujourd'hui.

Les milliards de nos jours s'additionnent comme des unités monétaires d'ordre inférieur et les dirigeants éprouvent de grosses difficultés pour assurer l'équilibre financier.

Quand pourtant la foire de Pâques, suspendue pendant la guerre, reprend, malgré le mauvais temps, dans des conditions favorables pour les industriels qui s'y trouvent réunis, quand en ville les spectacles et les lieux de plaisir regorgent de clientèle, c'est qu'il y a de l'argent ; quand une peau de lapin, autrefois sans valeur, trouve acquéreur à 12 francs, ce devrait être un signe indéniable de prospérité.

On entend cependant des plaintes, on voit du mécontentement de tous côtés.

La guerre est une source de tristesses ; l'histoire est un tissu de contradictions.

DOULOUREUSE STATISTIQUE

Le ministère de la Guerre a communiqué le 25 décembre 1918 à la Chambre des députés le chiffre des pertes de notre armée depuis le début des hostilités jusqu'au 1er novembre 1918 :

31.300 officiers et 1.040.000 hommes de troupe décédés ; 3.000 officiers et 311 000 hommes de troupe disparus ; 8.300 officiers et 433.000 hommes de troupe avaient été faits prisonniers.

Saint-Dizier comptait, au 31 décembre 1918, 486 morts, 193 disparus, 177 prisonniers. Le nombre des décès a été depuis porté à 504.

Les militaires morts à Saint-Dizier pendant la guerre se répar-

Digitized by Google

tissent ainsi : Français 1.560, Italiens 6, Anglais 7, Américains 65, Allemands 215. Total : 1.853 (1).

Nous avons relevé à l'état civil les décédés portés « morts pour la France ». La première mention est du 13 août 1914. Le total pour cette année est de 98 ; pour 1915, de 356 ; pour 1916, de 282 ; pour 1917, de 115 ; pour 1918, de 436 ; pour 1919, de 93. Total général : 1.380.

On pourrait s'étonner de voir la place parcimonieusement accordée dans ce travail aux hôpitaux militaires, où les plus beaux dévouements se sont manifestés. Notre tâche sous ce rapport n'est pas terminée, parce que nous avons l'intention de reprendre cette partie des faits de guerre dans des pages spéciales à chacune des formations (hôpital-hospice et collège) dont la vie est intimement liée à celle de la cité.

(1) Renseignements demandés à l'administration des Pompes funèbres le 30 janvier 1920.

Digitized by Google

Digitized by Google

CONCLUSION

Menacée d'invasion, bombardée par avions à plusieurs reprises, notre ville est sortie intacte de cette longue épreuve, au cours de laquelle tant de localités ont été durement atteintes.

Pour nous, la soirée du 4 septembre 1917 a été unique en fait de vies humaines fauchées par la brutalité allemande. On conçoit difficilement que la prodigalité des engins meurtriers jetés sur nous n'ait pas eu de plus terribles résultats. Certains quartiers étaient particulièrement visés, comme celui de l'ouvroir, où, depuis cette date tristement mémorable, une deuxième bombe est venue éclater dans la cour intérieure, à trois ou quatre mètres des tranchées remplies de religieuses et d'enfants, faisant seulement sauter les vitres et dégradant les murs des bâtiments voisins.

Les dégâts causés à Saint-Dizier par bombardements, par tirs de défense, les dommages à la propriété par cantonnements de troupes, etc., portent sur l'ancien hôpital, la place Victor Hugo, la rue Marini, la place Jumeret, les rues des Tanneurs, de l'Étanche, le quai d'Ornel, la place du Petit-Bourg, les rues des Alliés, Émile Giros, Gambetta, le Closmortier, Marnaval et environs, les rues Montpensier, des Écuyers, du Marché, de Vandeul, Paul Bert, Rousseau, Carnot, François Ier, Lalande, avenue de la République, rues de Vergy, Renan, Michelet, avenue de Verdun ; ils atteignent environ 500.000 francs.

Dans les communes de Valcourt, Hoëricourt, Laneuville-au-Pont, Hallignicourt, Perthes, Éclaron, Bettancourt, Chancenay, Villiers-en-lieu, Chamouilley, Roches-sur-Marne, les pertes peuvent monter en bloc à 200.000 francs.

Beaucoup de familles sont en deuil. Le pays ne pouvait mener la lutte qui lui était imposée sans faire de pénibles sacrifices. Mais à ceux qui souffrent dans le plus intime de leur cœur reste cette

Digitized by Google

vision d'une France encore debout parce que ses enfants se sont noblement battus.

Si l'union sacrée qui a fait la gloire des champs de bataille existait entre les citoyens, si le sang répandu pour le salut du pays n'était pas si facilement oublié, si le travail que réclame la réparation des dégâts causés par la guerre avait la constance et l'opiniâtreté nécessaires, la France ne tarderait pas à reprendre dans le concert mondial une place prépondérante.

Il faut attendre, il faut espérer.

Le bonheur d'un peuple n'est pas dans la dissension qui aigrit, mais dans la concorde, dans le labeur paisible et fécond qui élève les esprits et honore la société.

La France n'est pas morte : vive la France !

R. Gouthière

Mai 1920

Digitized by Google

APPENDICE

AFFAIRE PALÉE

Par ordonnance du 5 août 1920, le séquestre qui pesait sur la propriété de M. Palée, à Villiers-en-Lieu, a été levé.

Devant cette mesure inattendue, l'Union des Combattants de Saint-Dizier a rédigé une protestation qui a paru le 29 août dans les journaux *la Voix du Combattant* et *la Liberté de la Haute-Marne*.

Le 14 septembre, M. Gilbert Palée fils adressait de Strasbourg à ce dernier organe une lettre de réfutation. Le principal argument produit contre le père était d'avoir, après 1870, effectué les démarches nécessaires pour se faire, dans un intérêt commercial, « naturaliser Allemand ». Le fils, en défendant sa propre cause, répondait que des chicanes gouvernementales avaient obligé M. Elisée Palée, en 1882, « sous le coup du paragraphe de la dictature », à se faire naturaliser Alsacien-Lorrain et non Allemand.

Le 24 septembre, le Conseil municipal de Villiers-en-Lieu déclarait « s'associer de toutes ses forces à la protestation de l'Union nationale des Combattants, section de Saint-Dizier, relative à la reprise possible de la qualité de Français par le sieur Palée Charles-Elisée, né à Villiers-en-Lieu le 1er janvier 1849, sujet allemand de par sa naturalisation ».

Désireux de savoir exactement quelle était, avant la loi du 11 janvier 1920, la nationalité de M. E. Palée, nous écrivions dans ce but, le 4 octobre, à Strasbourg. La mairie, bureau du recensement, nous répondait, à la date du 9, que « les sieurs Palée (Elisée et Gilbert) étaient Alsaciens-Lorrains jusqu'à l'armistice, époque à laquelle ils ont recouvré la qualité de Français ».

Digitized by Google

L'Union des Combattants a fait paraître en brochure, le 10 novembre, les pièces qui constituaient le dossier. Sa conclusion tendait à une revision de l'affaire.

Les clefs de la Villa d'Alsace sont entre les mains de M. Guyot, maire de Villiers-en-Lieu. Le propriétaire ne les a pas réclamées jusqu'alors, mais il a donné à deux reprises autorisation écrite de visiter.

Digitized by Google

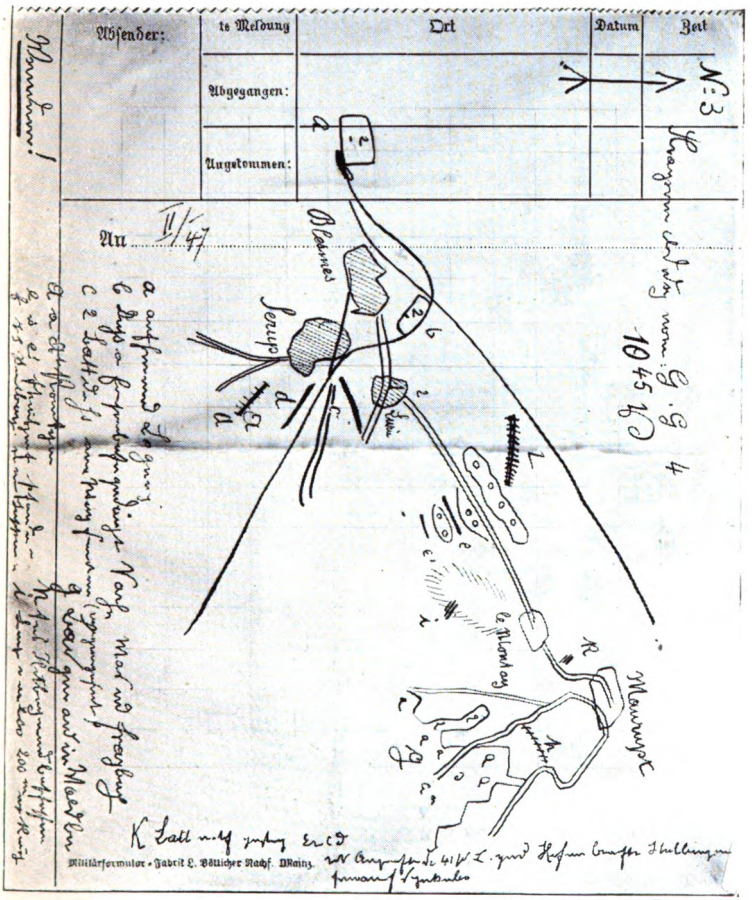

Reproduction d'une reconnaissance par avion trouvée sur le corps d'un officier allemand tué à Maurupt (p. 22).

Digitized by Google

THE
OHN GRERAR
LIBRARY
Digitized by Google

AUX BRAGARDS TOMBÉS
AU CHAMP D'HONNEUR

SONNET

O vous qui n'êtes plus qu'un peu de chair meurtrie
Perdue en de grands trous, sous les balles creusés !
Héroïques martyrs tombés pour la Patrie
Et que la gloire au front longuement a baisés !

Avec le châtiment de la race flétrie
Dont les rudes assauts, par vous, furent brisés,
Votre âme retournée à Dieu qui l'a pétrie
A vu tous vos espoirs enfin réalisés.

Vous n'avez pas voulu que notre France meure ;
Que le droit du plus fort soit le seul qui demeure,
Et que la Liberté renverse son flambeau.

Vous êtes les enfants chéris de la Victoire ;
Vos noms, comme un soleil, illuminent l'Histoire :
Il n'est, pour les graver, aucun marbre trop beau.

1920 Paul DURAND

Digitized by Google

AUX MORTS POUR LA PATRIE

La souscription ouverte en vue de l'érection d'un monument aux enfants de Saint-Dizier morts pour la patrie dépasse actuellement 50.000 francs.

Plusieurs projets ont été déposés au siège de l'Union des Combattants, rue Thiers. Leurs auteurs les ont établis d'après l'emplacement qui leur paraissait le plus convenable : esplanade et square de la Gare, avenue de Verdun, promenades du Jard.

Une commission municipale est allée le 25 janvier 1921 voir les dessins et maquettes des concurrents : MM. J. Baine, graveur-ciseleur à Saint-Dizier (2 projets) ; G. Béraudière, sculpteur à Saint-Dizier ; Forestier, sculpteur à Paris ; Gilio, architecte municipal à Saint-Dizier (3 projets) ; Lafauche, à Montier-en-Der : Paul Landowski, à Paris ; Paul Morton, architecte à Chaumont ; Georges Saupique, à Paris ; G. Serraz, à Dijon. La commission a jugé que le nombre et la valeur des projets permettaient de faire un choix : il a été décidé qu'un jury allait être constitué.

*
* *

Dès maintenant les noms de nos concitoyens emportés par la guerre ont trouvé une place d'honneur sous le péristyle de la mairie, dans les églises et dans le grand couloir du collège.

ÉGLISE NOTRE-DAME

Le 10 octobre 1920 avait lieu à Notre-Dame la bénédiction solennelle de plaques de marbre fixées à deux piliers de la grande allée, avec mention en lettres d'or des enfants du quartier tombés victimes des hostilités.

Digitized by Google

La plaque du côté gauche porte :

EGO SUM RESURRECTIO ET VITA

LES HÉROS DE LA GRANDE GUERRE DE 1914-1918

Abbé Fernand Détret.

Capitaine Etienne Giroud.

Lieutenants Georges Gandner, Louis Klein, André Prunler, Louis Sender.

Sous-lieutenants Paul Finot, Jean Lang, Pierre Laurent, Jean Peyroche, Fernand Remy, Georges Viciot.

Henri About. Léon Agnus. André Aubert. Raymond Auproux. François Bacroix. Emile Bancelin. Emile Baratte. Louis Baria. Edmond Barsacq. Paul Bastien. Louis Bastaille. François Baudoin. Arsène Bèzelin. Gaston Biguet. Léon Bouquet. Charles Boulon. Pierre Briot. Marcel Broutin. Victor Brouillard. Emile Buhry. Jean Buttighoffer.

Charles Camus. Léon Carteron. Marcel Cérato. Marcel Chamourin. Victor Chaudeur. Fernand Chapiteau. Georges Chappat. Richard Christ. Paul Chuimert. Edmond Collin. Pierre Collot. Roger Corne. Georges Croville. Adrien Cuny.

Ernest Daniel. Camille Dantard. Georges Daugé. Auguste Delcroix. Elie Delinselle. Emile Dépret. Félicien Didelot. Marius Dogat. Maurice Douillot. Théophile Duchange. Aimé Durandal. Louis Duvaux.

Auguste Faipoux. Octave Faitot. Ernest Févry. Georges Fidrick. Auguste Flamang. Gaston Flamang. Georges Florentin. Paul Florentin. Alexandre Formet. Lucien Formet. Lucien Fouilloux. Alexandre Frérot. Gaston Fusch.

Léon Garandet. René Garandet. Maxime Gardette. Charles Gay. Henri Gérard. Lucien Gérard. Charles Gilson. François Gilson. Louis Godard. Télémaque Godard. Henri Gombaro. Camille Gonot. Jean Gouby. Polycarpe Gradella. Edmond Guillaumet. Gaston Guillaumet.

Aristide Habert. André Hacquart.

Sur la plaque de droite :

PRO DEO ET PATRIA

Charles Harreng. Eugène Haulet. Léon Haxaire. Fernand Ha-

Digitized by Google

zart. Auguste Honiat. Marcel Honiat. Auguste Houdard. Charles Hourdilliat. Marcel Huardel.

Alfred Isselin. Georges Isselin. Emile Jacottin. Louis Jobert. François Jolly.

Edouard Labbé. Marcel Labrunière. Henri Lafosse. Edmond Lamberty. Aristide Laurent. Henri Laurent. René Laurent. André Legay. François Legay. Albert Lejeune. Léonce Lepage. Narcisse Lepault. Maurice Lhuillier. Ernest Linard. Léon Loudin. Louis Loudin. Lucien Louis. Henri Louvent. Marcel Louvent.

Georges Mansuy. Achille Martin. Gabriel Masselot. René Mazuel. Abel Ménissier. Louis Méry. Adolphe Messager. Léon Metzger. Gabriel Meunier. Amédée Michaux. Pierre Michel. Louis Moginot. René Morel. Adolphe Morizot.

André Noël. Célestin Noël.

Camille Olivier.

Julien Paicheux. James Périsse. Emile Pastant. Paul Pastant. Emile Paté. André Paymal. Firmin Périer. Raymond Pernel. André Pètre. Jules Pètre. Paul Philippe. Victor Pichelin. Camille Pinchard. Théophile Pintat. Arthur Pruvost.

Victor Rogier. Maurice Roujas. Louis Royer.

Joseph Salamanque. Maurice Sauvageot. Alphonse Schneider. Paul Simon. Henri Simonnet. Louis Sonnet.

Marcel Terras. Louis Thil. Joseph Thommelin. François Trébon. Auguste Tusch.

Gaston Varnier. Eugène Vautrin. Jules Verrier. Henri Vortey. Paulin Vibon. Maurice Viciot. André Vincent. Alexandre Voisot.

Albert Bénicy.

ÉGLISE DE LA NOUE

M. Moliard, curé de la Noue, n'a pu jusqu'alors mettre à exécution le projet qu'il médite d'apporter à la chapelle des Sept-Douleurs les changements nécessaires pour pouvoir y placer les plaques commémoratives. En attendant, un tableau préparé pour recevoir les inscriptions comprend les noms suivants :

Militaires morts sur les champs de bataille ou décédés par suite de blessures reçues pour la défense de la patrie :

Adrien Longueville. Charles Bouzenot. Henri Paymal. Alfred

Digitized by Google

Hunsicker. Georges Viciot. Constant Petit. Marcel Chaudel. Léon Nicolas. Léon Fabing. Raoul Bach. Maurice Colombain. René Royer. Pierre Georges. Jean Salomon. Fernand Berhlé. Alexandre Talbot. Julien Paicheux. Victor Godard. Théodule Sauvage. Georges Mansuy. Paul Monnin. Camille Koch. Paul Grancher. Charles Chilot. Arsène Bèzelin. Paul Cosson.

Emile Colussi. Paul Biot. Henri Adam. Lucien Duflot. Georges Richardot. Marcel Danhu. Auguste Humblot. Pierre Poignault. Paul Guérin. Emile Bernier. Lucien Piat. Jean Bonsweld. Emile Lalouette. Auguste Houdard. Maurice Laithier .Louis Party. Jules Pintat. Louis Duflot. Hector Pierron. Charles Rampant. Louis Buisson. Jules Mouchotte. Marcel Cordebar. Rémond Préaux. Charles Virly. François Dubois.

Désiré Gletz. Louis Cuenot. Clément Bonnet. Victor Dailly. Eugène Aubry. Louis Gauthier. Gabriel Lamoureux. Arsène Belbézier. Gabriel Dodin. Auguste Michel. Emile Naudin. André Legay. Albert Lalance. René Pietre. Eugène Brocard. Aristide-François Baudoin. Ernest Chaudel. André Akremann. Edmond Simon. Albert Godard. Jules-Gabriel Munier. Paul Châteauneuf. Paul Lacombe. Alfred Poigeaud. Gaston Croville. Henri Alexandre.

Henri Bacquet. Gustave Caussin. Léon Collot. Jules Dandeu. Léon Carteron. André Denamur. Emile Sauvage. François Boillerault. Charles Piquerez. Félix Choppin. Louis Bouzin. François Chardin. Ernest Vaucouleur. Jules Durandal. Marcel Chareton. Eugène Marcilly. Lucien Mauperrin. Auguste Fageot. Fernand Regnault. Henri Hübler. Joseph Hübler. Henri Pètre. Henri Picardat. Emile Collin. Victor Bernard. Alexis Evrard.

Pierre Laurent. Maurice Jolliot. Paul Lépargneux. Albert Robert. Adrien Jeannot. Alexandre Petitjean. Robert Chardin. Jules Tournot. Gaston Notin. Léon Bardelmann. Alfred Adam. Jules Leprun. Michel Mathis. Alexandre Bianchi. Albert Bénicy. Alexandre Formet. Alexandre Havette. Désiré Sauvage. René Mazuel. Louis Chégut. Emile Front. Arsène Tournoux. Gaston Jaquot. Gaston Chilot. André Jussy. René Parizot.

Emile Legros. A. Lecomte. Louis Nollet. Alfred-Alexandre Jolly. Emile Gerdelat. Maurice Douillot. Georges Collin. André-Gustave Godard. Georges Daugé. Georges Dandeu. Abbé Ernest Dorget. André Chaudel. Fernand Pierrard. Camille Vauthier.

Digitized by Google

Louis Dogat. Gaston Voillemin. Auguste Avit. Camille Pinchard. Marcel Labrunière. André Sauvage. Georges Devaux. Marcel Ouvrelœil. Henri Faivre. André Muller. Lucien Akremann. Raymond Body. Joseph Diss. Alfred Adam.

Charles Simon. René Guilleré. Aimé Martin. Louis Torrent. Albert Lhuillier. André Godde. Victor Chaumard. Charles-Alexis Lemaire. Charles-Louis Varinot. Maurice Klein. Louis-Henri Cabartièr. Arthur-Charles Bertrand. Charles-René Colson. Eugène-Elisée Olivier. André-Paul Boulogne. Joseph-Jean-Marie Martin. Marcel Thirion. Achille Richard. Maurice-Alexis Notin. André Richard. Lucien-Robert Bachelard. Henri Guibert. Jules Perrey. Eugène Aubry. Louis-Charles Blache. Emile-Victor Thabouret.

Louis-Désiré Demazures. Roger-Auguste Brossier. René-Paul Butat. Fernand-Albert Larcelet. Eugène Adam. Léon-Nicolas-Victor Caillet. Paul-Marie-Roger Lissy. Marie-Théophile Pintat. Jean-Auguste-Léon Lepage. Paul-Albert Jossé. Paul-Edmond Chuimert. Gabriel-Abel Carrier. Charles-Auguste Déjardin. Marie-Octave-Zéphirin Cousin. Ernest-Théodule-Paul Boyer. Joseph-Laurent Thommelin. Charles Driget. René-Félix-Auguste Collignon. Charles Quinet. Emile-Gaston-Flavien Gilbert. Lucien Sauvage. Emile-Alexandre Franck. René-Louis Mouginot. Albert Caussin. Fernand Poinsot. François-Jules Driget. Pierre-Auguste Colson. Jules Daujard. Charles-Clément Gay. Jules Arnould.

ÉGLISE DE GIGNY

Le 24 octobre 1920, en l'église de Gigny, cérémonie analogue à celle qui avait eu lieu le 10 à Notre-Dame. Avant de commencer son discours, le curé de la paroisse, M. Viard, a donné, au milieu de l'émotion générale, lecture, qui a été écoutée debout, des noms composant la liste des enfants de la paroisse morts pour la France.

Sur les plaques, disposées à droite et à gauche d'un autel latéral dédié à saint Martin, on lit :

A ses enfants
qui ont donné leur vie pour la France
souvenir fidèle
de la paroisse Saint-Martin de Gigny

Digitized by Google

1914. — P. Stemphenise. E. Kayser. E. Commun. A. Carion. A. Guillemin. M. Party. A. Schneider. J. Chapput. L. Pex. J. Mairel. A. Préaux. L. Préaux. L. Barbier. C. Augustin. L. Croville. G. Guillemin. C. Reeb. L. Gisquet. E. Collin. J. Bastien. P. Guillot. G. Chamagne. L. Thierry. J. Grandmontagne. G. Hulot. P. Weidmann. A. Azambre. M. Gérardin. A. Portmann. G. Gervaisot. L. Belgrand. G. Engel. E. Collot. G. Fusch. H. Maginel. J. Denizot. J. Lelièvre. E. Berthé. J. Chainel. A. Biot. P. Poignault. L. Petitdidier. L. Cligny. R. Robinet. L. Graillot. E. Malatré. F. Cousin. L. Richard. L. Gérard. O. Schwartz. A. Diot. L. Duverne. L. Millot. A. Fleury.

1915. — A. Moginot. L. Pennerat. A. Barbe. C. Fournier. P. Bémont. A. Barat. P. Bodson. A. Lhuillier. L. Moginot. L. Chochot. J.-B. Agnus. M. Fayolle. P. Cartigny. A. Navardet. L. Thabourin. E. Aubry. J. Kuntz. H. Beaumet. A. Baudoin. A. Barbier. J. Lorange. O. Cousin. A. Ricard. L. Truchard. A. Lalance. E. Druard. J. Dorget. E. Gervaisot. A. Salamanque. A. André. C. Lendormi. P. Thomas. A. Maginel. L. Sommer. A. Voisot. L. Guillemot. N. Barbier. G. Schwartz. C. Benoit. N. Calot. P. George. F. Harat. J. Salamanque. J. Laffitan. J. Douçot. J. Thouvignon. D. Cousin. J. Donnelle. G. Simonot. A. Alips. M. Sauzéa. C. Henry. J. Ganstère. L. Bernard. A. Berthé. E. Nussbaun. J. Valdura. M. Douçot. G. Marrois.

1916. — M. Chadoutaud. M. Grosse. A. Vernier. F. Rin. L. Tournot. L. Détrille. L. Dodin. A. Dormois. A. Hinderschid. L. Kahn. M. Marin. G. Jacob. L. Mélinot, diacre. R. Guyot. M. Mathis. E. Martin. L. Brauer. L. Déarck. C. Hinderchiette. J. Geoffroy. E. Bergerot. C. Vincent. P. Fidel. H. Marrois. P. Boyer. A. Astoul. A. Chul. M. Tournot. H. Mougeot.

1917. — J. Humblot. C. Remillet. C. Barillet. H. Prévot. A. Drosne. L. Sorlet. A. Louis. A. Guibourg. G. Martin. J. Kaler. F. Kuntz. A. Thariat. A. Roussel. E Collin. A. Gaillard. A. Royer. R. Hany. A. Thiriot. F. Louis. R. Briolat.

1918. — R. Collin. G. Fidrick. C. Grosse. L. Tissot. L. Maillet. C. Pontet. P. Gobert. M. Pierre. G. Gallaix. M. Cornuet. P. Jolliot. G. Mougel. R. Faivre. H. Lourdel. E. Seyer. F. Baratte. G. Tous-

Digitized by Google

saint. S. Collot. R. Prevot. H. Belin. L. Baudoin. M. Gérardin. A. Dupuis. R. Gatinois. R. Guillemin. G. Bédet. P. Arnould. H. Jolly. G. Marson. P. Lissy. L. Duval.

1919. — L. Bagnon. G. Keyser. L. Dupuis.

1920. — G. Pontet. J. Thévignot. E. Gallaix. A. Meisse. D. Leroux. A. Petitjean.

Qu'ils vivent en Dieu !

ÉGLISE DE MARNAVAL

Le 28 mars 1920, M. Vuilley, administrateur de la paroisse de Marnaval, inaugurait une plaque posée en face de la chaire :

Aux enfants de Marnaval morts pour la France 1914-1918

Honneur et reconnaissance

F. Bacroix. E. Bancelin. E. Barsacq. P. Bastien. A. Berthé. M. Berthé. C. Boulon. M. Broutin. E. Buhry.

H. Cadier. V. Chaudeur. G. Chapiteau.

A. Delcroix. E. Desprez. T. Duchange. L. Duvaux.

O. Faîtôt. G. Flamang. A. Frérot.

L. Garandet. R. Garandet. H. Gambaro. H. Gérard. L. Gérard. L. Gérard. L. Godard. J. Godard. C. Gonot. E. Guillaumet. G. Guillaumet.

A. Habert. L. Herveux.

H. Lafosse. J. Lang. A. Laurent. R. Laurent. L. Loudin. L. Loudin. L. Louis.

L. Moginot. A. Morizot.

C. Noël.

C. Olivier.

H. Pastant. E. Pastant. P. Pastant.

V. Rogier. L. Royer.

A. Schneider. P. Simon.

M. Terras. L. Thill. F. Trébon. A. Tusch.

E. Vautrin. J. Verrier. L. Vithmann. A. Voisot.

A ajouter : Daniel Ernest, Fouquet Emile.

Requiescant in pace !

Digitized by Google

COLLÈGE

Le 8 décembre 1920, cérémonie du souvenir sous la présidence des évêques de Langres et de Troyes.

Après un service funèbre, bénédiction de la plaque :

A la gloire des anciens élèves de cette maison morts pendant la grande guerre 1914-1918 pour Dieu et pour la France

Leurs familles et leurs camarades ont érigé ce monument destiné à perpétuer leur mémoire et leur exemple.

Aimont Pol. Amouroux Gaston. Anton Maurice, prêtre.

Le Bachellé Paul, commandant. Bastien Gaston. Bardelmann Léon. Belin Henri, capitaine. Bellot Jean, lieutenant. Blanchard Edouard, sergent. Blanchard Louis, caporal. Boigey Pierre, capitaine. De Boullenois Marcel. Bourlier Lucien. Bouton Martial, prêtre, caporal. Bouzin Louis, capitaine. Briot Pierre. Brunet Paul. Brunet René.

Caillois Léon. Carteron Henri, abbé, caporal. Caye Maurice. Chamourin Marcel, caporal. Chardin François. Chardin Robert, sergent. Chaumont Gabriel, sergent. De Chauvigny Henri, sergent. Chilot Gaston, caporal. Collin Louis. De Contencin René. De Confévron François. Cornubert Pierre, sergent. De Cournon Raoul. De Coudenhove Roger. Delaunay Charles. Delaunay Oswald. Demongeot Marcel. Desfrenais Roger, lieutenant. Deullin Lucien. Douillot Maurice, caporal. Dumanchin Maurice, sous-lieutenant. Dupin Marcel, interprète.

Des Etangs Pierre, aspirant. Evrard Charles, lieutenant-colonel.

Finot Maurice. De la Fournière Jean. De la Fournière René. Frossard Marius.

Gonay Marc, capitaine. Gilles Marcel. Giroud Etienne, capitaine. De Goncourt Maurice. De Guerville Marcel, lieutenant. De Guerville Robert, capitaine. Guillaumot André, capitaine.

Hazart Fernand, adjudant. De Hédouville Jean. Henry Marcel. Henry Maurice. Herzog Joseph, lieutenant. Houdard Auguste.

Jacob Gabriel. Jacquin Léon. Jacquin Maurice, lieutenant. Jacquin Pierre. Jacquinot Maurice. Jeanson Pierre. Jénot Jean.

O' Kérins Gérard. O' Kérins Patrice.

Digitized by Google

Labbé Camille, sous-diacre. Lacombe Paul, caporal. Lagarde Maurice. Lang Jean, lieutenant. Laurent Henri, prêtre. Laurent Pierre, lieutenant. Legrand Etienne, clerc tonsuré. Leloup Maurice. Lepault Narcisse. Lévêque Albert. Loriot Louis, sergent.

Mansuy Georges. Marchand Julien, sous-lieutenant. Marchand Maurice, adjudant. De Martel A., maréchal des logis. De Martel Etienne, lieutenant. Massey Camille, clerc minoré. Ménageot Charles. Meunier Alfred, diacre, sergent. Michel Pierre. Monnin Paul. Morin Georges.

Payart Henri. Pambet Maurice, général. Paymal André. Pellé René, prêtre. Perrard Lucien. Perrichet Lucien. Pertat Henri, médecin-major. Pètre André. Pètre Jules, aviateur. Piconnet Charles. Portail Albert. Du Pouey Pierre, lieutenant de vaisseau.

Quilliard Pierre.

Ridey Louis. Robert Marcel, colonel. Royer André.

Salmon, docteur.

De Testa Victor. Thyébaut Jacqucs.

Vassenot Maurice. Verrat René, capitaine. Viciot Georges, sous-lieutenant. Viciot Maurice.

Wiffry Jean, capitaine. Wolf Joseph, clerc tonsuré.

Ainsi qu'on l'aura remarqué, plusieurs noms, dans les listes ci-dessus, ont double, parfois triple emploi. Par contre, des additions sont à faire.

A diverses reprises, la mairie et l'Union des Combattants ont invité les familles intéressées à fournir sur leurs morts les indications utiles pour l'établissement d'un livre d'or appelé à servir de documentation dans les inscriptions que recevra le monument. Un certain nombre ont répondu ; cela nous permet d'ajouter au tableau d'honneur les noms que voici :

Adam Gaston. Ahyerre Léon.

Barbe Herment. Briot Alcide. Barbier Henri. Breidenstein Lucien. Brussa Marceau. Boulin Maurice. Brémond Charles. Behrlé Achille-Michel.

Cadas Gaston. Chatelain Henri. Croville Charles. Crémel François. Clerc Henri. Collard Lucien. Collot Albert. Claudel Auguste-Marius.

Durandal Henri. Desumeur Jules. Dehan Gustave. Denamur Paul.

Digitized by Google

Emery Bernard-François-Louis.

Fabing Georges. Formet Lucien. Fabing René. Formet Maurice. Fourneau Ernest. Frank Marcel.

Gillot Paul-Auguste. Girod Adolphe. Guarin Romain. Godard Camille-Louis. Gourdin Maurice. Gérard Paul. Glatz Auguste. Godde Maurice. Gaudin René. Gouthière Auguste.

Honoré Gaston. Hariot Théophile-François.

Kreitville Louis.

Leloup André-Charles. Larcelet Louis. Lombard Paul. Lecompte Just.

Malglaive Emile. Molandre Robert. Mangeot Paul. Muzy Emile. Marquet Dominique. Maujean Charles-Abel-Philippe. Margot André. Michel Georges-Maurice. Murer Charles.

Parison Julien-Alexandre. Pion Jules-Joseph. Parison Edmond-Joseph-Eugène. Pelletier Georges. Pintat Adrien. Pintat Georges. Piot André. Pépin Alfred. Paris Robert. Piot Alfred.

Quinet Léon.

Richardot René.

Sombrun Léon-Jules. Saguier Remy-Ferdinand. Sergent Gabriel. Sauvageot Auguste. Stoquiaux Georges.

Tixier Victor.

Vannier Louis. Vacelet Maurice. Voisot Jules.

Zorn Jacob.

* * *

Le 11 novembre 1920, deuxième anniversaire de l'armistice et fête du cinquantenaire de la République, de belles cérémonies ont encore été données dans les églises, dans les temples et dans les cimetières, à la mémoire des morts de la guerre.

Ont pris la parole :

A Notre-Dame, le P. Raymond, dominicain, ancien combattant, chevalier de la Légion d'honneur ; au temple protestant, M. Buffa, pasteur ; au temple israélite, M. Samuel, président du Consistoire.

Au cimetière de la Noue, M. le docteur Mougeot, maire ; M. André Brulliard, président de l'Union des Combattants ; M. Samuel, président de la Société des Alsaciens-Lorrains ; M. Vogel, vice-président du Club sportif bragard.

Digitized by Google

Au cimetière de Gigny, M. Pierrisnard, président de l'Association des Mutilés ; M. Gallot, délégué de la Section des Vétérans ; M. Rollin, premier adjoint.

Au cimetière de Marnaval, M. Mathieu, deuxième adjoint ; M. Maigrot, conseiller municipal.

L'empressement de la population à suivre ces divers services a montré une fois de plus que les héros de la guerre continuent à vivre dans le cœur de tous et que pour eux, comme le disait en chaire un des orateurs du jour, « l'amour est plus fort que la mort ».

*
* *

En attendant que la pierre, le marbre et le bronze affirment d'une façon grandiose la reconnaissance publique, le Conseil municipal, qui avait dès le début de la souscription, ouvert un crédit de 10.000 fr. comme hommage de la ville pour la mémoire de ses enfants, a décidé le 13 novembre 1920 de donner l'inhumation et la sépulture gratuites à perpétuité, dans les différents cimetières, aux morts pour la patrie.

La cité entière se solidarise ainsi avec les familles en deuil et se constitue la gardienne des tombeaux où reposeront ceux qui ont sacrifié pour le pays leur jeunesse, leurs espérances et leurs plus chères affections.

R. G.

Mars 1921

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES PRINCIPALES

PRÉFACE VII
PRÉLIMINAIRE 1
La mobilisation 3
Les premières dépêches 7
L'existence financière de la ville 8
Les réquisitions 8
Les cafés, les alcools 9
La télégraphie sans fil et les pigeons voyageurs 9
Les états-majors 9
Précautions contre la flotte aérienne allemande 10
Les services postaux 10
Bonnes nouvelles, mauvaises nouvelles, fausses nouvelles . . . 11
Les journaux 12
Situation inquiétante 12
La panique du 6 septembre 1914 14
La guerre continue 18
Après la bataille 20
Le pont de Revigny 23
Les denrées. — Le ravitaillement 24
Les hôpitaux ; les malades ; les blessés 26
La garde civile 28
Passages de troupes 29
Les allocations militaires 29
Le recouvrement des impôts 32
Les réfugiés 32
Le Tricot du Soldat 36
La circulation 37
Collaborations administratives 39
Le sucre manque, le pain menace de manquer 40

Digitized by Google

Beaucoup de réfugiés voudraient être chez eux 42
Les conscrits font leur tournée 44
L'absinthe est interdite 44
Le Conseil municipal rentre en exercice 45
Journée du Drapeau belge 47
Ce qu'ont fait les Allemands 49
La semaine des Marocains 55
On commence à voir des prisonniers 56
Le doyen des tambours 57
Volontaires russes 58
Le cimetière de la Noue est agrandi 59
Les concerts du 139e régiment territorial d'infanterie 60
Le zeppelin L Z 77 64
Obsèques musulmanes 65
En pays de connaissances 67
La Goutte de café. — Le Foyer du Soldat 71
Le Goûter des blessés à la villa des Charmettes 72
Les boulangeries militaires 73
Gare régulatrice et commandement d'étapes 76
Pour les veuves et les orphelins 78
Un conseil de guerre siège à Saint-Dizier 79
Mouvement militaire continu 80
Les indésirables se remuent 83
Le prix des denrées augmente et la production diminue 86
L'hiver 1916-1917 se fait sentir 91
La sous-préfecture reste à Wassy 92
Alertes, tranchées, bombardements 98
Les restrictions s'imposent 105
La neige et le froid en 1918 109
Les restrictions continuent 109
Déplacements militaires 112
Les aviateurs allemands ne nous oublient pas 113
Les Américains à Saint-Dizier 118
La dingue 120
La passerelle du chemin de fer 120
Les marrons d'Inde 121
Vers la paix 126
Le kiosque à musique 129
Les installations militaires 130

Digitized by Google

Les fêtes de la paix 132
La Vierge du portail 134
La Société des Lettres de Saint-Dizier à la ville d'Ypres. . . . 135
La vie économique 137
Douloureuse statistique 138
Conclusion 141
Appendice (Affaire Palée — Aux morts pour la Patrie) . . 143

Digitized by Google

Digitized by Google

LISTE DES MEMBRES

composant la Société des Lettres, des Sciences, des Arts, de l'Agriculture et de l'Industrie de Saint-Dizier au 1er Février 1921

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

(Elu le 10 Juillet 1919)

Président	MM. E. HUMBLOT.
1er *Vice-président*	V. CHARMETEAU
2e *Vice-president*	Dr CHAUSSINAND
Secrétaire	O. JACOB.
Secrétaire-adjoint	L. VUILLEY.
Trésorier	E. GANDNER.
Conservateur du Musée . . .	G. ROUSSEL.
Bibliothécaire	J. HOUDARD.

MEMBRES TITULAIRES

MM.

Membre fondateur. SERVAIS Prosper, chanoine, curé vice-doyen, à Sommevoire.

1883, 11 oct. MARCELLOT Jacques, député, maître de forges, à Eurville (membre à vie).

1885, 12 nov. Le marquis DE PIMODAN, duc romain, à Echenay.

1886, 10 juin HUMBLOT Emile, ✠ I., ✱, sénateur, maire de Joinville.

1887, 21 juil. JACQUINOT Charles, commandeur du Nichan-Iftikhar et de l'Osmanié, docteur en droit, à Saint-Dizier, et 77 boulevard Saint-Michel, à Paris.

— — Le comte DE BAILLON (Edgard), ✱, à Eclaron.

Digitized by Google

1888, 8 nov. GUYARD René, président de la Chambre de commerce, avenue de la République, à Saint-Dizier.

1894, 13 déc. EUVRARD Paul, curé de Humbécourt.

1895,14 mars LANG Edouard, ✻, ancien président du Tribunal de commerce, directeur général des Forges de Champagne, à Saint-Dizier.

1895, 13 juin Le marquis des RÉAULX, ✻, conseiller général, à Eurville.

1900, 8 févr. CHARMETEAU Victor, ✻, pharmacien, juge au Tribunal de commerce, à Saint-Dizier.

1902,13 févr. THOMAS, ★, pharmacien, à Saint-Dizier.

1902, 10 juil. CHAUSSINAND H., ✻, docteur en médecine, directeur de l'Asile départemental, à Saint-Dizier.

1903, 12 juil. FRIONNET Charles, professeur de sciences physiques et naturelles au Collège libre (médaille d'argent de la Société), à Saint-Dizier.

— — ROLLAND Joseph, vicaire à Gigny, Saint-Dizier.

— — GANDNER E., ✻, chef de section aux Chemins de fer de l'Est, rue Lamartine, à Saint-Dizier.

— — PESME, docteur en médecine, à Saint-Dizier.

1907, 21 nov. HUMBLOT Eugène, curé-doyen de Vignory.

1909, 10 juin HOUDARD Joseph, officier du Nichan-Iftikhar, agent d'assurances, à Saint-Dizier.

— — THÉVENIN Joseph, docteur en médecine, médaille de bronze de l'Assistance publique, à Ceffonds.

1910, 12 mai AUSSENAC, chef de dépôt de la Compagnie de l'Est, à Sézanne (Marne).

— — CHRÉTIENNOT Clément, chanoine, curé-doyen de Notre-Dame, à Saint-Dizier.

1910, 9 juin VUILLEY Léon, administrateur de la paroisse de Marnaval, (Médaille des épidémies), à Saint-Dizier.

1910, 8 déc. GODARD Henri, vicaire à Saint-Augustin, à Alger.

1910, 15 déc. ROUSSEL Gaston, conservateur du Musée, à Saint-Dizier.

Digitized by Google

1911,11 janv. GUILLAUME Léon, chanoine de Langres et de Troyes, ancien supérieur du Collège libre de Saint-Dizier.

1912, 8 févr. STÆDLER Constant, professeur au Collège libre de Saint-Dizier.

1912, 14 mars SENDER, ingénieur, 1, rue Colonel-Renard, Paris (XVIIe).

1920, 12 fév. GOUTHIÈRE René, ✠ I., publiciste, rue Gambetta, à Saint-Dizier.

1920, 6 mai DURAND Paul, ✠, comptable, rue Sancerre, à Saint-Dizier.

1920, 17 juin DURAND René, pharmacien, à Saint-Dizier.

1920, 8 juil. DUCHÊNE Arsène, maire de Sommevoire.

1920, 14 oct. MATHIEU H., docteur en médecine, à Wassy.

MEMBRES D'HONNEUR

MM.

1880,22 avril DAGUIN Arthur, ✻, ✠ I., du Mérite agricole, du Nichan de Tunis, chevalier des O. coloniaux du Dragon d'Annam, royal du Cambodge, etc., juge de paix de Clichy, 84, rue du Château, Asnières (Seine).

1880, 18 juin FLAMMARION Camille, ✻, astronome, 16, rue Cassini, à Paris.

1882, 11 mai CAPELLINI Giovanni, O. ✻, sénateur italien, doyen de la Faculté des sciences, à l'Université de Bologne (Italie).

— — BABELON E., ✠, ✠, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, 30, rue de Verneuil, Paris.

1882, 11 mai Le R. P. DELATTRE, ✻, ✠ I., supérieur de Saint-Louis, à Carthage, Tunisie.

1882,12 janv MARÉCHAL Hubert, curé d'Osne-le-Val.

1897, 8 avril JACOB Octavien, professeur au Collège libre de Saint-Dizier.

1902, 15 mai CHAPRON-LECLERC Charles, propriétaire, rue Paul Bert, à Saint-Dizier.

Digitized by Google

1909, 10 juin DAGONET Ernest, statuaire, 61, rue de Vaugirard, à Paris (6e).

1912, 13 juin TILLET Jules, architecte en chef des Monuments historiques, 76, rue de Miromesnil, à Paris.

1919, 11 déc. MAILLE, agrégé ès-lettres, professeur au Lycée de Versailles.

MEMBRES ASSOCIÉS

MM.

1881, 6 déc. ROZE Henri, ✠, ingénieur, à Haute-Fontaine (Marne).

1889, 10 janv. VARIN-BERNIER, ✱, ✠ I., banquier à Bar-le-Duc, et 102, boulevard Haussmann, à Paris.

1908, 9 janv. COLSON Régis, professeur au Collège de Langres.

1908, 12 mars MAITRIER Paul, curé de Prez-sous-Lafauche.

1908, 9 juill. BRULLIARD André, ✱, ✠ ✠, ✠, maître-imprimeur, à Saint-Dizier.

1908, 10 déc. Le baron DE L'HORME, à Bussières-les-Belmont.

1909, 9 déc. FERRY-CAPITAIN, ✱, maître de forges à Rupt, par Joinville (Haute-Marne).

1911, 12 oct. DRIOUT Adolphe, ✱, industriel, à Saint-Dizier.

1911, 9 nov. MOUSSU Louis, chanoine, curé-doyen, à Joinville.

— — SIMON-GROSDIDIER, O. ✱, à Mauvages (Meuse).

1912, 11 janv. QUILLIARD, à La Brie, par Voillecomte.

1912, 8 févr. CHATEL Pierre, à Bayard, par Laneuville-à-Bayard.

1912, 14 mars CAILLOTELLE, ancien greffier, avenue de Verdun, à Saint-Dizier.

— — DE MONTCOURT, ✠, ancien percepteur, à Saint-Dizier.

1912, 13 juin DAMOUR André, maître de forges, ingénieur civil des mines, à Bayard, par Laneuville-à-Bayard.

1912, 11 juil. Le comte d'ALSACE, prince D'HÉNIN, ✱, sénateur, au château de Bourlémont (Vosges).

Digitized by Google

1912, 11 juill. BOULLAND, ancien vétérinaire, rue François Ier, à Saint-Dizier

— — Le baron DE FRAVILLE, au château de Condes, par Chaumont.

— — MAITRET Eloi, curé de Rachecourt-sur-Marne.

— — REMY-MALLET, industriel, juge au Tribunal de commerce, à Saint-Dizier.

— — MAUCLÈRE, propriétaire, à Joinville.

— — PONSARD, propriétaire, à Wassy.

— — PRÉVOT-ROLLET, négociant, à Joinville.

— — RONOT Ernest, industriel, à Saint-Dizier.

— — RONOT, architecte, à Chaumont.

— — ROYER Maurice, architecte, à Bar-le-Duc.

— — ROYER, architecte, à Joinville.

— — THÉVIGNOT fils, industriel, à Saint-Dizier.

1912, 6 oct. ROBERT André, industriel, à Saint-Dizier.

1912, 14 nov. BAILLY Paul, propriétaire, à Roches-sur-Rognon.

— — PERCHAT, négociant, à Sens.

— — DE Rouvre, au Val-des-Ecoliers, par Chaumont.

1912, 12 déc. BURGEAT Léonce, ✠, distillateur, avenue de Verdun, à Saint-Dizier.

— — HAUSMANN-HUGOT, notaire, place du Petit-Bourg, à Saint-Dizier.

— — TOLLITTE Paul, notaire, à Saint-Dizier.

1913, 9 janv. BARSON, ingénieur, Bully-Grenay (Pas-de-Calais).

— — COCHOIS, ancien greffier du Tribunal civil, à Wassy.

— — GAVIARD, publiciste, rue Emile Giros, à Saint-Dizier.

— — GUILLEMIN, ✠, agent commercial aux aciéries de Micheville-Marnaval, à Saint-Dizier.

Digitized by Google

1913, 13 fév. BILLON, ✠, propriétaire, à Joinville.

— — DIDEROT, propriétaire, à Montier-en-Der.

— — GAIDE Joseph, agent d'assurances, à Saint-Dizier.

— — GODARD Albert, O ✻, ✠, greffier de la Justice de paix, à Saint-Dizier.

— — GRADLER, curé de Bouzancourt, par Cirey.

— — HOSTALIER, industriel, à Saint-Dizier.

— — LALLEMAND Ch., O. ✻, membre de l'Institut, inspecteur général des mines, 58, boulevard Emile Augier, à Paris.

1913, 13 mars CHAMAGNE, industriel, rue des Ecuyers, à Saint-Dizier.

— — GROSRENAUT, ingénieur, directeur de l'Usine électrique de Meuse-et-Marne, rue des Alliés, à Saint-Dizier.

— — LARESCHE, dessinateur à la C^ie^ de l'Est (médaille de bronze de la Société), à Saint-Dizier.

— — POITEL, ancien négociant, rue Lamartine, à Saint-Dizier.

— — LORAIN Arthur, propriétaire, à Chevillon.

1913, 15 mai BAZIN, inspecteur à la C^ie^ de l'Est, à Saint-Dizier.

— — BAZIRE, député, ingénieur, directeur des Forges d'Eurville.

— — COLLOMB, directeur de la Société générale, Sousse (Tunisie)

— — CUNY, directeur de la Société coopérative, à Eurville.

— — DOURY, ✠, notaire, à Joinville.

— — GAIDE Henri, juge au Tribunal de commerce, rue Thiers, à Saint-Dizier.

— — GILLET Camille, propriétaire, à Joinville.

— — GIROS André, ✠, ingénieur, directeur des Usines de Micheville-Marnaval, à Saint-Dizier.

— — THOMAS Léon (Croix de guerre), ingénieur, directeur de la fabrique de tubes, à Saint-Dizier.

— — BOCHOT Gabriel, docteur en médecine, à Sommevoire.

Digitized by Google

1913, 17 juill. DAUTEL Henri, négociant, à Brienne-le-Château (Aube).

— — GEORGES Albert, industriel, rue du Président Carnot, à Saint-Dizier.

— — JOUBERT Maurice, juge au Tribunal de commerce, avenue de Verdun, à Saint-Dizier.

— — MARTIN, pharmacien, à Wassy.

— — AUPROUX, agent général de l'Abeille, à Saint-Dizier.

— — CHAMPENOIS Emile, ✿, O. ✱, avenue de la République, à Saint-Dizier.

— — CORROT, rue Emile Giros, à Saint-Dizier.

— — DAUGÉ André, négociant, rue des Ecuyers, à Saint-Dizier.

— — DUPUIS, industriel, à Montier-en-Der.

— — FERRAND, propriétaire, à Eclaron, et 63, avenue de la Grande-Armée, à Paris.

— — HUMBERT, photographe, avenue de Verdun, à Saint-Dizier.

— — MARLIN, négociant, avenue de la République, à Saint-Dizier.

— — LAURENT, industriel, juge au Tribunal de commerce, avenue de la République, à Saint-Dizier.

— — Le colonel NIEGER, O. ✱, à Eclaron.

— — RATINET Louis, entrepreneur, rue du Président Carnot, à Saint-Dizier.

— — RICHARD Léon, propriétaire, rue Lalande, à Saint-Dizier.

— — VAILLANT, juge de paix, avenue de Verdun, à Saint-Dizier.

— — VIRY Bernard, conseiller général, à Allichamps, par Louvemont.

1913, 9 oct. VARIN-LESQUIVIN, industriel, à Saint-Dizier.

1913, 13 nov. DUMAINE Paul, ingénieur agricole, à Longeville.

1913, 11 déc. ODOBEZ, avoué, à Wassy.

1914, 9 juill. Le Commandant BAZARD, O. ✱, avenue d'Alsace-Lorraine, à Saint-Dizier.

Digitized by Google

1914, 9 juill. DIEMER, ✻, ⚜, industriel, à Saint-Dizier.

— — GROSJEAN, ingénieur, à Marnaval.

— — LEROLLE Paul, industriel, à Saint-Dizier, et 19, rue Sedaine, à Paris.

— — PERTAT, docteur en médecine, 127, boulevard Péreire, à Paris.

— — VANTILLARD, professeur au Collège libre de Melun.

— — DAUTREMONT, agent général d'assurances, à Saint-Dizier.

— — GUYARD Pierre ⚜, au château Lapierre, par Louvemont.

— — TRIBOUT, industriel, à Joinville.

1917, 10 juill. PROTTE, ⚜, agent général d'assurances, rue Paul Bert, à Saint-Dizier.

— — PELTE C., curé de Villiers-en-Lieu.

— — LORAIN Jean, 12, rue Chasseloup-Laubat, Paris.

1919, 8 nov. CORMONT, directeur de la Caisse d'Epargne, à Wassy.

1919, 11 déc. PETITE, commissaire-priseur, rue Lalande, à Saint-Dizier.

— — RIEL, notaire, à Joinville.

— — PINOCHE, propriétaire, à Aulnois-en-Perthois (Meuse).

1920, 12 févr. BURGEAT Robert, 14, rue Royer-Collard, à Paris.

— — CHARDIN, docteur en médecine, ancien chef de clinique à la Faculté d'Alger, à Saint-Dizier.

— — LASNÉ DU COLOMBIER Claude, ✻, à Eclaron.

1920, 11 mars LAMBOUR Edmond, ✻ I., directeur des Usines du Closmortier, à Saint-Dizier.

— — LACOMBE Fernand, président du Tribunal de commerce, à Saint-Dizier.

— — GARNIER Edmond, négociant, rue du Marché, à Saint-Dizier.

1920, 6 mai GILIO, architecte municipal, à Saint-Dizier.

Digitized by Google

1920, 6 mai — DUMAY, instituteur (médaille de bronze de la Société), à Narcy, par Chevillon.

— — — DESSOUTTER, industriel, à Saint-Urbain.

1920, 17 juin — THOMAS, pharmacien, à Eurville.

— — — AUBRY Charles, industriel, à Cousances-aux-Forges (Meuse).

— — — LALLEMANT DE LIOCOURT, à Eclaron.

— — — GIGOUX Albert, conseiller d'arrondissement, à Joinville.

1920, 8 juill. — AMSTOUTZ, ingénieur, à Saint-Dizier.

— — — BICHOT, vétérinaire, à Saint-Dizier.

1920. 18 nov. — COIGNET, avoué, à Wassy.

— — — DE ROUSIERS Pierre, ingénieur, à Eurville.

— — — VARNIER, ✪, percepteur à Saint-Dizier.

1920, 9 déc. — AUBRY, directeur des Usines de Brousseval.

— — — UMBDENSTOCK, secrétaire du Comité métallurgique de Champagne, rue Berthelot, Saint-Dizier.

1921, 13 janv. — Le Commandant GAY J., O. ✻, chef du personnel et des institutions sociales aux Usines de Brousseval.

— — — HÉRENG, ingénieur, administrateur-délégué de la Société de la Forêt du Der, à Eclaron.

1921, 10 mars — DIRLER, photographe, à Saint-Dizier.

— — — BRIFFOTEAUX, industriel, à Eclaron.

— — — GUYOT Anselme, rue Lalande, à Saint-Dizier.

— — — MOLIARD Henri, curé de Lanoue, à Saint-Dizier.

MEMBRES CORRESPONDANTS

MM.

Membre fondateur — COMBES Emile, chanoine, ancien curé-doyen de Chevillon, à Breuvannes (Haute-Marne).

1880, 12 juil. — JOPPÉ Ed., ✻, ✪, président de Chambre à la Cour d'appel (membre à vie), à Douai (Nord).

1884, 8 juil. — MALLET, ✪, avoué honoraire, docteur en droit, à Pontoise (Seine-et-Oise).

1887, 21 juil. — HOUDARD Léon, à Epernay (Marne).

Digitized by Google

1887, 21 juill. BARÉ Gabriel, avocat, 9, place du Peuple, à Dijon (Côte-d'Or).

— — THIÉBLEMONT Ferdinand, chanoine, supérieur de l'Institution Saint-Joseph, à Maranville (Haute-Marne).

1909, 11 mars CROS Auguste, ✡, docteur en médecine, place Gambetta, à Mascara (Algérie), (médaille d'argent de la Société).

1910, 12 mai JOPPÉ Maurice, général de division du cadre de réserve, ancien commandant de corps d'armée, G. O. ✱, Croix de guerre, 40, avenue de Suffren, à Paris (XV).

1911, 9 nov. CHOMPRET J., ✱, docteur en médecine, président de la Société de Stomatologie de Paris, 182, rue de Rivoli, à Paris.

1912, 9 mai COLLIN Georges, capitaine à l'Etat-major particulier du génie, licencié en droit, à Saint-Raphaël (Var).

1912, 14 nov. PLAUCHE-GILLON J., docteur en droit, avocat, 8, place Carrière, à Nancy.

— — GÉRARDIN, capitaine-trésorier au 29e Régt d'Infantle, à Autun.

— — BASTIER Paul, ✱, O. ✪, officier du Nichan-Iftikhar, officier de l'Aigle Blanc de Serbie, sous-préfet de Sélestat (Bas-Rhin)..

1913, 8 mai THOMAS Narcisse, ✡, avoué honoraire de 1re instance, 6, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, à Paris.

— — Le duc de TRÉVISE, 128, faubourg Saint-Honoré, à Paris.

1914, 9 juill. BONVALOT Gabriel, ancien député, 38, rue Boileau, à Paris.

— — HUYARD, adjoint au maire, à Brienne-le-Château (Aube).

1920, 8 juill. MASSIAT DU BIEST, archiviste du département de la Haute-Marne, à Chaumont

---

N.-B. — MM. les Membres de la Société sont instamment priés de vouloir bien faire connaître au Président ou au Secrétaire les modifications survenues ou à survenir dans les adresses, qualités ou distinctions honorifiques mentionnées ci-dessus.

Digitized by Google

SOCIÉTÉS

avec lesquelles la Société de Saint-Dizier

échange ses publications

Aix — Académie des Sciences, Agriculture, Arts et Belles-Lettres.

Amiens. — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts.

Autun. — Société Eduenne.

Bar-le-Duc. — Société des Lettres, Sciences et Arts.

Belfort. — Société belfortaine d'Emulation.

Besançon. — Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres.

Chambéry. — Société savoisienne d'Histoire et d'Archéologie.

Châlons-sur-Marne. — Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la Marne.

Charleville (au Vieux-Moulin). — Société d'Histoire naturelle.

Chartres. — Société archéologique d'Eure-et-Loir.

Chaumont. — Société d'Histoire, Archéologie et Beaux-Arts

Chaumont. — Société d'Histoire naturelle et de Palethnologie de la Haute-Marne.

Dijon. — Académie.

Epinal. — Société d'Emulation des Vosges.

Evreux. — Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Eure.

Langres. — Société Historique et Archéologique.

Digitized by Google

Lyon. — Société académique d'Architecture.

Mâcon. — Société d'Histoire naturelle.

Marseille. — Académie des Sciences, Lettres et Arts

Nantes. — Société archéologique

Niort. — Société de Vulgarisation des Sciences naturelles.

Poitiers. — Société des Antiquaires de l'Ouest.

Reims. — Académie nationale.

Saint-Dié. — Société philomathique vosgienne.

Saint-Etienne. — Société d'Agriculture, Industrie, Sciences, Arts et Belles-Lettres de la Loire.

Saint-Malo. — Société Historique et Archéologique.

Semur-en-Auxois. — Société des Sciences historiques et naturelles.

Sens. — Société archéologique.

Troyes. — Société académique d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Aube.

Vesoul. — Société d'Agriculture, Sciences et Lettres.

Vitry-le-François. — Société des Sciences et Arts.

Société des Sciences naturelles et d'Archéologie de l'Ain.

Sélestat (Bas-Rhin). — Société des Lettres, Sciences et Arts.

Digitized by Google

DÉPOTS PUBLICS

recevant les Mémoires de la Société

Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts (5 exemplaires).

Saint-Dizier. — Mairie (Dépôt légal, 2 exemplaires).
Bibliothèque de la Ville.
Bibliothèque de l'Ecole libre de l'Immaculée-Conception.
Bibliothèque de l'Ecole Jean Macé.

Chaumont. — Bibliothèque Barotte.
Archives départementales.

Langres. . . — Ecole supérieure de Théologie.

Wassy. . . — Bibliothèque d'Instruction populaire.

Paris . . . — Bibliothèque de la Sorbonne.
Bibliothèque nationale : section des Sociétés savantes.

Digitized by Google

Digitized by Google

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

reçues par la Société

contre l'échange de ses propres publications

Bulletin général des Sociétés académiques de France, 2, rue Vivienne, Paris.

Bulletin historique du Diocèse de Lyon, 11, place de Fourvières, à Lyon.

Polybiblion, 5, rue Saint-Simon, Paris.

Conseil général de la Haute-Marne, à Chaumont.

Répertoire d'Art et d'Archéologie, 19, rue Spontini, Paris.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE GÉNÉRALE

LISTE DES MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ VII

SAINT-DIZIER PENDANT LA GUERRE DE 1914-1919. XI

LISTE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ. 161

LISTE DE SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES . . . 171

DÉPOTS PUBLICS 173

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES reçues par la Société. 175

Digitized by Google

ÉTABL. A. BRULLIARD, SAINT-DIZIER.

Digitized by Google

Digitized by Google

AVIS

La Société décline toute responsabilité des opinions émises par les auteurs des articles insérés dans ses Mémoires.

Les membres de la Société qui changent de domicile sont priés d'en informer le Secrétaire et d'indiquer leur adresse exactement.

Les Sociétés savantes qui reçoivent les Mémoires de la Société des Lettres de Saint-Dizier sont priées d'envoyer en échange les ouvrages qu'elles font imprimer.

Tout sociétaire qui ne recevrait pas régulièrement les procès-verbaux mensuels des séances ou les publications de la Société est prié d'en informer sans retard le Secrétaire ou le Bibliothécaire.

On peut se procurer tous les volumes des Mémoires de la Société au prix de 2 fr. l'un (2 fr.. 50 par la poste), chez M. Joseph Houdard, bibliothécaire de la Société, rue François Ier, à Saint-Dizier.

Les membres qui n'ont pas encore envoyé leur photographie pour l'album de la Société sont priés de l'adresser au secrétaire avec les indications suivantes : nom, prénoms, date et lieu de naissance, fonctions, grades, ouvrages publiés, etc., et leur signature au dos de la photographie.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF CHICAGO
104 932 593